

AUJOURD'HUI



Le fonds de grève cause une forte contestation à la CSN

par Pierre VENNAT

La CSN fait présentement face, au sujet des cotisations à son fonds de grève, à un fort mouvement de contestation.

Au contraire du mouvement qui a marqué le schisme de 1972 et la naissance de la CSD, il n'est pas question, cette fois-ci, de désaffiliation. Mais le message est clair: un nombre de plus en plus imposant de cotisants font savoir qu'ils ne veulent pas payer davantage.

Selon les chiffres affichés hier au tabillard de la permanence de la CSN, basés sur une compilation effectuée jeudi dernier, il y a déjà 31,224 membres de la centrale qui s'opposent à la hausse de cotisation décrétée par le dernier congrès, à savoir de payer l'équivalent d'une heure de salaire par mois au fonds de grève au lieu d'un montant uniforme de \$2.43 par mois comme c'était le cas avant juillet dernier.

Si l'on considère que ces 31,224

membres représentent le nombre d'opposants sur 107,671 membres consultés et que la CSN compte, selon ses dires, au moins 175,000 membres, on peut s'attendre à ce que le nombre des opposants atteigne au moins 50,000, soit plus de 25 p. cent des effectifs de la centrale.

Quant à la suggestion de faire une journée de "grève travaillée" le 3 octobre, c'est-à-dire de verser à la CSN le fruit du salaire de cette journée pour renflouer le fonds de grève,

l'idée rencontre une opposition massive. Sur 558 syndicats qui se sont prononcés jusqu'à maintenant sur cette suggestion, 403, soit près de 80 pour cent, l'ont rejetée. On ignore toutefois ce que cela représente en nombre absolu de syndiqués mais il semble que la proportion soit à peu près la même et qu'au moins 70 p. cent des membres de la CSN rejettent l'idée.

Il ne fait aucun doute que cette contestation massive embarrasse les diri-

geants de la CSN. On a beau dire que le bureau confédéral de la CSN se réunira à la fin d'octobre pour étudier le problème et sévir, s'il y a lieu, contre ceux qui ne paient pas l'heure par mois "obligatoire" (la journée de grève travaillée n'étant, elle, qu'une "suggestion"), on voit mal comment la CSN qui a déjà perdu les 35,000 fonctionnaires provinciaux, les 35,000 membres de la CSD, les chauffeurs d'autobus de Montréal et les travail-

Voir GREVE, page A 6

Le président de Westgate en est rendu à chercher un appartement

par Laurier CLOUTIER

"J'ai tout perdu. Je me cherche un emploi. Je dois me trouver un appartement."

C'est ce que vit présentement M. Steve Peizler, le président des Immeubles Westgate Inc. jusqu'à ces derniers jours le plus important courtier québécois avec des ventes de \$118 millions l'an dernier.

Quelques heures avant la première assemblée des créanciers de Westgate, qui a déclaré faillite le 23 août dernier, M. Peizler a accepté pour la première fois de raconter sa version des faits, tels qu'il les a vus, de pointer du doigt ceux qui lui ont donné de fort nombreux crocs-en-jambe...

Il reconnaît ses torts dans cette affaire.

Mais il ne peut s'enlever de la tête que le gouvernement du Québec, les autres courtiers immobiliers et la Chambre d'immeubles de Montréal lui ont monté un "frame up".

M. Peizler ne peut s'empêcher de penser aussi que c'est seulement Toronto qui gagne dans cette affaire: il considère que Lepage/Westmount, Canada Permanent Trust, United Trust ont racheté sa compagnie pour une bouchée de pain. Pourtant il a refusé des offres alléchantes pour Westgate au cours des dernières années. Jamais en outre, un client ne s'est plaint d'avoir perdu de l'argent avec Westgate depuis dix ans.

Voir page E 1

"Travaillez maintenant et payez plus tard"

par Robert POULIOT

De plus en plus de gouvernements à travers le monde ont choisi de relancer au plus pressant l'économie plutôt que de continuer à mater l'inflation.

Au cours des prochains mois, il en coûtera plus de \$100 milliards, sous forme de déficits budgétaires massifs, aux Etats d'Amérique du Nord, d'Europe et du Japon pour mettre un terme à l'une des plus importantes récessions économiques depuis la Grande Dépression des années 30.

Mais cette stratégie, qui promet à court terme de procurer des emplois aux 15 millions de chômeurs que comptent aujourd'hui 24 des plus grands pays industriels du monde, risque à plus long terme de raviver de façon spectaculaire la spirale inflationniste.

Pour étancher ces déficits, les consommateurs seront plus lourdement taxés l'an prochain, les gouvernements laisseront moins de place à l'entreprise privée sur le marché des capitaux et, en pleine surchauffe de l'économie, l'Etat risque de prendre panique en appliquant les freins trop brusquement.

"Travaillez maintenant, payez plus tard" ont déclaré plusieurs pays d'Europe lors de la grande rentrée d'automne.

C'est dans ce contexte que le nouveau ministre des Finances à Ottawa, M. Donald S. Macdonald, entamera la préparation de son premier budget au cours des prochaines semaines.

Des sources de plus en plus nombreuses affirment dans la capitale fédérale que la première tâche de M. Macdonald sera de lâcher un peu plus de lest (peut-être dès novembre) que ne l'a fait son prédécesseur, John Turner, lors du budget de juin dernier.

Chose certaine, le nouveau ministre pourra s'inspirer des politiques budgétaires que viennent d'adopter la France et l'Allemagne, deux pays qui ont cru six mois trop tôt au démarrage de leur économie en 1975.

Autres informations en E 2



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le village et l'aéroport

Mirabel, un village, un aéroport, sous peu une ronde infernale de décollages et d'atterrissages. Plus de 100,000 personnes se promettent d'envahir le nouveau complexe dimanche prochain, lors de l'ouverture officielle au public. A l'occasion de cette inauguration, qui présidera vendredi le Premier ministre Trudeau et que baptisera samedi le Concorde français, LA PRESSE publiera un cahier spécial d'une dizaine de pages ce jour-là.

Le Front commun réclame 46 p. cent; Québec offre 25

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Front commun CSN-CEQ-FTQ estime à \$839 millions les demandes salariales qu'il a présentées hier au gouvernement au nom des 180,000 syndiqués qu'il représente dans le secteur public et parapublic. La demande du Front commun, selon sa propre évaluation de la masse salariale, équivaudrait à 46,3 pour cent.

Ce n'est que dans une dizaine de jours que le gouvernement du Québec fera connaître ses offres à l'ensemble des salariés de l'Etat. Toutefois, bien que cette information n'ait pu être confirmée, LA PRESSE a appris d'une source fiable que l'offre gouvernementale serait de 25 pour cent.

Contrairement à ce qui s'était produit lors de la ronde de négociations de 1974-75 alors que les grandes déclara-

tions de principe prenaient vite le pas sur les détails pratiques, c'est un véritable amas de chiffres que les porte-parole des trois centrales syndicales ont présenté hier à la presse pour simplement faire valoir que leurs demandes s'inscrivent "dans la voie du réalisme".

En conséquence, il est plus que probable qu'on assistera dans les prochaines semaines, non pas à une ba-

taille de principes, mais à une véritable guerre de chiffres.

Car l'évaluation de la masse salariale faite par la partie syndicale, principalement au moyen d'un sondage mené auprès de 45,000 de ses membres, ne correspond pas exactement à celle que LA PRESSE obtenait la semaine dernière du ministère

Voir FRONT, page A 6

La Ville de Montréal refuse les diabétiques

par Claire DUTRISAC

L'Association du diabète du Québec a envoyé au maire Drapeau, le 28 août dernier, une pétition signée par 61 médecins protestant contre la discrimination de la Ville de Montréal à l'égard des diabétiques.

Le 11 septembre, M. Drapeau, en réponse à l'Association, affirmait: "... cette question fait présentement l'objet d'une étude par nos principaux services intéressés." Il souhaite que "les conclusions de l'étude puissent permettre une solution qui tienne compte de la situation de toutes les parties en cause, tant sur le plan social que sur le plan financier."

C'est à la suite du refus de la ville d'accepter la candidature, à un poste qui permettrait une solution qui tienne d'un léger diabète que l'Association, alertée par celui que nous appellerons M. Jean, a entrepris de multiples démarches pour faire cesser cette discrimination. Il y a plus de deux ans, le maire Drapeau donnait à M. Jean la réponse qu'il vient de fournir à l'Association.

Les signataires de cette pétition représentent la presque totalité des spécialistes en diabète attachés aux services d'endocrinologie des grands hôpitaux de Montréal: Notre-Dame, Maisonneuve, Hôtel-Dieu, Saint-Luc, Sacré-Coeur, Sainte-Justine, Montreal General Hospital, Jewish General Hospital, Royal Victoria, Montreal Children Hospital, etc.

Déplorant le fait que la Ville ne tienne pas compte du degré de gravité de la maladie ni du genre d'emploi que postulent les diabétiques, les médecins exhortent les autorités municipales à "adopter une attitude plus nuancée envers les diabétiques en quête d'un emploi permanent". Ils demandent "que les critères de la santé exigés par les médecins du Service du personnel de la Ville soient reconsidérés et repensés en fonction des connaissances les plus récentes sur le diabète."

Une porte bien fermée

En vertu des règlements municipaux (no 3665), le Comité exécutif de la Ville de Montréal est roi et maître de l'embauche. Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal n'a rien à dire à ce chapitre.

"Le comité exécutif peut, par ordonnance, établir les conditions de santé nécessaires pour une fonction." M. Gérard Niding, président du Comité exécutif de la Ville, répondra, à une demande de renseignements d'un citoyen, que les critères d'évaluation des employeurs ne sont pas, d'une façon générale, rendus publics.

Au cours d'une entrevue à ce sujet, M. Gérard Perron, chef du personnel, reprendra cette affirmation mais contestera qu'il y ait discrimination à l'égard des diabétiques, non plus qu'envers toute catégorie de handicapés. M. Perron et le Dr Pierre Wilson refusent.

Voir MONTREAL, page A 6

SOMMAIRE

- Alimentation: F 5
- Arts et spectacles: A 7, A 10 à A 13
- Bandes dessinées: F 6
- Cinéma: E 2
- Décès, naissances, etc.: F 23
- Economie: E 1 à E 7
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: F 6
- Horoscope: D 11
- Informations étrangères: A 3
- L'auto: D 6, D 8, D 9
- Les maux de notre langue: B 3
- Loisirs et récréation: F 6
- Médecine d'aujourd'hui: F 2
- Mon œil sur Montréal: F 4
- Mois croisés: F 17
- Page des lecteurs: A 5
- Petites annonces: F 8 à F 22
- Radio et télévision: F 7
- Sports: D 1 à D 5
- VADIM: F 9
- Vivre aujourd'hui: F 2 à F 4

Indemnité accrue aux expropriés de Forillon

QUEBEC (PC) — Les expropriés du parc Forillon, en Gaspésie, recevront comme indemnités du gouvernement québécois des sommes additionnelles variant de 25 à 50 p. cent par rapport aux montants qui leur ont été versés jusqu'à maintenant.

C'est ce qu'a annoncé, lundi, le Protecteur du citoyen, Me Louis Marceau, lors d'une conférence de presse, à Québec.

M. Marceau a transmis une recommandation en ce sens au ministre des Travaux publics, M. William Tetley, et a dit avoir obtenu l'assurance que le gouvernement suivrait sa recommandation. Dans son avis, M. Marceau suggère:

— que chaque propriétaire dépossédé reçoive une somme additionnelle à celle déjà reçue égale à 25 p. cent du montant alloué pour ses bâtiments, plus 50 p. cent de celui attribué à ses autres biens expropriés;

— que le gouvernement paie des intérêts calculés sur le montant global de l'indemnité réajustée et au taux de 5 p. cent depuis le moment de l'expropriation jusqu'au 26 septembre 1973, puis 8 p. cent par la suite.

La recommandation du Protecteur du citoyen couvre les 125 dossiers encore en litige et Me Marceau a dit qu'il s'agissait "de la recommandation la plus importante que j'ai faite depuis que j'occupe le poste de Protecteur du citoyen", soit depuis 1968.

Me Marceau admet avoir passé outre à la loi

Le protecteur du citoyen nie les accusations de patronage

par Norman DELISLE

QUEBEC (PC) — Le Protecteur du citoyen a admis, hier, avoir accepté d'enquêter sur un dossier même si les requérants n'avaient pas épuisé tous leurs recours.

"Comme avocat, j'aurais même été prêt à prendre cette cause-là", a dit Me Louis Marceau lors d'une conférence de presse.

L'article 17 de la Loi du Protecteur du citoyen stipule pourtant que "le Protecteur du citoyen doit refuser de faire ou de poursuivre une enquête lorsque la personne qui lui demande de faire enquête dispose d'un appel ou d'un recours adéquat en vertu d'une loi."

Le dossier sur lequel Me Marceau a enquêté implique trois organisateurs libéraux du comté de Saint-Jean qui ont réussi à obtenir une majoration de loyer pour un immeuble qu'ils ont loué au gouvernement, en dépit du fait qu'un bail avait déjà été signé.

Le Protecteur du citoyen a recommandé qu'une somme additionnelle de \$0.75 le pied carré soit versée aux locataires, les Investissements Seigle Inc., en dépit du bail dûment signé qui fixait à \$3.75 le pied carré le loyer de l'immeuble.

Dans sa décision, Me Marceau s'était basé sur le fait que le prix original du loyer avait été fixé à partir d'une recommandation faite de bonne foi par le directeur attaché au contrôle des immeubles au ministère des Travaux publics.

Lorsque fut connu le cahier des normes et exigences du ministère, "il apparaît que le taux de location convenu sera nettement disproportionné, mais les sommes déjà investies sont trop importantes pour arrêter la réalisation de l'entreprise", écrit Me Marceau dans sa recommandation.

En conséquence, le Protecteur du ci-

toyen suggère que le taux de loyer soit augmenté, non pas pour permettre aux propriétaires de faire des profits, mais pour permettre "uniquement d'éviter un déficit d'opération."

Recours

Me Marceau a reconnu que l'article 17 de la Loi du protecteur du citoyen lui interdisait de mener enquête lorsque des recours légaux étaient prévus.

Me Marceau a néanmoins expliqué qu'il existait certaines possibilités de recours aux tribunaux de droit commun contre des décisions administratives, mais qui ne sont pas considérées comme des motifs de rejeter une plainte déposée auprès du Protecteur du citoyen.

"Si c'était une fin de non-recevoir, je ne serais pas capable de m'occuper de un pour cent des plaintes qui me sont soumises", a dit Me Marceau.

Ce dernier a cité l'article 26 de la même Loi du protecteur du citoyen qui l'oblige à agir lorsqu'il juge qu'un fonctionnaire ne s'est pas conformé à la loi, ou a agi de façon déraisonnable, injuste, abusive ou de manière discriminatoire.

Partisanerie

Par ailleurs, Me Marceau s'est défendu de toute partisanerie politique dans le dossier de l'immeuble, bien qu'il a admis être au courant que des partisans libéraux aient été mêlés à cette affaire.

"C'est bien évident que je savais que ce contrat s'était fait en fonction d'un lien de nature partisane", a dit Me Marceau.

"J'ai même vu dès le début le danger que représentait ce cas, et j'ai pressenti les difficultés éventuelles que représentait ce cas. J'ai même eu la tentation de chercher un moyen de



Me Louis MARCEAU

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

m'en libérer et de m'en laver les mains", a-t-il poursuivi.

"Mais depuis que je suis là, ce n'est jamais arrivé que la couleur politique soit entrée en considération dans l'étude d'une demande. Donc, après avoir regardé, si je crois qu'il y a quelque chose qui peut être faite, je vais y aller, peu importe la couleur politique", a dit le Protecteur du citoyen.

Subvention

M. Marceau ne croit néanmoins pas

qu'il s'agisse d'une "subvention déguisée" du gouvernement à des partisans libéraux, comme l'a affirmé l'opposition la semaine dernière.

"Ce que j'ai suggéré me paraissait équitable", a conclu M. Marceau. Ce que j'ai proposé, c'est \$4.50 comme loyer au pied carré alors que c'est \$5.50 la valeur de rentabilité des experts du ministère. C'est d'ailleurs ce dernier prix que le gouvernement fédéral, colocateur de l'immeuble, accepte de payer.

LA MÉTÉO

Un creux de pression à l'ouest du lac Michigan et une perturbation à l'ouest du lac Winnipeg se propagent lentement vers l'est, et les nuages devraient atteindre le nord-ouest québécois. Cette bande nuageuse se déplacera vers le sud-est au cours de la journée. La précipitation sous forme de faible pluie passagère ne devrait toutefois toucher que les régions nord en fin de journée.

à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum : 8	Maximum : 22		Beau
Ennuagement en fin de journée			

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	6	18	Nuageux et quelques averses	Nuageux et averses
Outaouais	8	22	Ennuag. en fin de journée	Beau
Laurentides	8	20	Ennuagement en matinée	Beau
Cantons de l'Est	8	22	Ennuag. en fin de journée	Beau
Mauricie	6	20	Ennuag. en fin de journée	Nuageux et averses
Québec	8	22	Ennuag. en fin de journée	Beau
Lac-Saint-Jean	6	20	Ennuag. en fin de journée	Nuageux et averses
Rimouski	6	16	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Gaspésie	6	16	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Bas-Caraïbe	4	14	Généralement ensoleillé	Nuageux et averses
Sept-Îles	4	14	Généralement ensoleillé	Nuageux et averses

au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	7	20
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	1	18
Saskatchewan	Dégagement	Régina	3	15
Manitoba	Averses	Winnipeg	5	12
Ontario	Dégagement	Toronto	10	19
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Frédéricton	4	20
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	6	19
Ile-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	4	18
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	—	—

si vous partez

Aux États-Unis			Min.			Max.		
New York	17	21	Chicago	14	20	Nouv.-Orléans	16	31
Washington	18	29	San Francisco	14	19	Miami	17	29
Boston	14	22						

Vers les capitales

Amsterdam	—	19	Londres	—	19	Stockholm	—	13
Athènes	—	29	Le Caire	—	31	Sydney	—	20
Berlin	—	15	Lisbonne	—	22	Tokyo	—	18
Bruxelles	—	18	Madrid	—	23	Vienne	—	23
Casablanca	—	24	Moscou	—	16	Tunis	—	32
Genève	—	21	Paris	—	21	Varsovie	—	14
Hong Kong	—	28	Rome	—	26			

Vers les plages

Acapulco	25	31	Bermudes	24	31	Nassau	—	31
Mexico	9	23	Barbade	26	29	Rio de Janeiro	26	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Société de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.50

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	
Nombre de semaines	
13	\$28
26	\$52
Lundi au samedi	\$16.80 \$33.60 \$67.20
Lundi au vendredi	\$15.00 \$30.00 \$60.00
Samedi seulement*	\$13.00 \$26.00

par courrier:

Lundi au samedi	\$28.60 \$57.20 \$114.40
Lundi au vendredi	\$21.45 \$42.90 \$85.80
Samedi seulement	\$10.01 \$20.02 \$40.04

* Minimum de 26 semaines.

Côte-Nord, par avion. 0.50

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h). 285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	
REDACTION	285-7272
EDITORIAL	285-7070
PROMOTION	285-7830
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
	285-7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Commandes du lundi au vendredi: 9h à 17h	285-7111
Pour changer ou annuler du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	285-7205

GRANDES ANNONCES	
Détailants National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7300
Carrières et professions, nominations	285-7306
	285-7320

COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Les Espagnols fusillés: le Canada proteste à sa façon

par Charles DAVID

A sa façon, le gouvernement canadien a tenu à manifester sa réprobation à l'égard de l'exécution des cinq nationalistes espagnols fusillés samedi dernier. L'ambassadeur du Canada en Espagne, M. Georges Blouin, qui se trouvait, depuis quelques jours, dans la capitale fédérale, y restera jusqu'à nouvel ordre par suite de la décision du gouvernement canadien.

D'après des sources autorisées du cabinet du ministre MacEachen, le maintien à Ottawa de l'ambassadeur Blouin pour fins de consultation se présente comme une protestation vigoureuse du Canada contre la décision du gouvernement espagnol.

On sait, en effet, qu'en dépit de la vague d'indignation et de colère d'une ampleur inusitée dans le monde entier, le général Francisco Franco, en accord avec le gouvernement espagnol, a refusé d'user de son droit de grâce pour cinq des onze nationalistes espagnols condamnés à mort. Les cinq ont d'ailleurs été passés par les armes, samedi matin.

La décision du gouvernement canadien de garder à Ottawa l'ambassadeur Blouin semble, donc, s'inscrire dans la même ligne d'action de nombreux gouvernements, notamment de la Norvège et des Pays-Bas qui avaient immédiatement rappelé leurs ambassadeurs respectifs à l'annonce de la confirmation des peines de mort.

En l'absence du ministre MacEachen, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, en visite officielle en Pologne, aucune déclaration officielle n'a été formulée. Mais il semble assuré que tous les éléments de la situation dramatique provoquée par l'exécution des cinq nationalistes et des répercussions internationales seront communiqués au ministre MacEachen qui jugera, appropriée ou non, la tenue d'une déclaration.

Cette décision du gouvernement canadien vient, de plus, contrebalancer le vote négatif de la délégation parlementaire canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN qui s'était réunie la semaine dernière à Copenhague.

On se souvient, en effet, que, vendredi dernier, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN avait adopté une motion protestant contre les condamnations à mort prononcées en Espagne. Cette motion invitait également les pays membres à s'abstenir de toute initiative qui pourrait favoriser l'adhésion de l'Espagne à l'Alliance Atlantique. La motion devait être adoptée par 47 voix contre 39.

D'après une dépêche de l'AFP, datée de Copenhague, l'opposition est surtout venue du Canada — dont la délégation a voté en bloc — soutenant qu'il ne faut rien faire qui puisse gêner les négociations pour le renouvellement de l'accord sur les bases

américaines en Espagne.

Ce vote curieux ne semble pas refléter au premier abord les vues du gouvernement canadien si l'on se base sur les informations provenant des sources proches du ministre MacEachen.

Car d'après ces mêmes sources, au cours de la séance d'informations tenue pour les parlementaires avant leur départ par des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, aucune ligne de conduite n'a été suggérée, voire imposée, aux membres de la délégation. De plus, en aucune façon, les membres de l'ambassade du Canada au Danemark n'ont participé à la réunion de l'OTAN. Quant à l'attitude des conseillers de l'ambassade canadienne à l'OTAN, à Bruxelles, le ministère attend incessamment un rapport pour la juger éventuellement.

D'autre part, le chef de la délégation qui est arrivé, hier à Ottawa, n'a pu être rejoint, M. Paul Langlois, député libéral de Chicoutimi, poursuivant, en effet, son séjour en Europe. En attendant, si on se base sur les termes de la dépêche de l'AFP, la délégation canadienne quelle que soit l'appartenance politique de ses membres (Libéral, Conservateur, NPD ou Créditiste) n'a pas cru bon de s'associer à la majorité des parlementaires de l'OTAN qui s'étaient élevés contre l'exécution des condamnés à mort et de la ligne politique suivie par le régime de Franco.

Time et Reader's Digest Ottawa ne modifie pas son projet

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat, M. Hughes Faulkner, tient à son projet de loi visant à priver les revues Time et Reader's Digest des privilèges fiscaux dont elles jouissent présentement.

Au cours d'une rencontre avec les journalistes, M. Faulkner a nié que le gouvernement avait décidé d'assouplir sa position et de faire en sorte que ces deux publications américaines continuent à jouir des mêmes privilèges.

En fin de semaine, un groupe d'éditeurs canadiens ont accusé le gouvernement de faiblesse sous ce rapport, prédisant que le secrétaire d'Etat modifierait sous peu son projet de loi de manière à permettre aux deux publications de continuer à faire affaires au Canada, sans inconvénient majeur.

Selon un projet de loi qui a été fortement contesté par l'opposition conservatrice et créditiste, le gouvernement Trudeau veut décréter que pour jouir du titre de magazine canadien, une publication doit présenter un contenu canadien dans une proportion de 60 à 80 pour cent et être majoritairement la propriété de capitaux canadiens.

Les deux revues précitées ont vivement combattu cette mesure, menaçant de fermer leurs portes plutôt que de s'y conformer. Entre-temps, le magazine Maclean's a annoncé que ce mensuel deviendra bi-hebdomadaire et éventuellement hebdomadaire, de manière à remplir le vacuum laissé par Time, qui pourrait abandonner son édition canadienne.

Présentement, ces deux revues sont considérées canadiennes aux fins de l'impôt.

Ceci signifie que les annonceurs dans Time et Reader's Digest peuvent invoquer comme dépenses déductibles de l'impôt les montants versés en publicité à ces deux revues. Pendant leur titre de magazines canadiens, ces deux publications ne pourront plus offrir le même privilège à leurs annonceurs, ce qui diminuera fortement le volume publicitaire.

Entre-temps, le nouveau ministre du Revenu, M. Jack Cullen, doit rendre publics les critères que devront suivre les publications pour être éligibles au titre de publication canadienne, aux yeux de l'impôt.

Les éditeurs de magazines étrangers, à l'exception de Time et Reader's Digest, ont tout le loisir présentement de mousser la vente de leur produit au Canada, mais les annonceurs canadiens qui achètent de l'espace publicitaire dans ces publications ne peuvent invoquer ce déboursé comme dépense admissible aux fins de l'impôt.

Le projet de loi a pour but de mettre fin à ce statut privilégié.

M. Faulkner entend rencontrer sous peu les porte-parole des partis d'opposition pour mettre au point un programme de débat, afin de statuer sur le projet de loi dès cet automne.

La grande vente Transcanada se poursuit aujourd'hui et mercredi dans tous les magasins Eaton de Montréal

A cause des difficultés de transport de la semaine dernière, vous n'avez probablement pas pu profiter de notre plus important événement de la saison. Pour cette raison, des centaines d'articles seront toujours en vente aujourd'hui et mercredi, tant qu'il y aura du stock. Ne manquez pas cette occasion! Magazinez tôt pour vous assurer d'un bon choix!

Les articles-vedettes de la vente Transcanada sont signalés par des affichettes rouges, il y en a sur tous les comptoirs!

EATON

ATTENTION ! ATTENTION !

Pour les gens de Sherbrooke et les environs nouvelle succursale au même bas prix
71 Belvedere Sud, Sherbrooke
567-1307

SUCCURSALE À LAVAL: 982, boul. Labelle, Chomedey Tél.: 687-3740 — 331-4297

POURQUOI PAYER PLUS CHER?
Évitez les frais d'intermédiaires

REVÊTEMENTS DE MAISONS DU CARRÉ \$50
Porte 2 panneaux verre trempé \$80.95
Porte émailée \$90.95
Porte patio 4 panneaux de verre trempé \$365.95
Contre-fenêtre sur mesure \$25.95

EN GRAND SPÉCIAL 2 et 3 lumières en stock
Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. Le vendredi à 9 h. Samedi jusqu'à midi

Directement du manufacturier au consommateur

J.L. ALUMINIUM INC.
Manufacture
1203 ouest, boul. Curé-Poirier LONGUEUIL
Appelez: 677-3023 521-4745

Coordonnés Pant-Man International

Des vêtements du dernier cri de la mode, taillés dans un mélange 50% polyester 50% acrylique lavable, sans repassage.

12⁸⁸
ch.

Pantalon Pant-Man

(401) Le vêtement de base. Modèle à surpiqûre sur le devant. Taille élastique. Choix de noir, rouille, ton chameau ou vert chasseur. Tailles 10 à 18.

Téléphoner à 842-6261. Vêtements sport interchangeables, rayon 132, au deuxième, centre-ville, et dans toutes les succursales.



24⁸⁸
ch.

Veste Pant-man International

(402) Veste assortie au pantalon pour faire un superbe pantailleur. Devant droit 3 boutons, 2 poches, col ouvert surpiqûre, empiècement au dos. Noir, rouille, ton chameau, vert chasseur. Tailles 10 à 18.



12⁸⁸
ch.

Jupe Pant-man International

(403) Coordonnée à la veste Pant man pour que vous ayez un bel ensemble. Elle est caractérisée par sa longueur de 25" et ses 6 godets. Mêmes couleurs et tailles que le pantalon et la veste.

Téléphoner à 842-6261. Vêtements sport interchangeables, rayon 132, au deuxième centre-ville et dans toutes les succursales.

5⁴⁶
ch.

Tuniques

Choix de 3 beaux modèles de polyesteracetate lavable. Tissu à motifs imprimés, manches longues et ceinture. Tailles 12 à 20.
(408) Devant boutonné
(409) Glissière sur patte
(410) Boutonnage sur patte

5⁹⁶
ch.

Pantalon

(411) Modèle à taille élastique, en acrylique lavable. Choix de noir, marine, brun, gris, beige ou vert. Tailles 10 à 20.
Veuillez faire un deuxième choix de couleur pour les commandes par téléphone.
Téléphoner à 842-6261. Vêtements sport Baymart, rayon 806, au niveau du métro centre-ville et dans toutes les succursales.

2⁹⁶
ch.

Chemisiers à bas prix

Modèles lavables, ton d'automne. Tailles P.M. ou G.
(412) Devant boutonné, poignets 2 boutons. Polyester chocolat, vert chasseur, ivoire, rouille, marine, bleu poudre ou chameau.
(413) Devant boutonné, poignets 2 boutons. Jersey d'acrylique ivoire, rouille, bleu poudre, menthe ou pêche.
(414) Col ouvert. Polyester blanc, marine, brun ou bleu.

Téléphoner à 842-6261. Veuillez faire un second choix de couleur pour les commandes par téléphone. Vêtements Baymart, au niveau du métro centre-ville et dans toutes les succursales.

4⁹⁶
ch.

Trompe-l'oeil

(415) Un chandail en acrylique, d'aspect 2 pièces. Encolure "V". Manches longues, poignets et devant cardigan à rayures. Vert chasseur, noir, brun, gris ou rouille. Tailles P.M. ou G.
(416) Hors photo. Même modèle que ci-dessus mais à devant uni. Rayures contrastantes à la taille et aux poignets. Gris, marine, rouille, beige ou brun. P. M. ou G.



Un petit déjeuner en vitesse au Casse-croûte

Vous avez faim. Vous êtes pressés. Venez au Casse-Croûte. Le service est rapide et courtis.

Le Casse-Croûte, au niveau du métro, Centre-ville.

Jour

9⁸⁸
ch.

Chemisiers de polyester imprimé

Très beaux modèles en jersey de polyester lavable. Manches longues. Imprimés divers. Tailles 10 à 18. (Hors-photo)

(404) Petits pois. Modèle à patte courte boutonnée. Cacao, vert, noir, brun ou rouge.
(405) Imprimé floral. Modèle à patte courte boutonnée. Brun, noir ou vert.
(406) Imprimé. Modèle à longue patte boutonnée. Brun, noir ou vert. (Rayon 132)
Veuillez faire un second choix de couleur pour les commandes par téléphone.

Téléphoner à 842-6261. Vêtements sport interchangeables, rayon 132, au deuxième, centre-ville et dans toutes les succursales.

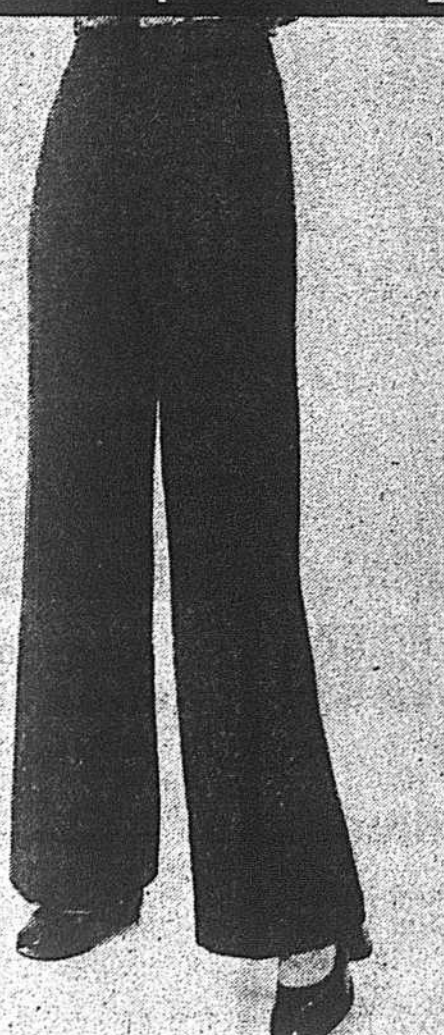


17⁸⁸
ch.

Pantalon mode

(407) Mélange 85% laine et 15% nylon d'aspect flanelle. Fermeture à glissière sur le devant et bande de taille à 2 boutons. Choix de brun, vert foncé, bleu ou rouille. Tailles 10 à 18.

Téléphoner à 842-6261. Vêtements sport interchangeables, rayon 132, au deuxième centre-ville et dans toutes les succursales.



6⁸⁸
ch.

Chemisier de polyester

(417) Manches longues, empiècement devant, patte boutonnée, col pointu. 100% polyester "Interlock" dans un choix de blanc, rouille, bleu, vert ou crème. Tailles P. M. ou G.

7⁸⁸
ch.

Pantalon de jersey double maille

(418) Modèle à taille élastique. En acrylique Courtelle* lavable. Noir, brun, rouille ou vert. Tailles 10 à 18. Ord. \$10.

* Marque déposée

Téléphoner à 842-6261. Econo-sport, rayon 191, au troisième centre-ville et dans toutes les succursales.



Trench-coats pour hommes

(1201) Tissu imperméable Nino, doublure de Borg[®] amovible, pattes d'épaules, ceinture à boucle, empiècement au dos. Beige ou marine. Du 36 au 46 (centre-ville seulement) et du 38 au 44 (dans les succursales). Longueurs convenant à la plupart des statures.

49⁸⁸ ch.

Vestes de velours côtelé

(1202) Une veste bien chaude à prix spécial du Jour de la Baie. Col cranté de peluche, manches montées, martingale, deux poches fendues, deux grandes poches plaquées à rabats, fermeture à trois boutons, garniture de cuir sur l'empiècement et les poches, doublure molletonnée. Ton chameau seulement. Du 36 au 46. *Marque déposée.

44⁸⁸ ch.

Téléphoner à 842-6261. Rayon 317: boutique Junior, Rez-de-chaussée centre-ville et dans toutes les succursales.



39⁸⁸ ch.

Vestes de ski poids plume

(1203) Marque canadienne bien connue... Vestes de 30" de long à doublure 100% duvet. Capuchon amovible fixé par des boutons pression, poches à fermetures à pression, poche intérieure, taille coulissée. Marine ou bleu poudre. Du 36 au 46.

Téléphoner à 842-6261. Rayon 310: vêtements sport. Rez-de-chaussée centre-ville et dans toutes les succursales.



1036 ch.

Vestes ski pour hommes

(1204) Vestes de taffetas de nylon imperméable. Doublure molletonnée 100% polyester, capuche escamotable dans le col, glissière fonctionnant dans les deux sens, deux poches à rabats et à fermetures à pression, ceinture à boucle magnétique, longueur: 30". Marine, bleu, chocolat ou rouge vin. Du 36 au 46.

Téléphoner à 842-6261. Rayon 847: vêtements "Baymart" pour hommes. Niveau du métro centre ville et dans toutes les succursales.



1986 ch.

Blousons d'aviateur en tissu à carreaux

(1205) Confort, chaleur et bas prix en grand style à l'occasion du Jour de la Baie. Blouson de style très mode en tissu de laine mélangée, doublure et garnitures de peluche depolyester. Fermeture à glissière sur le devant, deux poches plaquées. Carreaux à dominante rouge, bleu, brune ou verte. Du 36 au 46.

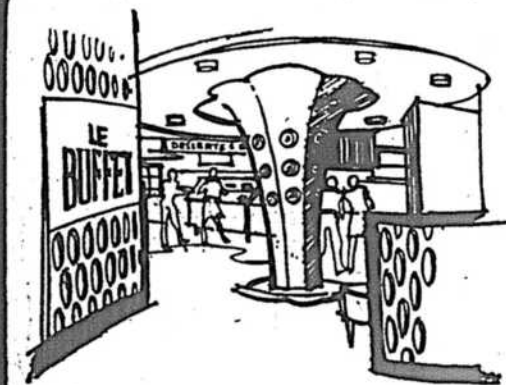
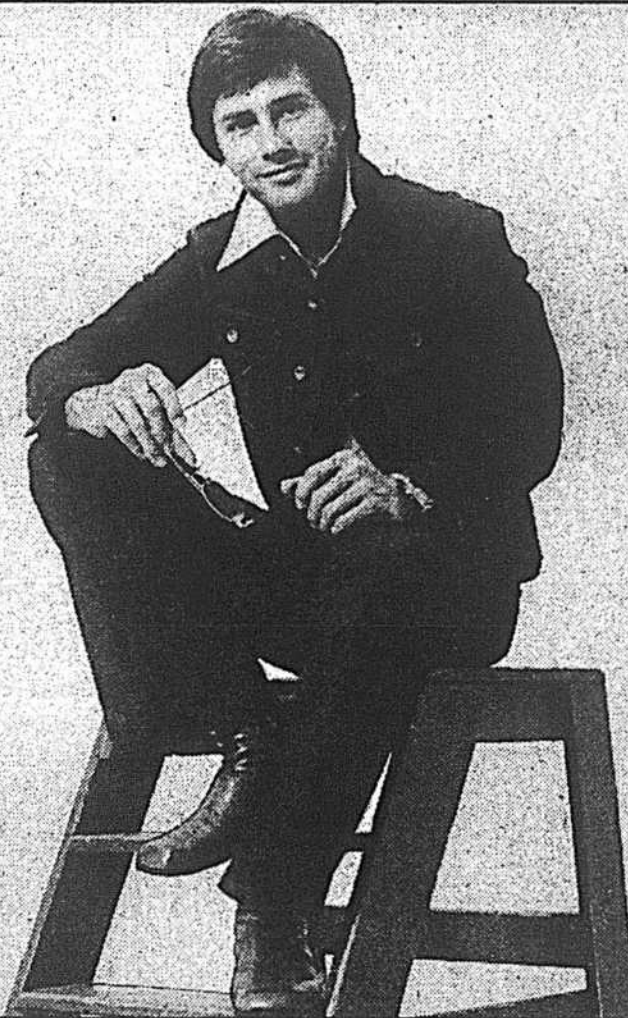
Rabais de 20% sur les jeans et les vestes Lee!

(1206) Vous pouvez vous procurer des jeans et des vestes très mode, de marque connue à bas prix avantageux. Jeans de coupe courante à jambes légèrement évasées. Vestes à poches poitrine à rabats fermés par deux boutons, poignets boutonnés. Denim 100% coton. Jeans: du 28 au 42. Vestes: du 36 au 44.

Ord. 15.95 et 19.95.

1276 et **1596** ch.

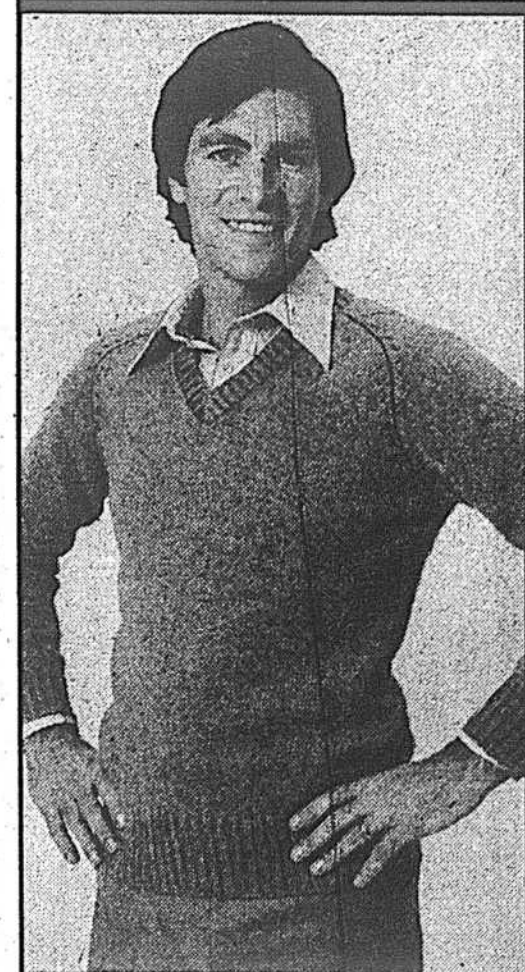
Téléphoner à 842-6261. Rayon 310: vêtements sports. Rez-de-chaussée centre-ville et dans toutes les succursales sauf avis contraire.



Le Buffet:

Libre-service, au septième. Petit déjeuner, café, déjeuner, goûter et diner y sont servis. Bière et vin.

Jour

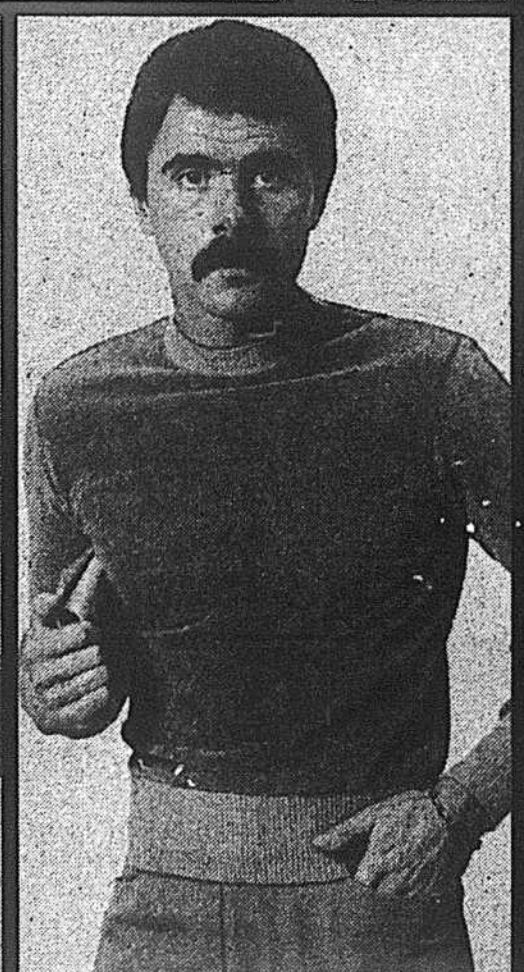


1388 ch.

Pulls de shetland

(1207) Pulls importés d'Angleterre. Manches longues, encolure en V, poignets, taille et encolure en côtes. Véritable laine Shetland. Noir, bleu, rouille, vert ou chameau. Tailles TP, P, M, G. Ord. \$18.

Téléphoner à 842-6261. Rayon 317: boutique junior World. Rez-de-chaussée centre-ville et dans toutes les succursales sauf avis contraire.



1388 ch.

Pulls en tricot-velours

(1208) Tricot-velours: 80% coton, 20% polyester. Manches longues, encolure ras du cou. Ivoire, rouille, chocolat et bleu. Ord. \$18.



1788 ch.

Cardigans pour hommes

(1209) Cardigans fabriqués en Irlande. Manches longues, emmanchures marteau, fermeture à 5 boutons de nacre. 100% laine d'agneau. Naturel, bleu ardoise, gris pâle, rouille. Marine (centre-ville seulement). Tailles: P, M, G, EG.

Téléphoner à 842-6261. Rayon 317: boutique junior World. Rez-de-chaussée centre-ville et dans toutes les succursales sauf avis contraire.



788 ch.

Pulls à col roulé

(1211) 100% acrylique. Ecri, marine, rouille, bleu ardoise ou chocolat. Tailles: P, M, G, EG.

1488 ch.

Pulls à encolure en V

(1210) Laine d'agneau. Manches longues. D'Irlande. Blanc et vert mousse (sauf à Boulevard), rouille, jaune, naturel ou bleu ardoise. Tailles: P, M, G, EG.

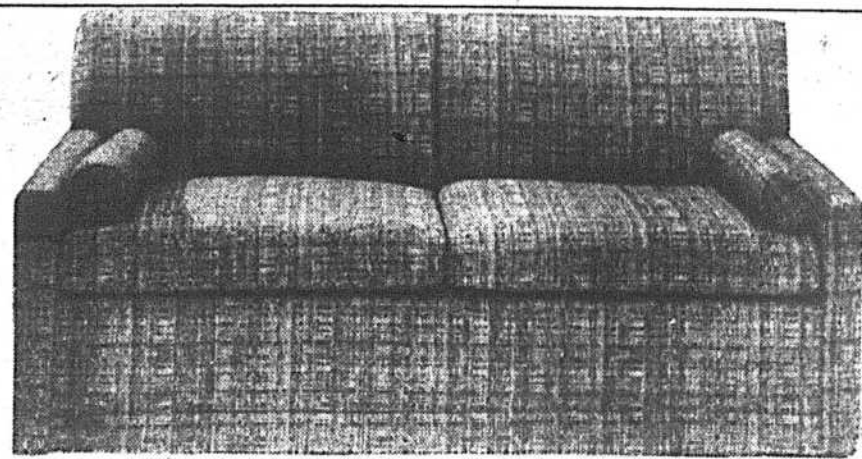
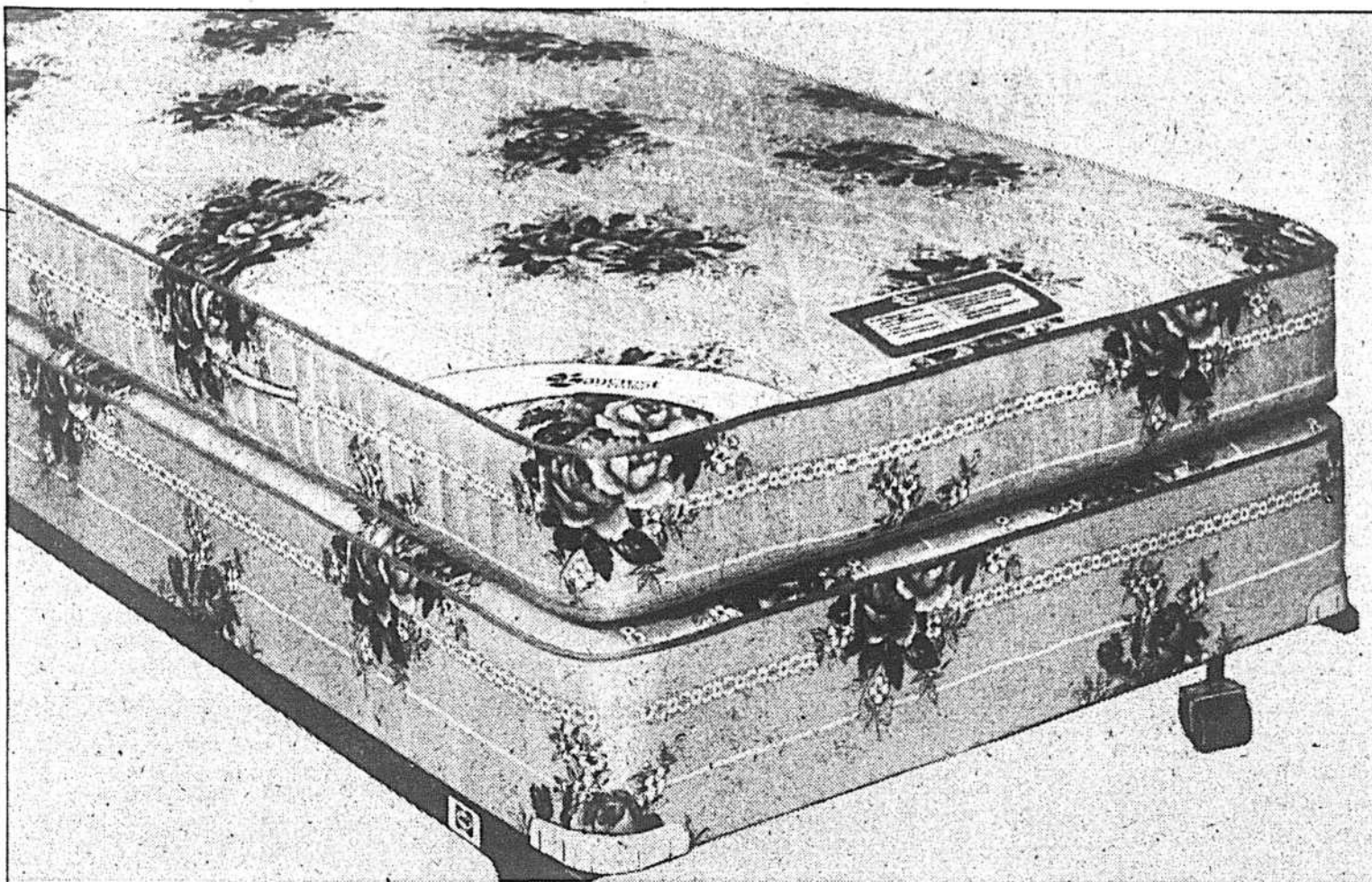


786 ch.

Tricots de marin

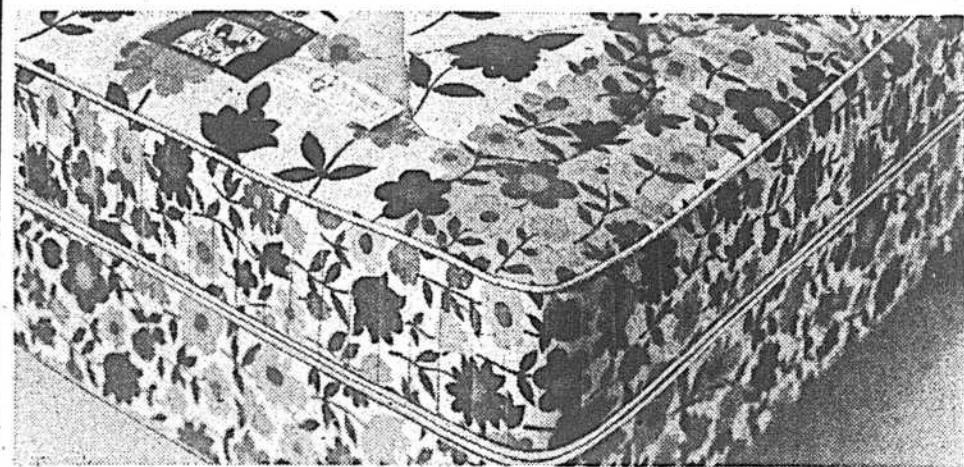
(1212) Un style très à la mode à un prix très avantageux! Pulls en "V" ou ras du cou à devant torsadé. Tricot d'acrylique 100% lavable en machine. Blanc cassé seulement. Tailles: P, M, G, EG.

Téléphoner à 842-6261. Rayon 853: vêtements "Baymart" pour hommes. Niveau du métro centre ville et dans toutes les succursales.



Hide-a-Bed Ventura de Simmons à bas prix exceptionnel **\$298^{ch.}**
Ord. 399.95

(1802) Modèle standard super confortable. Il s'intègre à tout décor. Matelas 2 places Slumber-King à 312 ressorts, 2 traversins. Tissu 100% nylon, ton naturel (une variation du modèle représenté).



Lit continental Posture-Rest **\$88^{le lit}**
Ord. 119.95

(1803) Lit de 39" comprenant: matelas à 231 ressorts hélicoïdaux, l'équivalent d'un matelas de 4'6" sommier tapissier, fixations pieds, et panneau de tête rembourrés de vinyl blanc. Coutil à motif floral bleu.

Facilités de paiement sur demande
Téléphoner à 842-6261, Meubles, rayon 511, au sixième centre-ville et dans toutes les succursales.

Matelas ou sommiers tapissier de luxe Baycrest... à bas prix!

(1801) Chaque matelas est caractérisé par: 312 ressorts "ajusto rest" (l'équivalent d'un matelas de 4'6"), bords préfabriqués, poignées de corde, tissu bleu, fleuri, matelassé sur mousse.

Chaque sommier tapissier a 72 ressorts hélicoïdaux (l'équivalent d'un sommier de 4'6"). Aussi recouvert de coutil fleuri bleu.

Facultatif: cadre monté sur roulettes pour lits de 3'3" à 5'. **24.95 ch.**

Matelas ou sommier tapissier 3'3" **\$68^{ch.}**

Matelas ou sommier tapissier 4'6" **\$88^{ch.}**

Matelas et sommier tapissier 5' (cadre et roulettes compris) **\$248^{l'ens.}**

Facilités de paiement sur demande

Draps et taies Tex-Made

Ils sont faits au Québec dans un mélange polyester et coton très doux. Profitez de nos véritables bas prix!

Protège-matelas

(1804) Rembourrés de polyester et faciles à entretenir

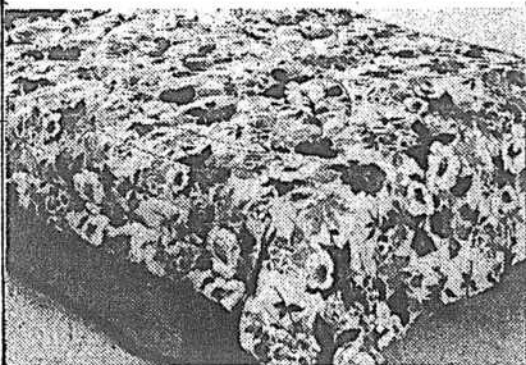
Lit jumeau, 39" sur 75" **948^{ch.}** Ord. 11.98 ch.
Lit 2 places, 54" sur 75" **1188^{ch.}** Ord. 14.98 ch.
Lit Queen, 60" sur 80" **1288^{ch.}** Ord. 16.98 ch.



Couvertures "Kenwood"

2288^{ch.}

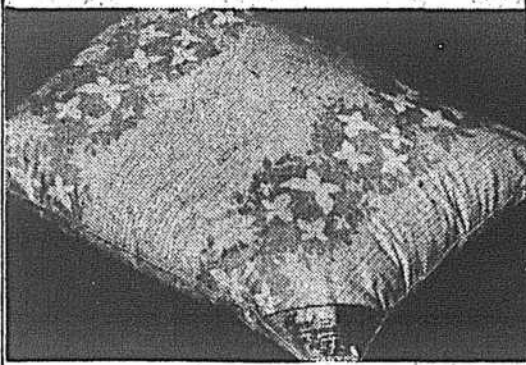
(1805) Douces, très chaudes et jolies, elles sont en pure laine à bordure de satin. Chaque couverture est présentée dans une boîte cadeau. Ton or, azalée, bleu espace, blanc ou cannelle, 72" sur 84"



Edredons à motif floral

(1806) Chauds la nuit, décoratifs la jour. Ils sont rembourrés de polyester. Beau motif floral. Choix de bleu, lilas ou ton or.

Lit jumeau, 64" sur 70" **1488^{ch.}** Ord. 19.98 ch.
Lit 2 places, 70" sur 82" **1988^{ch.}** Ord. 24.98 ch.
Lit Queen, 76" sur 88" **2298^{ch.}** Ord. 29.98 ch.



Oreillers rembourrés polyester

(1807) En polyester Fortrel® non allergène. Bleu sur fond blanc.

19" sur 25" **6.88^{ch.}**
20" sur 29" **8.78^{ch.}**

*Marque déposée.

Motif floral classique

(1808) Un joli motif typiquement canadien dans un ton cannelle, rehaussé de jaune et bleu.

Lit jumeau 66" sur 100" (droit) 39" sur 75" (housse)	Lit Queen 90" sur 105" (droit) 60" sur 80" (housse)
588^{ch.}	878^{ch.}
Lit 2 places 81" sur 100" (droit) 54" sur 75" (housse)	Taies 42" sur 33"
688^{ch.}	358^{La paire}

Aspect "Seersucker"

(1809) Pour ajouter une note pleine de fraîcheur dans votre chambre à coucher. Draps et taies "sans repassage". Pêche, bleu ou havane.

Lit jumeau 66" sur 100" (droit) 39" sur 75" (housse)	Lit Queen 90" sur 105" (droit) 60" sur 80" (housse)
588^{ch.}	878^{ch.}
Lit 2 places 81" sur 100" (droit) 54" sur 75" (housse)	Taies 42" sur 33"
688^{ch.}	358^{La paire}

Draps et taies blancs Tex-Made

(1810) Entretien facile, pas de repassage. Mélange polyester et coton.

Lit jumeau 66" sur 100" (droit) 39" sur 75" (housse)	Lit 2 places 81" sur 100" (droit) 54" sur 75" (housse)
488^{ch.}	548^{ch.}
Lit Queen 90" sur 105" (droit) 60" sur 80" (housse)	Taies 42" sur 33"
688^{ch.}	288^{paire}



Serviettes assorties "Caldwell"

(1811) Tons unis. Choix de bleu, rose vif, jaune, brun, pistache, écarlate ou rouge.

Bain, 22" sur 44" **388^{ch.}**
Essuie-mains, 16" sur 29" **188^{ch.}**
Débarbouillette, 13" sur 13" **88^{ch.}**
Tapis. **388^{ch.}**

(1812) Serviettes à jolis motifs, serviettes unies. Brun, bronze, rouge, orange

Bain, 22" sur 44" **388^{ch.}**
Essuie-mains, 15" sur 26" **188^{ch.}**
Débarbouillette, 12" sur 12" **88^{ch.}**

Téléphoner à 842-6261, Linge de maison, rayon 60, au quatrième centre-ville et dans toutes les succursales.

du nouveau, presto!

avec un compte à la Baie

Composez **844-1515** poste 214

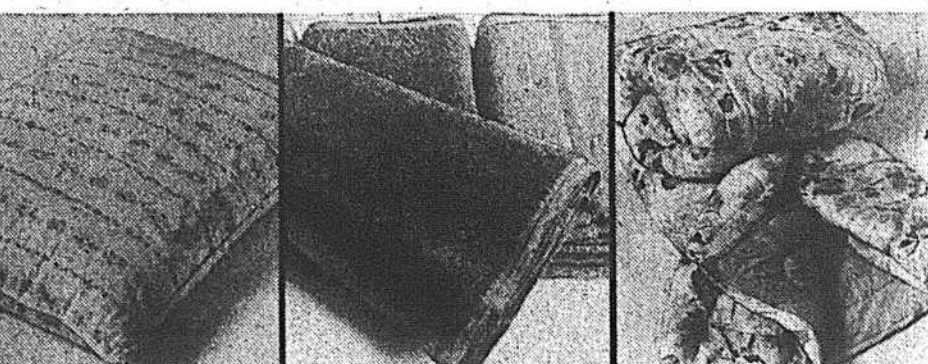
... votre compte est tout prêt quand vous en avez besoin.

Jour

Draps de finette de coton

(1813) Modèles de second choix. De légères imperfections n'affectent en rien la qualité ou l'apparence. Choix de blanc à bordures pastel. Un très bon achat!

70" sur 90" **488^{ch.}** 80" sur 100" **588^{ch.}**



Oreillers à vrais bas prix!

(1814) Oreillers de première qualité. Choix de 2 modèles.

A. Garnissage polyester, 17" sur 26" **228^{ch.}**
B. Modèle rembourré de plume, 16" sur 24" **228^{ch.}**

Serviettes de bain Wabasso

(1815) Serviettes de second choix à véritables bas prix! De légères imperfections n'affectent en rien la qualité et l'apparence. Faites votre choix dans notre vaste assortiment de motifs et d'unis.

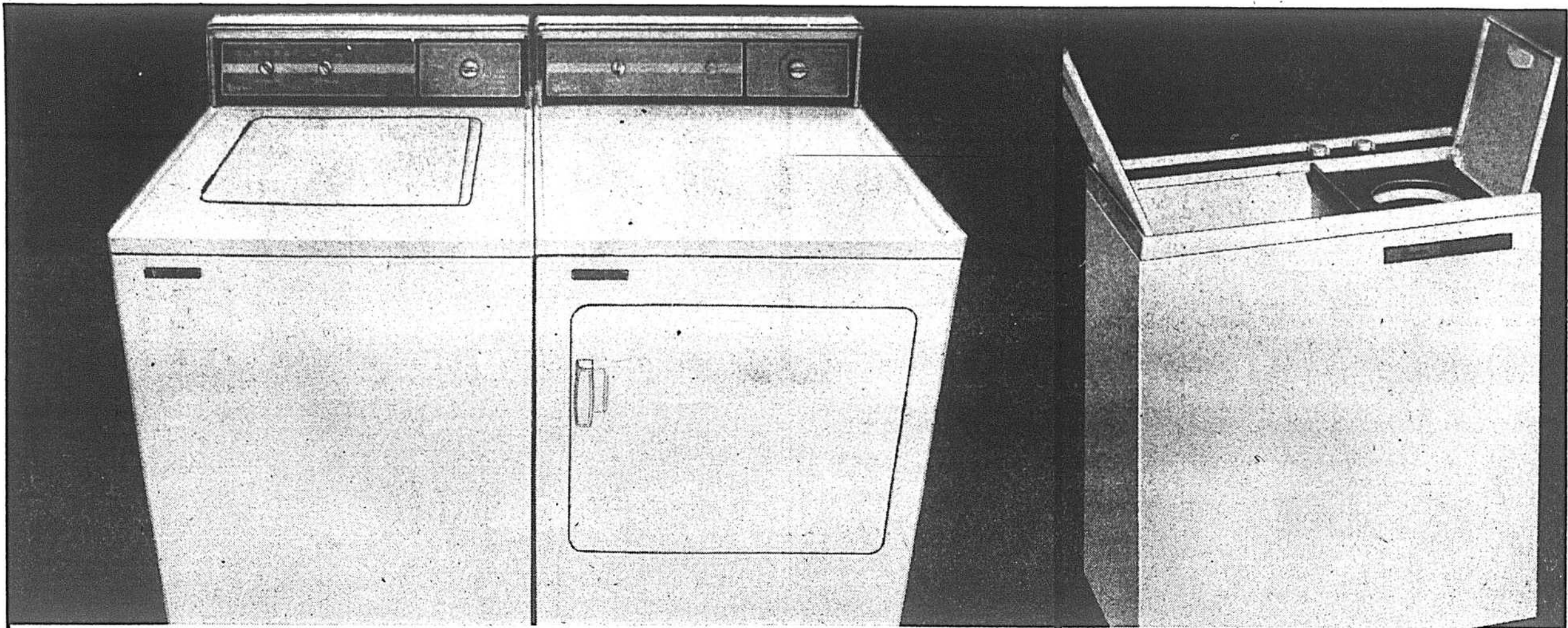
188^{ch.}

Edredons

(1816) Mousse de 100% rayonne, rembourrée de 100% polyester et envers de mélange 80% acétate 20% nylon. Rose, bleu ou ton or. Motif floral Giselle.

58" sur 70" **8.88^{ch.}**
70" sur 82" **11.88^{ch.}**
78" sur 88" **14.88^{ch.}**

Téléphoner à 842-6261, Linge de maison Baymart, rayon 893, au niveau du métro centre-ville et dans toutes les succursales.



Machine à laver automatique

Baycrest \$318
facilités de paiement sur demande ch.

(2301) Machine à une vitesse, cuve d'une capacité de 18 lb, agitateur spirale — filtre de recirculation — régulateur de niveau d'eau — choix de 5 températures — verrouillage au moment de l'essorage. Blanc. Garantie: 1 an sur le service d'après-vente complet (pièces et main d'oeuvre), quatre années supplémentaires sur la transmission (pièces seulement). Dimensions: 26" sur 25" sur 41".

(2302) Hors photo

Machine à laver Baycrest à deux vitesses \$338
Cuve d'une capacité de 18 lb, régulateur du niveau d'eau, choix de 5 températures, etc. Blanc ou ton or.
Facilités de paiement sur demande. Supplément de \$10 pour la couleur.

Sécheuse automatique

Baycrest \$208
facilités de paiement sur demande ch.

(2303) Cycle régulier, cycle minute. Air chaud, air tiède ou duvetage, bouton de sûreté de démarrage, grande porte de 16", capacité: 5,7 pieds cubes. Blanc. Dimensions: 26" sur 25" sur 41".

Sécheuse automatique Baycrest \$228

(2304) Hors-photo

Cycle régulier minute, cycle régulier automatique, air chaud, air tiède, duvetage, grande ouverture de 16" de diamètre. Blanc ou ton or. Dimensions: 27" sur 25" sur 41".
Facilités de paiement sur demande. Supplément de \$10 pour la couleur.

Laveuse-essoreuse jumelée mobile

Baycrest \$188
facilités de paiement sur demande ch.

(2305) Roulettes, cuve moulée en polypropylène, n'exige ni installation électrique ni plomberie spéciale, turbine, arrêt automatique de l'essoreuse. Garantie: un an de service après-vente complet (pièces et service). Blanc seulement. Dimensions: 29" sur 16" sur 31".

Mini-sécheuse mobile Baycrest \$178

(2306) Hors photo

Roulettes, se branche sur toutes les prises standard, minuterie automatique, cycle de refroidissement, cycle de duvetage de 30 mn. Blanc ou ton or. Dimensions: 24" sur 16" sur 31". Garantie: un an sur le service après-vente complet (pièces et main d'oeuvre).
facilités de paiement sur demande. Supplément de \$10 pour la couleur.

de la
Baycrest
saie



Réfrigérateur sans givre Baycrest 13.4 pi cu.

facilités de paiement sur demande.
Supplément de \$10 pour la couleur.

(2307) Clayettes réglables 10 positions, roulettes à l'arrière, congélateur 110 lb d'aliments, bouton de réglage de la température pour chaque partie. Dimensions: 57" sur 30" sur 26 1/2". Blanc, vert avocat ou or moisson.

Réfrigérateur Baycrest de 15 pi cu.

\$428
ch.

(2308) Sans givre à deux portes superposées et à ouverture à droite. Congélateur 142 lb, clayettes réglables 10 positions, roulettes à l'arrière. Blanc, vert avocat ou or moisson. 59" sur 30 sur 28".

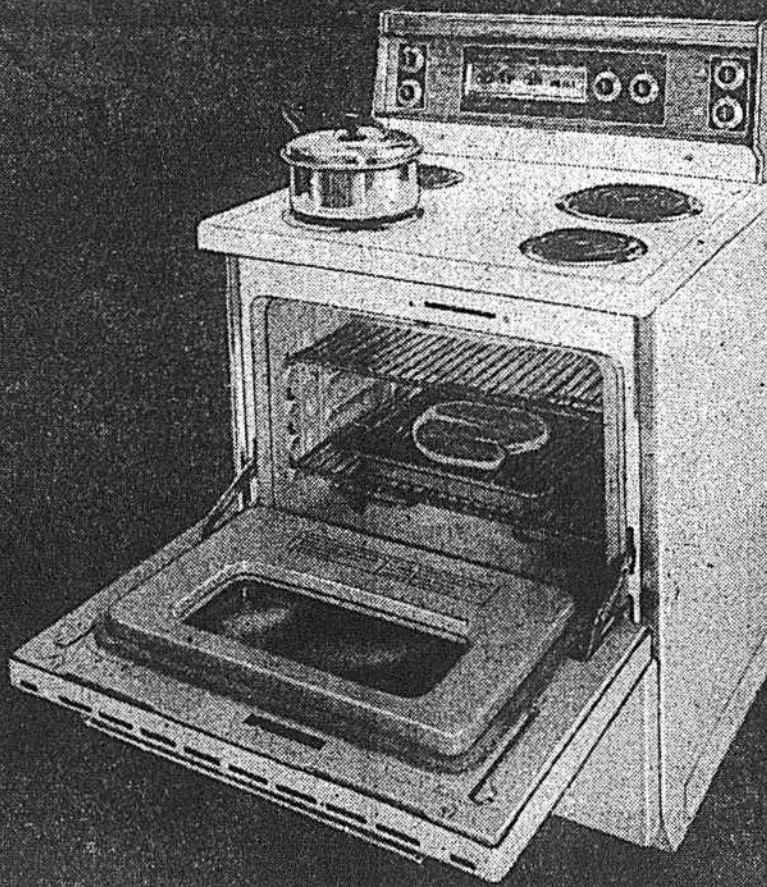
facilités de paiement sur demande.
supplément de \$10 pour la couleur



Cuisinière Baycrest de 30" \$238
facilités de paiement sur demande
supplément de \$10 pour la couleur ch.

(2309) Caractéristiques: minuterie "Delaycook" qui peut préparer le repas quand vous êtes sortie: le repas cuit et reste au chaud. Four à thermostat, réglage de la température pour la cuisson au four ou les grillades, éléments de surface à réglage très précis. Dimensions: 43 1/2" sur 30" sur 26".

Blanc, vert avocat ou ton or.



Cuisinière Baycrest 30' à four autonettoyant \$478
facilités de paiement sur demande
supplément de \$10 pour la couleur ch.

(2310) Caractéristiques: minuterie à lecture directe et compte-minutes, four autonettoyant par pyrolyse, tourne-broche intégré, loquet de sécurité, hublot dans la porte du four, réflecteur de técheferite amovible et de nombreuses autres caractéristiques. Blanc, or moisson ou vert avocat. Dimensions: 30" sur 27" sur 47".

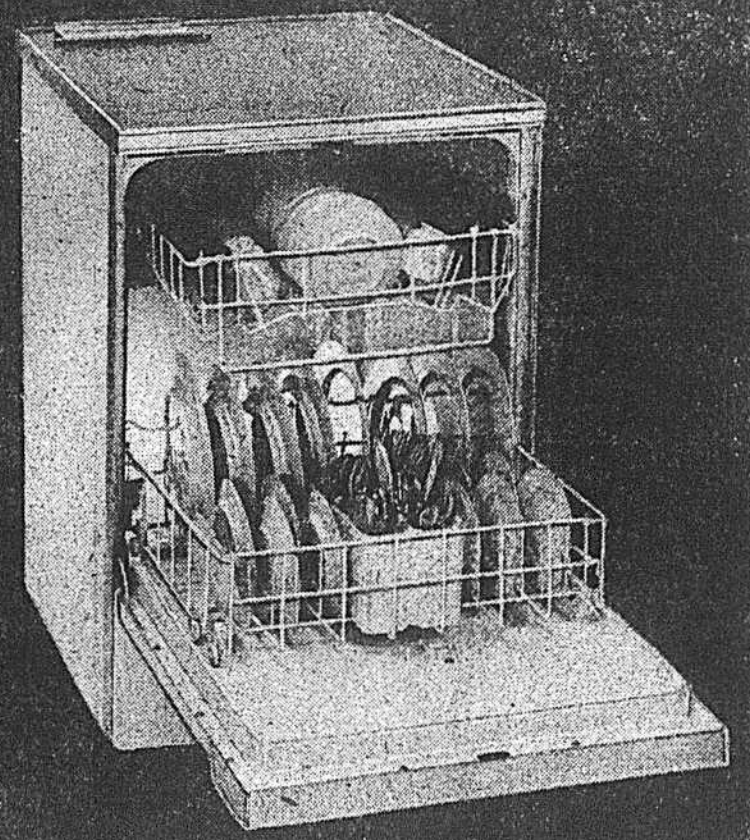
Cuisinière Baycrest 30" à four à nettoyage continu \$288

(2311) Hors photo

Minuterie "Delaycook", voyant lumineux indiquant le moment où les aliments sont prêts à être sortis du four, nombreuses autres caractéristiques. Blanc, cuivre, vert avocat ou ton or. 47 1/4" sur 30pp sur 26".
facilités de paiement sur demande. Supplément de \$10 pour la couleur.

Rayon 627: gros appareils électroménagers.

Téléphoner à 842-6261. 4e étage centre-ville et dans toutes les succursales.



Lave-vaisselle adaptable Baycrest \$298
facilités de paiement sur demande
supplément de \$10 pour la couleur ch.

(2312) Plan de travail en Formica, imitation cerisier. Eau pulsée à deux niveaux, deux distributeurs automatiques de détergent, distributeur automatique de produits de rinçage, 3 cycles, deux paniers coulissants, broyeur d'aliments mous et nombreuses autres caractéristiques. Blanc, vert, avocat, or moisson. Dimensions: 36 5/8" sur 24 3/8" sur 25". Garantie: un an sur le service après-vente (pièces et main-d'oeuvre).

Marque déposée

Les Caribous champions

Osynchuck savoure sa vengeance!

par Guy ROBILLARD

QUEBEC — Les Caribous de Québec ont éliminé les Québécois de Montréal et Gord Osynchuck a atteint l'extase dans la jouissance sportive!

L'ex-joueur des Québécois, qui hait Jim Bishop (l'instructeur montréalais) à s'en confesser et rêvait d'une vengeance depuis son passage à Québec, a en effet cloué le cercueil de son ancienne équipe en réalisant un tour du chapeau dès la première période, alors que les Caribous sont sortis de

leur torpeur des matches précédents pour écraser les Québécois 16-10 et remporter la Coupe des Nations, 4-2.

Osynchuck, un grand enfant, ne cessait de répéter après la rencontre: "Penses-y. Battrer cet homme qui ne me jugeait pas assez bon pour son équipe — oh boy! It's great." La conversation l'enthousiasme, l'exultation, l'allégresse d'Osynchuck nous séduisaient d'autant plus qu'il nous offrait une gorgée de sa bouteille de champagne entre chaque phrase, au milieu du turbulent vestiaire des siens.

L'ancien Québécois n'a cependant pas été la seule vedette des siens, puisque le gardien Larry Smeltzer a aussi joué un fort match, non pas qu'il ait été appelé à exécuter plusieurs arrêts difficiles, puisque sa défensive a été presque imperméable, mais il a su faire les arrêts clés, surtout à la première période, contrairement à Ernie Mitchell, qui n'a pas connu un de ses meilleurs matches hier. Smeltzer a de plus obtenu pas

moins de 5 mentions d'assistance, dont 4 à la dernière période, deux records des séries éliminatoires.

Mais, dans l'ensemble, il faut reconnaître que les Caribous ont dominé amplement et que leur victoire en fut une d'équipe pour reprendre un cliché vieux comme Jacques Beauchamp. Pourtant, les Québécois n'ont jamais lâché et se sont avérés de bons perdants, marquant quelques buts à la toute fin de la rencontre plutôt que de chercher des bagarres inutiles comme plusieurs formations. L'aurait fait

dans les circonstances pour pallier la frustration.

"Mes joueurs ont bien essayé, mais rien ne fonctionnait", a convenu Bishop. "Que puis-je dire de plus? Ce fut une très bonne série pour la crosse. Quant au match de ce soir, je ne peux en expliquer rationnellement le résultat. Le sport, c'est souvent comme ça... Il y a deux choses: essayer fort et exécuter bien. Ce soir, nous avons travaillé fort mais mal exécuté. Et il faut dire aussi que Québec a joué son meilleur match de la série", a reconnu un Bishop plein de classe dans la défaite.

"Nous avons enfin joué le match que nous attendions depuis le début de la série", a confirmé l'heureux instructeur des Caribous, Medo Martinello.

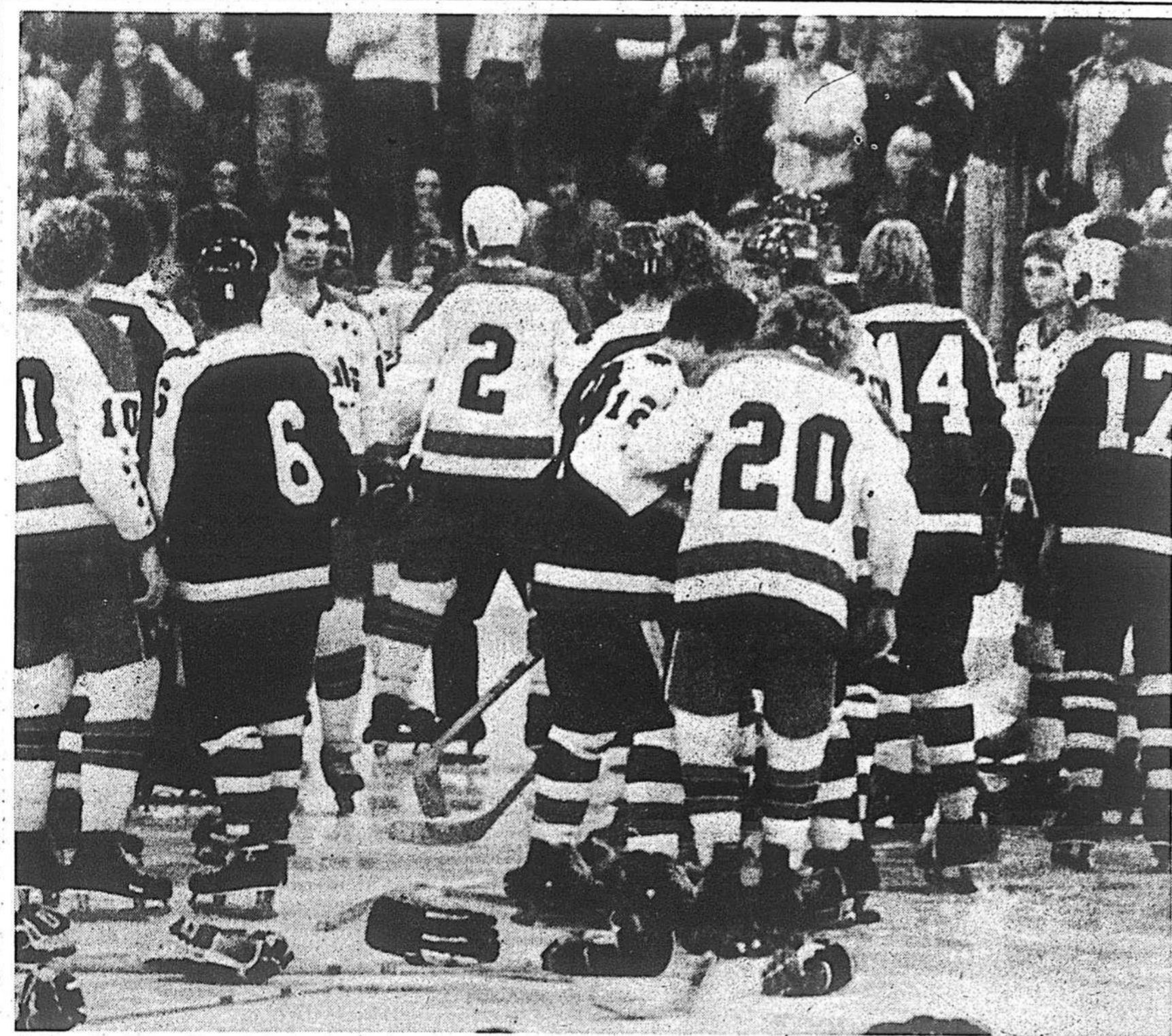
BLOC NOTES

"C'est Jimmy Higgs et Ken Alexander (qui n'a même pas joué de la série) qui ont gagné ce match pour

nous et non Martinello", a commenté un joueur des Caribous après la rencontre. "Ce sont eux qui se sont aperçus qu'il valait mieux sortir la balle en courant qu'en passant quand Bishop envoyait des poursuivants dans notre zone... Ça fait toute la différence!"

Cawker, Durante, Cook et Sanderson ont réussi chacun deux buts pour les Caribous, dont les autres filets sont allés à Higgs, Evans, Murdock, Gow et Wilson.

John Davis, qui n'a rien à se reprocher dans la défaite a réussi trois buts pour les montréalais, Ken Wiszowski qui a connu une très mauvaise série, deux Tasker, Litzenberger, Arena, Jones et Ron Pinder, un chacun... Robert Bleau n'a fait que quelques présences au jeu... Dire que l'instructeur Morley Kells des Tomahawks de Long Island, appelait les joueurs des Caribous les "pot" smoking hippies"...



Petite soirée intime, hier soir, à London où les Capitals de Washington et les Maple Leafs de Toronto ont sauté tous ensemble sur la glace au début de la seconde période pour faire connaissance. Tout avait commencé en première période alors que Dave Dunn (Toronto) et Mike Marson (Washington) en étaient venus aux coups. Lorsqu'ils se sont retrouvés en seconde période, Dunn a aussitôt dardé Marson en plein visage. Il a été puni. Mais Marson a suivi Dunn au banc des punitions et lui a asséné un coup de bâton sur la tête. Les bancs se sont aussitôt vidés. Les Capitals qui l'ont emporté 4-1, n'ont pas encore perdu en cinq matches hors concours.

Délire au Colisée!

QUEBEC — Les partisans des Caribous ont commencé à ovationner les premiers champions professionnels majeurs de Québec dès la quinzième minute de jeu de la période finale.

Ils étaient 9,000, moins nombreux que lors des deux autres matches au Colisée, mais combien plus bruyants. Au cours des cinq dernières minutes, ils ont crié, chanté, "Vive les Pi-oui du Carnaval... dansé, joué du tambour. Marius Fortier, qui a vécu toute l'aventure des Nordiques et des Caribous, ne pouvait pourtant comparer cet enthousiasme qu'aux plus beaux moments des Remparts, lorsque ces derniers ont remporté la Coupe Memorial. Jamais, a-t-il assuré, les Nordiques n'ont reçu un pareil traitement même en finale de l'AMH contre les Aeros de Houston.

En plus de l'organisme officiel, il y avait un joueur de tambour et un danseur dans l'assistance pour entraîner la foule absolument survoltée. A cinq minutes de la fin, l'annonceur maison invitait déjà les gens à un immense "party" qui a eu lieu après le match dans un hôtel du centre-ville, ainsi qu'à une parade en ville prévue sur l'heure du midi aujourd'hui.

L'enthousiasme délirant des spectateurs a atteint son paroxysme lors de la présentation de la Coupe des Nations, faite uniquement en français s'il vous plaît, par le président de la ligue, Gerry Patterson. Quand on a par la suite annoncé qu'on procéderait à la présentation du trophée Labatt, accordé au joueur le plus utile aux Caribous, la foule s'est mise à scander en chœur Smeltzer, Smeltzer,

Smeltzer... C'est évidemment lui qui a mérité l'honneur.

G.R.

Pelé blessé Le match de soccer contremandé

Le match de soccer qui devait opposer, ce soir à l'Autostade, le Cosmos de New York à une sélection du Québec a été contremandé. Privé des services de son joueur-étoile, Pelé, le Cosmos a préféré annuler la rencontre. Pelé aurait aggravé une blessure à la cuisse à Porto Rico récemment, et il n'aurait pu jouer à Haïti dimanche dernier, soulevant l'ire des spectateurs.

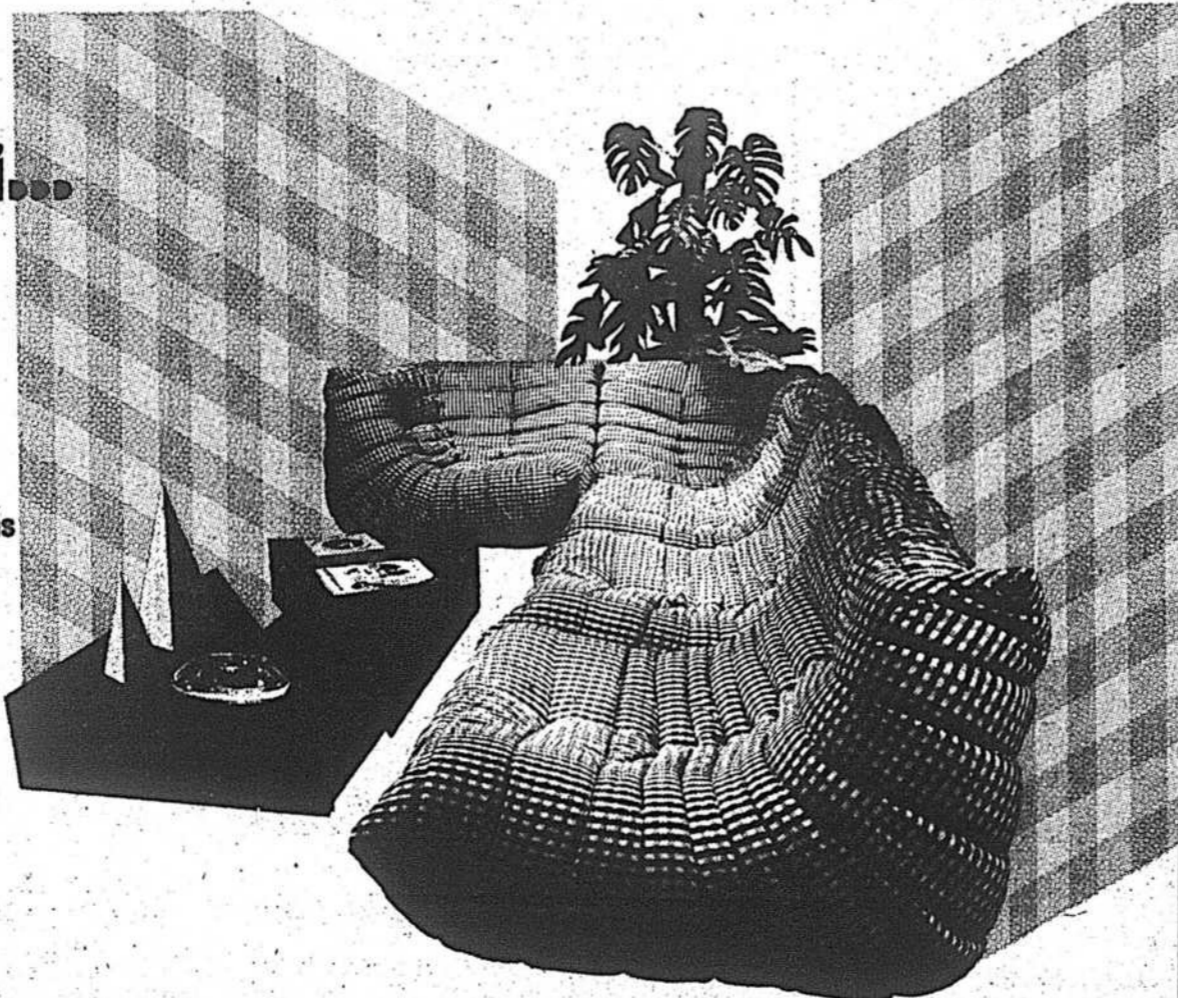
Le Cosmos de New York revient d'une tournée en Europe, où il a attiré, grâce à Pelé, des foules record. Le président du club américain, Clive Toye a expliqué: "Sans Pelé nous préférons annuler la rencontre à l'Autostade. Les spectateurs paient surtout pour voir Pelé à l'oeuvre, et nous ne voulons voler personne..."

le château
d'aujourd'hui...
est ravagant
ou sage

LA FORME DU CONFORT

Au Château d'Aujourd'hui, nous croyons que le confort repose dans la forme et dans l'environnement.

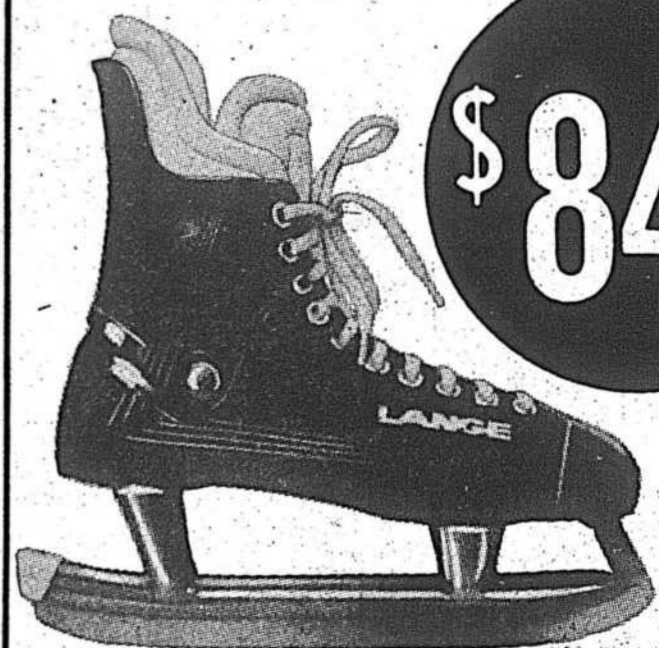
Quand votre corps ne fait qu'un avec les choses qui l'entourent, vous vivez une merveilleuse histoire de bien-être...



Il y a trois Château d'Aujourd'hui:
• 6370 St-Hubert • 6375 St-Hubert, Montréal • 1125 boulevard St-Martin, Laval.
Téléphone: 382-4710

VOTRE SAISON DE HOCKEY COMMENCE CHEZ DUBOIS SPORT

LANGE



\$84⁹⁵

MODELE
COMPÉTITION

LANGE LASER 3 \$64⁹⁵
SPECIAL DUBOIS

LANGE JUNIOR \$49⁹⁵
COMPÉTITION SPECIAL DUBOIS

DUBOIS SPORTS INC.
7915 LAJEUNESSE (COIN GONDON & LAJEUNESSE)
MÉTRO JARRY 279-7391

COMMANDES POSTALES ET
TÉLÉPHONQUES ACCEPTÉES

Heures d'affaires: mardi et mercredi de 9 h a.m. à 6 h p.m. Jeudi et vendredi de 9 h a.m. à 9 h p.m. Samedi de 9 h a.m. à 5 h p.m. Lundi: fermé





La Chevette en version Rallye 1.6, la première mini-voiture américaine. Réussira-t-elle à déloger ses rivales étrangères ?

La Chevette: une lutte à suivre...

General Motors du Canada a dévoilé la semaine dernière le prix des deux versions de sa nouvelle Chevette et nous devons avouer que nous avons été surpris par les chiffres annoncés.

Le prix de \$3,308 pour le modèle de base, la Scooter, peut sembler alléchant mais il faut se rappeler que cette version simplifiée de la Chevette ne connaît qu'une très faible diffusion. Ce modèle sans banquette arrière n'offre que le strict minimum et ne pourra être utilisé qu'à des fins commerciales comme véhicule de livraison. Comme exemples de la pauvreté de son équipement,

mentionnons que le siège du passager n'est pas réglable, que les chromes ont été remplacés par une peinture argentée (même sur les enjoliveurs et les pare-chocs), qu'il n'y a pas de moquette sur le plancher et que les emblèmes d'identification ont été substitués par des auto-colants.

Le prix du modèle quatre places est donc beaucoup plus réaliste et il se situe à \$3,534. Encore là, il s'agit du prix de la version normale à moteur 4 cyl. de 85 po. cu. et on n'a pas encore révélé le coût des options puisque la Chevette sera également disponible avec un moteur 1.6

ou 97.6 po. cu. sous le nom de "Rallye 1.6". Il y aura aussi le modèle "Woody" qui bénéficiera d'une présentation plus luxueuse comprenant notamment une décoration de bas de caisse en simili-bois.

Tout compte fait, on sera pas loin de \$4000 et il est certain que la Chevette aura fort à faire pour déloger certaines de ses rivales européennes ou japonaises. Il y a bien sûr l'argument du service après-vente et de la disponibilité des pièces mais l'expérience de la Vega risque d'effrayer les consommateurs. La Chevette est de loin une bien meilleure voiture

SUITE EN D

La Jaguar XJ-S: une limousine haute performance

par Jacques DUVAL
collaboration spéciale

La Jaguar XK-E n'est plus... Après une carrière de 14 ans (elle fut lancée en 1961), cette émoustillante voiture de sport vient d'être mise à la retraite. Sa disparition marque la fin d'un autre beau chapitre de l'histoire de l'automobile et il est d'ores et déjà assuré que la XK-E deviendra éventuellement une voiture de collection. En admirant dans les musées, on dira plus tard que ses lignes arrondies, résistèrent très longtemps aux caprices de la mode, que son pouvoir de séduction auprès des dames était irrésistible et qu'elle faisait l'envie de tous les play-boys.

Pour combler le vide laissé par la XK-E, Jaguar vient d'introduire en Europe un nouveau coupé Grand Tourisme présenté comme la XJ-S. On précise toutefois que cette voiture, qualifiée de "limousine compacte", n'est pas une remplaçante pour la XK-E. Il s'agit en effet d'un modèle d'une conception très différente.

La XJ-S est une sorte de croisement entre une limousine de grand luxe et une voiture de sport haute performance. Ayant acquis une très bonne expérience dans ces deux domaines au fil des années, Jaguar a développé un modèle devant répondre aux exigences de la clientèle actuelle. Avec le ralentissement économique que nous traversons, les voitures sport deux places très coûteuses ne sont plus très attrayantes alors que les grosses limousines n'inspirent pas de très grandes passions pour ceux qui savent apprécier l'auto-



Afin de regagner son image de constructeur de voitures haute performance, Jaguar vient d'introduire en Europe son nouveau coupé XJ-S, un modèle mi-GT, mi-limousine capable d'une vitesse de plus de 150 m/h. La voiture qui sera lancée au prochain Salon de l'auto de Montréal se vendra un peu moins de \$20,000 au Canada. Son moteur est un V-12 de 326 pouces cubes. Pour faire place à ce nouveau modèle sur ses lignes d'assemblage, Jaguar a abandonné la production de la XK-E.

mobile. Jaguar a donc choisi de créer une voiture qui se situerait à mi-chemin entre les deux. En d'autres termes, on a voulu lui donner le confort d'une Mercedes-Benz 450 SLC et les performances d'une Ferrari ou d'une Maserati. Ceux qui ont eu l'occasion d'essayer la XJ-S semblent d'avis que ce but a été atteint.

En plus, la nouvelle Jaguar aura l'avantage de se vendre à un prix inférieur de 10 à 30% à celui de voitures comparables en provenance

d'Allemagne ou d'Italie. Une Jaguar XJ-S entièrement équipée (aucune option n'est offerte) devrait se vendre au-dessous de \$20,000 au Canada. La voiture sera probablement introduite ici dans le cadre du prochain salon de l'automobile en janvier 1976.

CARACTERISTIQUES

La Jaguar XJ-S est un coupé 2 portes, 4 places dont l'architecture est conventionnelle, c'est-à-dire moteur avant et roues arrière motrices. Elle a une longueur de 192 pouces (contre 182,3

pour la Mercedes-Benz 450 SLC) et son poids à vide est de 3795 livres. Elle est animée par le même moteur V-12 que l'on retrouve dans la XJ-12L et, avec un système d'injection électronique Lucas, la puissance annoncée est de 244 ch. à 5250 tours-minute.

Seule la transmission automatique sera disponible sur les versions nord-américaines. Malgré tout, les performances cotées par Jaguar sont très impressionnantes. On lui concède une vitesse de pointe de 152 m/h et un

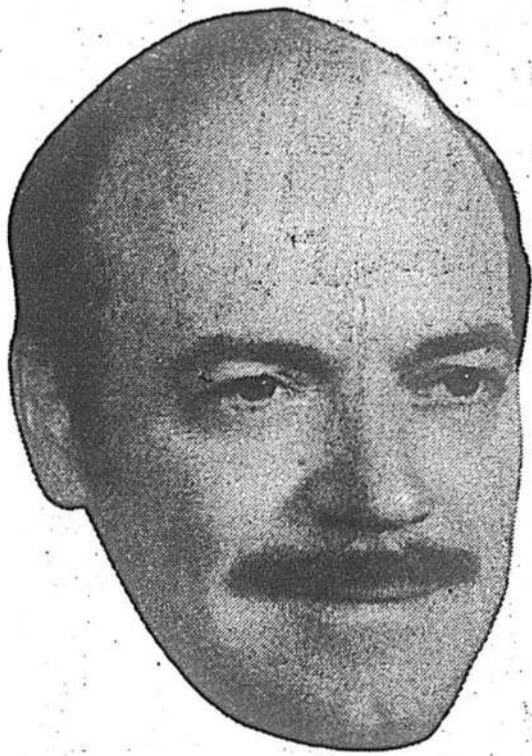
temps d'accélération de 6.8 sec. entre 0 et 60 milles à l'heure. En matière de consommation, il semble que l'injection électronique ait été très profitable à ce moteur puisqu'on prévoit une consommation moyenne de 16 milles au gallon alors que le sedan XJ-12L ne peut faire mieux que 12.9 milles au gallon avec le V-12 doté de quatre carburateurs mono-corps.

La Jaguar XJ-S bénéficie bien entendu d'une suspension à quatre roues indépendantes.

SUITE EN D

LE CENTRE D'ACHATS DE

L'AUTO



J. P. CHARBONNEAU
PRÉSIDENT



J. A. GLOBENSKY
VICE-PRÉSIDENT

POUR LA 21^e FOIS
CHARBONNEAU
VOUS PRÉSENTE
SES NOUVEAUX MODÈLES!

Il y a en effet vingt et un ans que, chez Charbonneau, on s'attache à vous présenter les voitures neuves les plus attrayantes et les plus sûres du marché.

Cette année, les nouveaux modèles vous offrent un confort plus raffiné, un équipement plus complet, une esthétique sans égale et des performances toujours aussi dynamiques. De plus, leur économie d'essence s'est accrue, ce qui vous permettra d'équilibrer votre budget beaucoup plus facilement.

Quant à notre personnel, il est toujours aussi accueillant. Nos vendeurs sont aimables, notre personnel de service est hautement qualifié.

AVEC 21 ANS DE SERVICE, C'EST NORMAL

3700 EST, RUE STE-CATHERINE
(5 rues à l'ouest de Pie-IX)

J.P. Charbonneau
MONTREAL

526-4471

Le Canada paiera \$38 millions de plus pour son pétrole suite à la hausse de l'OPEP

par Robert POULIOT

Le gouvernement canadien devra déboursé quelque \$260 millions de plus par année pour subventionner l'importation de pétrole brut dans l'Est du pays, par suite de la dernière augmentation de 10 pour cent du prix de l'or noir décrétée en fin de semaine par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Mais comme Ottawa se propose d'augmenter dès le premier novembre la taxe à l'exportation de pétrole de l'Ouest aux États-Unis d'environ un dollar le baril, le coût réel de la hausse des pays membres de l'OPEP sera réduit à environ \$38 millions au cours des 12 prochains mois.

C'est ce qu'a expliqué hier un per-

te-parole fédéral en précisant que le Canada exporte environ 22 millions de barils par mois aux États-Unis à \$12 le baril mais importe, via les provinces de l'Atlantique ou le pipe-line qui relie Portland à Montréal, environ 25 millions de barils par mois qui coûteront dès mercredi entre \$12.70 et \$13.20 le baril.

Ce total de 25 millions par mois ne tient compte ici que du marché intérieur et exclut toute vente sur le marché international.

Situation confuse

Ce n'est cependant pas avant la mi-octobre, après avoir pris connaissance d'un rapport plus complet de l'ambassade canadienne à Vienne, Autriche, où siège l'OPEP (les bureaux de l'ambassade et de l'OPEP sont

d'ailleurs dans le même immeuble) et des déclarations plus précises de l'Iran, du Nigeria, du Koweït et du Venezuela, que l'Office national de l'énergie augmentera la taxe à l'exportation.

En effet, la situation paraissait encore confuse hier dans les milieux pétroliers canadiens, puisque les importateurs ne savaient pas exactement sur quoi l'OPEP venait de décréter sa hausse.

L'augmentation de \$1.05 le baril de pétrole saoudien, de faible teneur en soufre, à \$11.51 s'applique sur le "buy-back oil" ou le pétrole, revenant au gouvernement en redevances-nature, mais qui est mis en marché par les grandes compagnies pétrolières internationales.

Or, ce prix ne s'applique qu'à 60

pour cent du pétrole disponible et on ne sait pas encore dans quelle mesure l'Arabie saoudite et les émirats arabes décideront d'appliquer la même hausse au pétrole dit "de participation", un plan de partage de propriété entre l'Etat et l'industrie privée.

"Chose certaine comme l'affirmait un autre spécialiste fédéral des questions pétrolières, il n'est sûrement pas question de relever le prix canadien sur le marché intérieur par suite de cette hausse, tout simplement parce qu'Ottawa veut éviter un nouveau jeu de télescopage de gels de prix entre les provinces."

Cette crainte, toute politique qu'elle soit, protégera donc tous les consommateurs du pays contre une nouvelle augmentation de prix des produits pétroliers à l'approche de l'hiver.

De son côté, le Premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Gerald Reagan, a affirmé que cette nouvelle hausse est une mauvaise nouvelle pour tout le Canada et qu'elle incitera Ottawa à relever à nouveau le prix du pétrole de l'Ouest au printemps prochain.

Le nouveau prix fixé par l'OPEP sera en vigueur jusqu'au 30 juin prochain alors qu'une nouvelle augmentation pourrait être déclenchée.

L'été est généralement la période propice à une augmentation au Canada puisque celles de 1974 et de 1975 devaient entrer en vigueur au niveau des consommateurs en juin et août respectivement.

Effets à l'étranger

Voici comment les autres pays du

monde ont réagi à cette augmentation:

- la hausse risque de coûter \$5 milliards de plus à l'Europe;
- pour le Japon, prétend l'économiste Kazuo Nukazawa, ce nouveau renchérissement entraînera une nouvelle contraction des échanges commerciaux, ralentira le processus du retour à la normale de l'économie et ravivera l'avance des prix;
- aux États-Unis, la hausse sera immédiatement transmise aux consommateurs et pourrait précipiter le déconstrôlé des prix de 37 pour cent du pétrole consommé au pays;
- en Tanzanie, l'augmentation coûtera \$10 millions de plus en devises étrangères, tandis que la Corée du Sud devra déboursé une somme additionnelle de \$122 millions par année.

Les créanciers des Immeubles Westgate risquent de ne récupérer que des miettes

par Laurier CLOUTIER

Au mieux, les créanciers et les agents des Immeubles Westgate Inc. ne toucheront que 30 pour cent de leur argent.

Au pire, ils perdront presque tout.

Ce sont les exigences de la Banque Royale du Canada qui feront la différence.

Lors d'une entrevue hier dans ses bureaux, le syndic Paul-C. Perras a dévoilé ce qu'il annoncera aujourd'hui lors de la première assemblée des créanciers de Westgate, qui a déclaré faillite le 28 août dernier après une brève agonie.

De nombreux aspects dans cette affaire unique sur plusieurs plans, restent à vérifier et la Cour doit se

prononcer sur d'autres. Aussi M. Perras n'a pas voulu avancer de chiffre quant au montant que toucheront finalement les créanciers de Westgate, le plus important courtier immobilier au Québec jusqu'à ces derniers jours.

\$5 millions de dettes

Mais le syndic a accepté de préciser que le montant total des créances ordinaires atteint environ \$2,5 millions et celui des créances privilégiées, \$1,5 million, pour un total de \$5 millions.

De leur côté, les actifs atteignent au maximum \$2 millions et, au minimum presque rien.

C'est parce que la Banque Royale prétend avoir des droits sur tous les comptes recevables de

Westgate qu'on ne peut préciser à ce moment-ci le montant définitif des actifs. M. Perras argumente de son côté que le banquier de Westgate ne peut saisir qu'une partie des comptes recevables.

Il s'agit en fait de savoir si la Banque Royale peut saisir \$1,032,899 de comptes recevables ou seulement \$241,240.

La Cour décidera en novembre ou décembre prochain de la validité des prétentions du banquier, décision qui fera jurisprudence et qui pourrait apporter \$791,659 de plus aux créanciers.

Les actifs

Les actifs comprennent \$1,4 million de comptes recevables, \$200,000

provenant de la vente des succursales de Westgate et entre \$100,000 et \$125,000 pour la maison du président de la compagnie, M. Steve Peizler, à Hamstead. S'ajouteront aussi certaines sommes d'argent lors de la vente des dernières succursales de Westgate, du mobilier, d'automobiles et de la filiale, Westgate Mortgage. M. Perras doit vérifier bientôt la comptabilité de cette nouvelle filiale qui a consenti des prêts considérables à Beryl Construction, de Longueuil. On pourrait en tirer entre \$150,000 et \$750,000.

M. Perras a déclaré qu'il avait obtenu \$185,000 de la vente de 15 des 35 succursales de Westgate. Les principaux acheteurs comprennent dans l'ordre Lepage-West-

mount, Canada Permanent Trust, Montreal Trust et United Trust.

Quatre autres succursales pourraient trouver preneurs d'ici quelques heures, et sept autres d'ici deux semaines.

Le montant "hors de l'ordinaire" de \$195,000 ne tient pas compte du paiement de factures de quelque \$40,000 par les acheteurs (loyers, comptes téléphoniques en retard).

M. Perras a poursuivi que Westgate était administrée d'une façon lamentable: Westgate Mortgage ne possédait pas l'organisation nécessaire pour se lancer dans les prêts hypothécaires et a entraîné des pertes de près de \$1 million. D'autre part, l'ordinateur Control Data se révélait beaucoup trop gros pour les besoins de Westgate et coûtait

environ \$750,000 de loyer par année. Enfin, la compagnie s'est lancée dans un programme d'expansion considérable au cours des derniers 12 mois en ouvrant 16 succursales qui ne pouvaient atteindre le seuil de rentabilité avant cinq ou six mois.

Far ailleurs, le syndic a déclaré qu'il n'avait découvert aucune malversation dans cette affaire. Il a enquêté sur deux "tuyaux" reçus, mais n'a rien découvert: aucun dravon, aucune maison à l'Estérel au nom de la compagnie.

Le déficit s'explique facilement par les mauvais investissements dans Westgate Mortgage, dans l'ordinateur et dans l'expansion trop considérable de la dernière année", a conclu M. Perras.

Le président de Westgate en est réduit à chercher... un appartement

par Laurier CLOUTIER

"Je n'ai pas caché d'argent. J'ai tout perdu. Je me cherche un emploi. Je dois me trouver un appartement."

C'est Steve Peizler qui parle, le président des Immeubles Westgate Inc., le plus important courtier immobilier québécois jusqu'à ces derniers jours.

"Toute cette affaire était bien organisée contre moi. Ce fut une guerre psychologique de janvier à juillet dernier. J'ai travaillé comme un fou 16 heures par jour pour bâtir Westgate. Puis, le 25 juillet dernier, le surintendant du courtage immobilier m'a demandé de me pendre."

"Je ne comprends pas encore qu'une telle chose ait pu se produire. J'ai commencé en affaires avec rien il y a dix ans, et j'ai connu bien des difficultés. Puis cet été ce fut le bingo. On ne m'a pas donné de chance."

Alors que se tient aujourd'hui la première assemblée des créanciers de Westgate, en faillite depuis le 28 août dernier, Steve Peizler a accepté de raconter sa version des faits. C'est assez rare qu'un propriétaire de compagnie en faillite accepte de se remémorer une période aussi difficile, de pointer du doigt ceux qui, à son avis, lui ont donné des crocs-en-jambe...

M. Peizler a raconté tel qu'il l'a vu le scénario que lui ont imposé, selon lui, le gouvernement du Québec, les autres courtiers immobiliers et la Chambre d'immeuble de



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

STEVE PEIZLER, président des Immeubles Westgate: "On m'a bien organisé..."

Montréal. Il a demandé qu'on taise certains rares éléments du scénario, mais a accepté qu'on divulgue la presque totalité des faits qui ont conduit Westgate à la faillite. "Après tout, je n'ai plus rien à perdre."

Une faillite de taille

Westgate, c'est maintenant la plus grosse faillite d'un courtier immobilier québécois depuis longtemps. Certains estiment que cette faillite dépasse de trois ou quatre

fois en importance les autres cas semblables jusqu'ici.

"Beaucoup de personnes sont fâchées et c'est compréhensible. Les 600 agents de Westgate savent aussi qu'ils ont fait beaucoup d'argent avec moi."

Le président de Westgate, le plus important courtier immobilier québécois jusqu'au 28 août dernier, (\$118,6 millions de ventes en 1974), se déclare "lavé" après cette affaire. D'une part, il ne possède plus de maison et de voitures (fournies par la compagnie) et, d'autre part, il n'a plus d'argent puisqu'il a continuellement tout réinvesti dans Westgate pour lui faire connaître une croissance phénoménale depuis sa fondation, en 1965, et surtout depuis l'expansion de 1973, qui lui a permis de devancer le Trust Royal.

"J'ai demandé un permis d'agent immobilier à M. Réal Martel, le surintendant du courtage immobilier du Québec. Il n'a pas encore pris de décision."

C'est en janvier dernier que M. Peizler a entendu parler pour la première fois de la faillite prochaine de Westgate.

"Un notaire m'a dit tout bonnement que ça devrait se produire cette année. Je n'ai pas prêté attention."

Puis en février, la direction de la Chambre d'immeuble de Montréal, représentée par Mme Elsbeth Butler (à l'emploi de Lepage Westmount) et M. Stan Eager (Morgan Trust) se sont rendus à Québec

pour presser le ministre des Institutions financières d'alors et le surintendant du courtage immobilier de forcer Westgate à changer sa clause en fidéicommiss. A l'inverse de la très grande majorité des courtiers immobiliers québécois, Westgate utilisait une clause "in-trust" qui lui permettait de toucher sa commission dès qu'un propriétaire de maison acceptait une offre d'achat. Les autres courtiers attendaient la signature devant le notaire avant de prendre leur commission.

Les concurrents se plaignent

Quelques jours plus tard, a poursuivi M. Peizler, le surintendant a demandé à Westgate de modifier sa pratique en laissant tomber tout à coup que ce ne sont pas les clients du courtier qui se plaignent, mais les concurrents...

Mais comme, d'une part, le précédent surintendant n'a pas jugé bon d'exiger quoi que ce soit de Westgate, estimant qu'il fallait auparavant préciser la loi et que, d'autre part, le surintendant actuel ne veut rien "mettre par écrit" quant à ses exigences concernant la clause "in-trust", M. Peizler attend des suites avant d'agir.

D'autant plus que le changement de pratique aurait exigé de Westgate une injection de capital d'environ \$1 million, capital que ne possède pas M. Peizler. La clause "in-trust" particulière permettait en effet à Westgate de toucher sa commission environ 60 jours plus tôt (le délai entre l'acceptation de

l'offre d'achat et la signature du contrat de vente devant un notaire). Changer de pratique du jour au lendemain signifiait donc trouver de l'argent pour opérer pendant 60 jours sans entrée de capitaux.

"Je ne voulais pas, sans document écrit de la part de M. Martel, donner 50 pour cent de ma compagnie à un partenaire ou contracter un important emprunt avec les taux d'intérêt actuels. Durant le mois de mars, mon avocat a expédié trois lettres recommandées à Martel pour lui demander un texte écrit sur ses demandes. Pas de réponse. J'ai pensé alors que les demandes de M. Martel n'étaient pas sérieuses."

Puis, le surintendant a dépêché des enquêteurs pour vérifier la situation financière de Westgate.

"Pendant ce temps, la Chambre d'immeuble de Montréal me pressait de son côté de changer ma clause en fidéicommiss. Pourtant, le surintendant n'affirme pas que Westgate se trouve dans l'illégalité."

Guerre psychologique

La Chambre d'immeuble de Montréal tient une dizaine de réunions au cours desquelles les dirigeants prennent des votes pour obliger Westgate à changer sa pratique.

"Ce fut une véritable guerre psychologique depuis février. On téléphonait aux agents pour leur dire que Westgate était sur le point de déclarer faillite. Un enquêteur gou-

vernemental se rend à la Banque Royale (le banquier de la compagnie) et parle de la faillite possible de Westgate. Alors la banque s'inquiète.

"Les enquêteurs gouvernementaux trouvent plusieurs erreurs dans la comptabilité de Westgate. Je congédie alors mon comptable pour le remplacer par la firme Noiseux Lyonnais." Mais le nouveau comptable, devant revoir tous les livres dans ce nouveau dossier, ne pourra produire un bilan récent aux partenaires intéressés à investir dans Westgate.

"Puis, le 25 juillet dernier, le surintendant me demande tout à coup de changer ma clause in-trust utilisée depuis 10 ans."

"M. Martel m'a d'abord déclaré que je perdais mon permis de courtier. Puis, deux minutes plus tard, il me demande d'avoir deux comptes in-trust", le premier selon la clause en fidéicommiss de Westgate, le deuxième selon les exigences de la clause imposée.

"J'ai demandé à M. Martel de me donner le temps de vendre la filiale Westgate Mortgage (prêts hypothécaires), de réorganiser le service informatique..."

"Par la suite, Lepage, Canada Permanent et le United Trust ont pu acheter ma compagnie pour rien."

"Enfin, le syndic Paul-C. Perras m'a demandé de lui rendre ma maison", a conclu M. Peizler, découragé.

NE MANQUEZ PAS ÇA!

LA 3^e SUPERGIGANTE EXTRA FORMIMEGAVENTE!

SEULEMENT — du 2 au 11 octobre

SAUVE FRÈRES

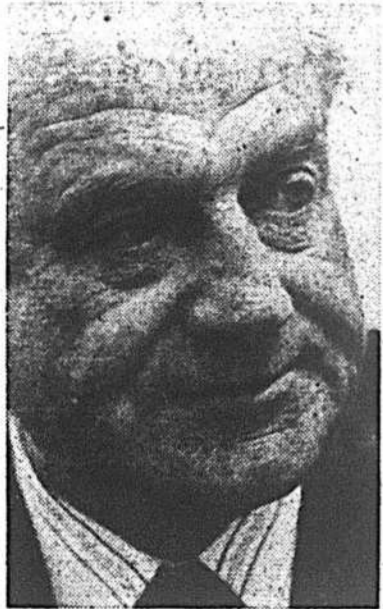
LA 3^e FOIS, C'EST TOUJOURS 3 FOIS MIEUX!

VOYEZ DEMAIN nos 2 pages de super-aubaines dans LA PRESSE

\$3,000,000 DE SUPER-AUBAINES POUR HOMMES, FEMMES ET GARÇONS RABAIS JUSQU'À 90%

AU PALAIS DU COMMERCE

AUJOURD'HUI



Le président de Westgate en est rendu à chercher un appartement

par Laurier CLOUTIER

"J'ai tout perdu. Je me cherche un emploi. Je dois me trouver un appartement."

C'est ce que vit présentement M. Steve Peizler, le président des Immeubles Westgate Inc. jusqu'à ces derniers jours le plus important courtier québécois avec des ventes de \$118 millions l'an dernier.

Quelques heures avant la première assemblée des créanciers de Westgate, qui a déclaré faillite le 23 août dernier, M. Peizler a accepté pour la première fois de raconter sa version des faits, tels qu'il les a vus, de pointer du doigt ceux qui lui ont donné de fort nombreux crocs-en-jambe...

Il reconnaît ses torts dans cette affaire.

Mais il ne peut s'enlever de la tête que le gouvernement du Québec, les autres courtiers immobiliers et la Chambre d'immeubles de Montréal lui ont monté un "frame up".

M. Peizler ne peut s'empêcher de penser aussi que c'est seulement Toronto qui gagne dans cette affaire: il considère que Lepage/Westmount, Canada Permanent Trust, United Trust ont racheté sa compagnie pour une bouchée de pain. Pourtant il a refusé des offres alléchantes pour Westgate au cours des dernières années. Jamais en outre, un client ne s'est plaint d'avoir perdu de l'argent avec Westgate depuis dix ans.

Voir page E 1

"Travaillez maintenant et payez plus tard"

par Robert POULIOT

De plus en plus de gouvernements à travers le monde ont choisi de relancer au plus pressant l'économie plutôt que de continuer à mater l'inflation.

Au cours des prochains mois, il en coûtera plus de \$100 milliards, sous forme de déficits budgétaires massifs, aux Etats d'Amérique du Nord, d'Europe et du Japon pour mettre un terme à l'une des plus importantes récessions économiques depuis la Grande Dépression des années 30.

Mais cette stratégie, qui promet à court terme de procurer des emplois aux 15 millions de chômeurs que compte aujourd'hui 24 des plus grands pays industriels du monde, risque à plus long terme de raviver de façon spectaculaire la spirale inflationniste.

Pour étancher ces déficits, les consommateurs seront plus lourdement taxés l'an prochain, les gouvernements laisseront moins de place à l'entreprise privée sur le marché des capitaux et, en pleine surchauffe de l'économie, l'Etat risque de prendre panique en appliquant des freins trop brusquement.

"Travaillez maintenant, payez plus tard" ont déclaré plusieurs pays d'Europe lors de la grande rentrée d'automne.

C'est dans ce contexte que le nouveau ministre des Finances à Ottawa, M. Donald S. Macdonald, entamera la préparation de son premier budget au cours des prochaines semaines.

Des sources de plus en plus nombreuses affirment dans la capitale fédérale que la première tâche de M. Macdonald sera de lâcher un peu plus de lest (peut-être dès novembre) que ne l'a fait son prédécesseur, John Turner, lors du budget de juin dernier.

Chose certaine, le nouveau ministre pourra s'inspirer des politiques budgétaires que viennent d'adopter la France et l'Allemagne, deux pays qui ont cru six mois trop tôt au démarrage de leur économie en 1975.

Autres informations en E 2

Le fonds de grève cause une forte contestation à la CSN

par Pierre VENNAT

La CSN fait présentement face, au sujet des cotisations à son fonds de grève, à un fort mouvement de contestation.

Au contraire du mouvement qui a marqué le schisme de 1972 et la naissance de la CSD, il n'est pas question, cette fois-ci, de désaffiliation. Mais le message est clair: un nombre de plus en plus imposant de cotisants font savoir qu'ils ne veulent pas payer davantage.

Selon les chiffres affichés hier au billard de la permanence de la CSN, basés sur une compilation effectuée jeudi dernier, il y a déjà 31,224 membres de la centrale qui s'opposent à la hausse de cotisation décrétée par le dernier congrès, à savoir de payer l'équivalent d'une heure de salaire par mois au fonds de grève au lieu d'un montant uniforme de \$2.43 par mois comme c'était le cas avant juillet dernier.

Si l'on considère que ces 31,224

membres représentent le nombre d'opposants sur 107,671 membres consultés et que la CSN compte, selon ses dires, au moins 175,000 membres, on peut s'attendre à ce que le nombre des opposants atteigne au moins 50,000, soit plus de 25 p. cent des effectifs de la centrale.

Quant à la suggestion de faire une journée de "grève travaillée" le 3 octobre, c'est-à-dire de verser à la CSN le fruit du salaire de cette journée pour renflouer le fonds de grève,

l'idée rencontre une opposition massive. Sur 558 syndicats qui se sont prononcés jusqu'à maintenant sur cette suggestion, 403, soit près de 80 pour cent, l'ont rejetée. On ignore toutefois ce que cela représente en nombre absolu de syndicats mais il semble que la proportion soit à peu près la même et qu'au moins 70 p. cent des membres de la CSN rejettent l'idée.

Il ne fait aucun doute que cette contestation massive embarrasse les diri-

geants de la CSN. On a beau dire que le bureau confédéral de la CSN se réunira à la fin d'octobre pour étudier le problème et sévir, s'il y a lieu, contre ceux qui ne paient pas l'heure par mois "obligatoire" (la journée de grève travaillée n'étant, elle, qu'une "suggestion"), on voit mal comment la CSN qui a déjà perdu les 35,000 fonctionnaires provinciaux, les 35,000 membres de la CSD, les chauffeurs d'autobus de Montréal et les travail-

Voir GREVE, page A 6



Le village et l'aéroport

Mirabel, un village, un aéroport, sous peu une ronde infernale de décollages et d'atterrissages. Plus de 100,000 personnes se promettent d'envisager le nouveau complexe dimanche prochain, lors de l'ouverture officielle au public. A l'occasion de cette inauguration, que présidera vendredi le Premier ministre Trudeau et que baptisera samedi le Concorde français, LA PRESSE publiera un cahier spécial d'une dizaine de pages ce jour-là.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le Front commun réclame 46 p. cent; Québec offre 25

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Front commun CSN-CEQ-FTQ estime à \$839 millions les demandes salariales qu'il a présentées hier au gouvernement au nom des 180,000 syndiqués qu'il représente dans le secteur public et parapublic. La demande du Front commun, selon sa propre évaluation de la masse salariale, équivaudrait à 46,3 pour cent.

Ce n'est que dans une dizaine de jours que le gouvernement du Québec fera connaître ses offres à l'ensemble des salariés de l'Etat. Toutefois, bien que cette information n'ait pu être confirmée, LA PRESSE a appris d'une source fiable que l'offre gouvernementale serait de 25 pour cent.

Contrairement à ce qui s'était produit lors de la ronde de négociations de 1971-72 alors que les grandes déclara-

tions de principe prenaient vite le pas sur les détails pratiques, c'est un véritable amas de chiffres que les porte-parole des trois centrales syndicales ont présenté hier à la presse pour simplement faire valoir que leurs demandes s'inscrivent "dans la voie du réalisme".

En conséquence, il est plus que probable qu'on assistera dans les prochaines semaines, non pas à une ba-

taille de principes, mais à une véritable guerre de chiffres.

Car l'évaluation de la masse salariale faite par la partie syndicale, principalement au moyen d'un sondage mené auprès de 45,000 de ses membres, ne correspond pas exactement à celle que LA PRESSE obtenait la semaine dernière du ministère

Voir FRONT, page A 6

La Ville de Montréal refuse les diabétiques

par Claire DUTRISAC

L'Association du diabète du Québec a envoyé au maire Drapeau, le 23 août dernier, une pétition signée par 61 médecins protestant contre la discrimination de la Ville de Montréal à l'égard des diabétiques.

Le 11 septembre, M. Drapeau, en réponse à l'Association, affirmait: "... cette question fait présentement l'objet d'une étude par nos principaux services intéressés." Il souhaite que "les conclusions de l'étude puissent permettre une solution qui tiennent compte de la situation de toutes les parties en cause, tant sur le plan social que sur le plan financier."

C'est à la suite du refus de la ville d'accepter la candidature, à un poste permettant une solution qui tiennent d'un léger diabète que l'Association, alertée par celui que nous appellerons M. Jean, a entrepris de multiples démarches pour faire cesser cette discrimination. Il y a plus de deux ans, le maire Drapeau donnait à M. Jean la réponse qu'il vient de fournir à l'Association.

Les signataires de cette pétition représentent la presque totalité des spécialistes en diabète attachés aux services d'endocrinologie des grands hôpitaux de Montréal: Notre-Dame, Maisonneuve, Hôtel-Dieu, Saint-Luc, Sacré-Coeur, Sainte-Justine, Montreal General Hospital, Jewish General Hospital, Royal Victoria, Montreal Children Hospital, etc.

Déplorant le fait que la Ville ne tienne pas compte du degré de gravité de la maladie ni du genre d'emploi que postulent les diabétiques, les médecins exhortent les autorités municipales à "adopter une attitude plus nuancée envers les diabétiques en quête d'un emploi permanent". Ils demandent "que les critères de la santé exigés par les médecins du Service du personnel de la Ville soient reconsidérés et repensés en fonction des connaissances les plus récentes sur le diabète."

Une porte bien fermée

En vertu des règlements municipaux (no 3665), le Comité exécutif de la Ville de Montréal est roi et maître de l'embauche. Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal n'a rien à dire à ce chapitre.

"Le comité exécutif peut, par ordonnance, établir les conditions de santé nécessaires pour une fonction." M. Gérard Niding, président du Comité exécutif de la Ville, répondra, à une demande de renseignements d'un citoyen, que les critères d'évaluation des employeurs ne sont pas, d'une façon générale, rendus publics.

Au cours d'une entrevue à ce sujet, M. Gérard Perron, chef du personnel, reprendra cette affirmation mais contestera qu'il y ait discrimination à l'égard des diabétiques, non plus qu'envers toute catégorie d'handicapés. M. Perron et le Dr Pierre Wilson refusent.

Voir MONTREAL, page A 6

SOMMAIRE

- Alimentation: F 5
- Arts et spectacles: A 7, A 10 à A 13
- Bandes dessinées: F 6
- Cinéma: E 2
- Décès, naissances, etc.: F 23
- Economie: E 1 à E 7
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: F 6
- Horoscope: D 11
- Informations étrangères: A 8
- L'auto: D 6, D 8, D 9
- Les mots de notre langue: B 3
- Loisirs et récréation: F 6
- Médecine d'aujourd'hui: F 2
- Mon oeil sur Montréal: F 4
- Mots croisés: F 17
- Page des lecteurs: A 5
- Peut-être annoncés: F 8 à F 22
- Radio et télévision: F 7
- Sports: D 1 à D 5
- VADIM: F 9
- Vivre aujourd'hui: F 2 à F 4

Indemnité accrue aux expropriés de Forillon

QUÉBEC (PC) — Les expropriés du parc Forillon, en Gaspésie, recevront comme indemnités du gouvernement québécois des sommes additionnelles variant de 25 à 50 p. cent par rapport aux montants qui leur ont été versés jusqu'à maintenant.

C'est ce qu'a annoncé, lundi, le Protecteur du citoyen, Me Louis Marceau, lors d'une conférence de presse, à Québec.

M. Marceau a transmis une recommandation en ce sens au ministre des Travaux publics, M. William Tetley, et a dit avoir obtenu l'assurance que le gouvernement suivrait sa recommandation. Dans son avis, M. Marceau suggère:

— que chaque propriétaire dépossédé reçoit une somme additionnelle à celle déjà reçue égale à 25 p. cent du montant alloué pour ses bâtiments, plus 50 p. cent de celui alloué à ses autres biens expropriés;

— que le gouvernement paie des intérêts calculés sur le montant global de l'indemnité réajustée et alloué de 5 p. cent depuis le moment de l'expropriation jusqu'au 28 septembre 1973, puis 8 p. cent par la suite.

La recommandation du Protecteur du citoyen couvre les 125 dossiers encore en litige et Me Marceau a dit qu'il s'agissait "de la recommandation la plus importante que j'ai faite depuis que j'occupe le poste de Protecteur du citoyen", soit depuis 1968.

Me Marceau admet avoir passé outre à la loi Le protecteur du citoyen nie les accusations de patronage

par Norman DELISLE

QUÉBEC (PC) — Le Protecteur du citoyen a admis, hier, avoir accepté d'enquêter sur un dossier même si les requérants n'avaient pas épuisé tous leurs recours.

"Comme avocat, j'aurais même été prêt à prendre cette cause-là", a dit Me Louis Marceau lors d'une conférence de presse.

L'article 17 de la Loi du Protecteur du citoyen stipule pourtant que "le Protecteur du citoyen doit refuser de faire ou de poursuivre une enquête lorsque la personne qui lui demande de faire enquête dispose d'un appel ou d'un recours adéquat en vertu d'une loi."

Le dossier sur lequel Me Marceau a enquêté implique trois organisateurs libéraux du comté de Saint-Jean qui ont réussi à obtenir une majoration de loyer pour un immeuble qu'ils ont loué au gouvernement, en dépit du fait qu'un bail avait déjà été signé.

Le Protecteur du citoyen a recommandé qu'une somme additionnelle de \$0.75 le pied carré soit versée aux locataires, les Investissements Seigle Inc., en dépit du bail dûment signé qui fixait à \$3.75 le pied carré le loyer de l'immeuble.

Dans sa décision, Me Marceau s'était basé sur le fait que le prix original du loyer avait été fixé à partir d'une recommandation faite de bonne foi par le directeur attaché au contrôle des immeubles au ministère des Travaux publics.

Lorsque fut connu le cahier des normes et exigences du ministère, "il apparaît que le taux de location convenu sera nettement disproportionné, mais les sommes déjà investies sont trop importantes pour arrêter la réalisation de l'entreprise", écrit Me Marceau dans sa recommandation.

En conséquence, le Protecteur du ci-

toyen suggère que le taux de loyer soit augmenté, non pas pour permettre aux propriétaires de faire des profits, mais pour permettre "uniquement d'éviter un déficit d'opération."

Recours

Me Marceau a reconnu que l'article 17 de la Loi du protecteur du citoyen lui interdisait de mener enquête lorsque des recours légaux étaient prévus.

Me Marceau a néanmoins expliqué qu'il existait certaines possibilités de recours aux tribunaux de droit commun contre des décisions administratives, mais qui ne sont pas considérées comme des motifs de rejeter une plainte déposée auprès du Protecteur du citoyen.

"Si c'était une fin de non-recevoir, je ne serais pas capable de m'occuper de un pour cent des plaintes qui me sont soumises", a dit Me Marceau.

Ce dernier a cité l'article 26 de la même Loi du protecteur du citoyen qui l'oblige à agir lorsqu'il juge qu'un fonctionnaire ne s'est pas conformé à la loi, ou a agi de façon déraisonnable, injuste, abusive ou de manière discriminatoire.

Partisanerie

Par ailleurs, Me Marceau s'est défendu de toute partisanerie politique dans le dossier de l'immeuble, bien qu'il a admis être au courant que des partisans libéraux aient été mêlés à cette affaire.

"C'est bien évident que je savais que ce contrat s'était fait en fonction d'un lien de nature partisane", a dit Me Marceau.

"J'ai même vu dès le début le danger que représentait ce cas, et j'ai pressenti les difficultés éventuelles que représentait ce cas. J'ai même eu la tentation de chercher un moyen de



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE
Me Louis MARCEAU

m'en libérer et de m'en laver les mains", a-t-il poursuivi.

"Mais depuis que je suis là, ce n'est jamais arrivé que la couleur politique soit entrée en considération dans l'étude d'une demande. Donc, après avoir regardé, si je crois qu'il y a quelque chose qui peut être faite, je vais y aller, peu importe la couleur politique", a dit le Protecteur du citoyen.

Subvention

M. Marceau ne croit néanmoins pas qu'il s'agisse d'une "subvention dégu-

sée" du gouvernement à des partisans libéraux, comme l'a affirmé l'Opposition la semaine dernière.

"Ce que j'ai suggéré me paraissait équitable, a conclu M. Marceau. Ce que j'ai proposé, c'est \$4.50 comme loyer au pied carré alors que c'est \$5.50 la valeur de rentabilité des experts du ministère. C'est d'ailleurs ce dernier prix que le gouvernement fédéral, colocateur de l'immeuble, accepte de payer.

Débrayage au chantier olympique

Débrayage surprise des opérateurs de machinerie lourde, ce matin, aux chantiers olympiques.

Ces travailleurs, membres pour l'instant majorité de l'Union des opérateurs de machinerie lourde ("local 791", FTQ), en ont contre le "nouveau" système de contrôle qui les oblige à "poinçonner" de façon affirmée les autorités du chantier, à "contrôler les déplacements à l'extérieur et même à l'intérieur du chantier".

Les ouvriers ont donc décidé, ce matin, de faire "la grève sur le tas", espérant revenir ainsi à "l'ancien système", qui, lui, n'exigeait pas le "poinçonner".

Les Espagnols fusillés: le Canada proteste à sa façon

par Charles DAVID

A sa façon, le gouvernement canadien a tenu à manifester sa réprobation à l'égard de l'exécution des cinq nationalistes espagnols fusillés samedi dernier. L'ambassadeur du Canada en Espagne, M. Georges Blouin, qui se trouvait, depuis quelques jours, dans la capitale fédérale, y restera jusqu'à nouvel ordre par suite de la décision du gouvernement canadien.

D'après des sources autorisées du cabinet du ministre MacEachen, le maintien à Ottawa de l'ambassadeur Blouin pour fins de consultation se présente comme une protestation vigoureuse du Canada contre la décision du gouvernement espagnol.

On sait, en effet, qu'en dépit de la vague d'indignation et de colère d'une ampleur inusitée dans le monde entier, le général Francisco Franco, en accord avec le gouvernement espagnol, a refusé d'user de son droit de grâce pour cinq des onze nationalistes espagnols condamnés à mort. Les cinq ont d'ailleurs été passés par les armes, samedi matin.

La décision du gouvernement canadien de garder à Ottawa l'ambassadeur Blouin semble, donc, s'inscrire dans la même ligne d'action de nombreux gouvernements, notamment de la Norvège et des Pays-Bas qui avaient immédiatement rappelé leurs ambassadeurs respectifs à l'annonce de la confirmation des peines de mort.

En l'absence du ministre MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en visite officielle en Pologne, aucune déclaration officielle n'a été formulée. Mais il semble assuré que tous les éléments de la situation dramatique provoquée par l'exécution des cinq nationalistes et des répercussions internationales seront communiqués au ministre MacEachen qui jugera, appropriée ou non, la tenue d'une déclaration.

Cette décision du gouvernement canadien vient de plus, contrebalancer le vote négatif de la délégation parlementaire canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN qui s'était réunie la semaine dernière à Copenhague.

On se souvient, en effet, que, vendredi dernier, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN avait adopté une motion protestant contre les condamnations à mort prononcées en Espagne. Cette motion invitait également les pays membres à s'abstenir de toute initiative qui pourrait favoriser l'adhésion de l'Espagne à l'Alliance Atlantique. La motion devait être adoptée par 47 voix contre 39.

D'après une dépêche de l'AFP, datée de Copenhague, l'opposition est surtout venue du Canada — dont la délégation a voté en bloc — soutenant qu'il ne faut rien faire qui puisse gêner les négociations pour le renouvellement de l'accord sur les bases

américaines en Espagne.

Ce vote curieux ne semble pas refléter au prime abord les vues du gouvernement canadien si l'on se base sur les informations provenant des sources proches du ministre MacEachen.

Car d'après ces mêmes sources, au cours de la séance d'informations tenue pour les parlementaires avant leur départ par des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, aucune ligne de conduite n'a été suggérée, voire imposée, aux membres de la délégation. De plus, en aucune façon, les membres de l'ambassade du Canada au Danemark n'ont participé à la réunion de l'OTAN. Quant à l'attitude des conseillers de l'ambassade canadienne à l'OTAN, à Bruxelles, le ministère attend incessamment un rapport pour la juger éventuellement.

D'autre part, le chef de la délégation qui est arrivé hier à Ottawa, n'a pu être rejoint, M. Paul Langlois, député libéral de Chicoutimi, poursuivant, en effet, son séjour en Europe. En attendant, si on se base sur les termes de la dépêche de l'AFP, la délégation canadienne quelle que soit l'appartenance politique de ses membres (Libéral, Conservateur, NPD ou Créditiste) n'a pas cru bon de s'associer à la majorité des parlementaires de l'OTAN qui s'étaient élevés contre l'exécution des condamnés à mort et de la ligne politique suivie par le régime de Franco.

Time et Reader's Digest Ottawa ne modifie pas son projet

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le secrétaire d'État, M. Hughes Faulkner, tient à son projet de loi visant à priver les revues Time et Reader's Digest des privilèges fiscaux dont elles jouissent présentement.

Au cours d'une rencontre avec les journalistes, M. Faulkner a nié que le gouvernement avait décidé d'assouplir sa position et de faire en sorte que ces deux publications américaines continuent à jouir des mêmes privilèges.

En fin de semaine, un groupe d'éditeurs canadiens ont accusé le gouvernement de faiblesse sous ce rapport, prédisant que le secrétaire d'État modifierait sous peu son projet de loi de manière à permettre aux deux publications de continuer à faire affaires au Canada, sans inconvenir majeur.

Selon un projet de loi qui a été fortement contesté par l'Opposition conservatrice et créditiste, le gouvernement Trudeau veut décréter que pour jouir du titre de magazine canadien, une publication doit présenter un contenu canadien dans une proportion de 60 à 80 pour cent et être majoritairement la propriété de capitaux canadiens.

Les deux revues précitées ont vivement combattu cette mesure, menaçant de fermer leurs portes plutôt que de s'y conformer. Entre-temps, le magazine Maclean's a annoncé que ce mensuel deviendra bi-hebdomadaire et éventuellement hebdomadaire, de manière à remplir le vacuum laissé par Time, qui pourrait abandonner son édition canadienne.

Présentement, ces deux revues sont considérées canadiennes aux fins de l'impôt.

Ceci signifie que les annonceurs dans Time et Reader's Digest peuvent invoquer comme dépenses déductibles de l'impôt les montants versés en publicité à ces deux revues. Pendant leur titre de magazines canadiens, ces deux publications ne pourront plus offrir le même privilège à leurs annonceurs, ce qui diminuera fortement le volume publicitaire.

Entre-temps, le nouveau ministre du Revenu, M. Jack Cullen, doit rendre publiques les critères que devront suivre les publications pour être éligibles au titre de publication canadienne, aux yeux de l'impôt.

Les éditeurs de magazines étrangers, à l'exception de Time et Reader's Digest, ont tout le loisir présentement de mousser la vente de leur produit au Canada, mais les annonceurs canadiens qui achètent de l'espace publicitaire dans ces publications ne peuvent invoquer ce déboursé comme dépense admissible aux fins de l'impôt.

Le projet de loi a pour but de mettre fin à ce statut privilégié.

M. Faulkner entend rencontrer sous peu les porte-parole des partis d'opposition pour mettre au point un programme de débat, afin de statuer sur le projet de loi dès cet automne.

LA MÉTÉO

Un creux de pression à l'ouest du lac Michigan et une perturbation à l'ouest du lac Winnipeg se propagent lentement vers l'est, et les nuages devraient atteindre le nord-ouest québécois. Cette bande nuageuse se déplacera vers le sud-est au cours de la journée. La précipitation sous forme de faible pluie passagère ne devrait toutefois toucher que les régions nord en fin de journée.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum : 8 Maximum : 22
Ennuagement en fin de journée

DEMAIN
Beau

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	6	18	Nuageux et quelques averses	Nuageux et averses
Outaouais	8	22	Ennuag. en fin de journée	Beau
Lauréidides	8	20	Ennuagement en matinée	Beau
Capitons de l'Est	8	22	Ennuag. en fin de journée	Beau
Mauricie	6	20	Ennuag. en fin de journée	Nuageux et averses
Québec	8	22	Ennuag. en fin de journée	Beau
Lac-Saint-Jean	6	20	Ennuag. en fin de journée	Nuageux et averses
Rimouski	6	16	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Gaspésie	6	16	Généralement ensoleillé	Ciel variable
Bas-Caraïbe	4	14	Généralement ensoleillé	Nuageux et averses
Saguenay	4	14	Généralement ensoleillé	Nuageux et averses

au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	7 20
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	1 18
Saskatchewan	Dégagement	Régina	3 15
Manitoba	Averses	Winnipeg	5 12
Ontario	Dégagement	Toronto	10 19
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	4 20
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	6 19
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	4 18
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	—

si vous partez

Aux États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	
New York	17	21	Chicago	14	20	Nouv.-Orléans	16 31
Washington	18	29	San Francisco	14	10	Miami	17 29
Boston	14	22					

Vers les capitales

Amsterdam	—	19	Londres	—	19	Stockholm	—	13
Athènes	—	29	Le Caire	—	31	Sydney	—	20
Berlin	—	15	Lisbonne	—	22	Tokyo	—	18
Bruxelles	—	18	Madrid	—	23	Vienne	—	23
Casablanca	—	24	Moscou	—	16	Tunis	—	32
Genève	—	21	Paris	—	21	Varsovie	—	14
Hong Kong	—	28	Rome	—	26			

Vers les plages

Acapulco	25	31	Bermudes	24	31	Nassau	—	31
Mexico	9	23	Barbade	26	29	Rio de Janeiro	26	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des Services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe". Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40	REDACTION	285-7070
Lundi au vendredi \$1.25	EDITORIAL	285-7030
Samedi seulement \$0.50	PROMOTION	285-7100
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	RELATIONS DE TRAVAIL	285-7303
par trimestre	PETITES ANNONCES (annonces classées)	285-7111
Lundi au samedi \$18.00 \$33.00 \$67.20	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi \$15.00 \$30.00 \$60.00	Pour changer ou annuler	285-7205
Samedi seulement \$13.00 \$26.00	du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	
par courrier	GRANDES ANNONCES	
Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40	Détailants	285-7300
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04	Carrières et professions, notifications	285-7320
Publication de 26 semaines	COMPTABILITÉ	
Cote-Nord, par avion, \$0.50	Grandes annonces	285-8882
Par tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Canada: 9h à 18h).	Petites annonces	285-8881
285-6811		

La grande vente Transcanada se poursuit aujourd'hui et mercredi dans tous les magasins Eaton de Montréal

A cause des difficultés de transport de la semaine dernière, vous n'avez probablement pas pu profiter de notre plus important événement de la saison. Pour cette raison, des centaines d'articles seront toujours en vente aujourd'hui et mercredi, tant qu'il y aura du stock. Ne manquez pas cette occasion! Magasinez tôt pour vous assurer d'un bon choix!

Les articles-vedettes de la vente Transcanada sont signalés par des affichettes rouges, il y en a sur tous les comptoirs!

EATON

**ATTENTION !
ATTENTION !**

Pour les gens de Sherbrooke et les environs nouvelle succursale au même bas prix
71 Belvédère Sud, Sherbrooke
567-1307

SUCCURSALE À LAVAIL: 882, boul. Labelle, Chomedey Tél: 687-3740 — 331-4207

POURQUOI PAYER PLUS CHER?
Évitez les frais d'informaticiens.

REVÊTEMENTS DE MAISONS DU \$50 CARRÉ
Porte 2 pièces verre trempé \$80.95
Porte 4 vitres \$90.95
Porte patio 4 panneaux de verre trempé \$365.95
Centre-fenêtre sur mesure \$259.95
Prix sujet à changements sans préavis.

EN GRAND SPÉCIAL
2 et 3 lumières en stock
Ouvert tous les jours jusqu'à 8 h.
Le vendredi à 9 h. Samedi jusqu'à midi

J.L. ALUMINIUM INC.
Manufacture
1203 ouest, boul. Curé-Poirier
LONGUEUIL

Appelez: **677-3023**
521-4745

Lettre à Victor Lévy-Beaulieu

Mon cher Victor Lévy-Beaulieu,

Tu as perdu ta dignité à mes yeux quand tu as accepté le Prix du gouverneur général tout en démontrant que la meilleure façon de le refuser était quand même de l'accepter. Mais cette fois, tu es en voie de perdre toute crédibilité.

Dans Le Devoir du 27 septembre 1975, tu pars en guerre contre Les Quinze, La Presse, Hachette et un certain nombre de compatriotes dont je suis. Je relève, dans ton article, cette phrase digne de figurer au bétisier national: "Hachette, pas plus que La Presse d'ailleurs, ne sera jamais une institution québécoise." Je te concède Hachette, mais La Presse, non! Les vapeurs de l'hégélianisme doivent fausser ta perception du réel pour que tu en arrives à dénationaliser La Presse. La vocation nationale du journal La Presse est attestée par 91 ans de publication et par l'explicitation de ce mandat dans sa charte idéologique. De plus, ni Hachette, ni Holiday Inn, ni Benjamin News ne contrôlent financièrement La Presse.

Au passage, je te rappelle que le distributeur et bailleur de fonds de l'Aurore, Benjamin News, est lui-même une succursale putative de

Hachette. Dois-je en conclure que tu reçois tes ordres de Paris et que tu es le valet d'Alain Stanké, lui-même valet exponentiel de la Banque Worms? Dois-je supposer que le stock pornographique distribué par tes financiers sert de pilier à la littérature québécoise que tu préconises?

Au fond, Lévy, tu n'es pas un éditeur comme les autres, tu es l'éditeur officiel du Québec et le seul d'entre nous ayant droit de faire apposer l'imprimatur national sur tout ce qui se publie au Québec.

Afin d'aller plus vite dans cette chicane et de mettre un terme à ce gaspillage de papier, je t'invite à nous communiquer dans les meilleurs délais ta liste noire. De cette façon, tu épargneras à tes anciens amis de funestes erreurs: Pierre Turgeon, par exemple, n'aurait eu qu'à consulter ta liste noire pour comprendre qu'il était de son devoir de se jeter dans les bras de Leméac. Etant donné ce que tu penses et dis de Leméac, j'en déduis que tu es décidément vicieux.

J'en suis à me demander parfois quels motifs tu invoqueras pour renier le doctrinaire Léandre Bergeron quand le jour viendra de la faire...

Hubert AQUIN

Les 13% d'anglophones

Ces jours derniers je lisais quelque part que la population de Québécois d'origine italienne était de 200.000.

Le lendemain je me suis procuré une copie du dernier recensement qui indique que la population de parlants italiens au Québec est de 135.460.

J'ai alors vérifié un autre pourcentage que tout le monde répète, soit le 20% anglophone.

Voici les chiffres du recensement: Francophones, 4.867.250 soit 80%. Anglophones 780.185 (et non un million) soit 13%. Autres 371.330 soit 7%.

La région du Montréal métropolitain comporte des îlots d'ethnies. Les groupes ethniques ont leurs églises, leurs centres culturels, leurs associations patriotiques et d'hommes d'affaires. Les Québécois italiens et grecs ont en plus leurs cinémas, leurs programmes de radio et de télévision ainsi que leurs journaux.

Les premiers Italiens arrivés en

masse au Québec se sont installés dans le quartier Villieray de Montréal. La langue française est leur seconde langue. Un très grand nombre d'Albertos ont épousé des Suzannes comme un grand nombre de Marias ont épousé des Charles.

Des promenades dans les rues de ces îlots et quartiers m'ont révélé que ni le français ni l'anglais sont langues courantes chez les individus comme chez les marchands. A tout parler sa langue maternelle.

Sur le plan de la langue maternelle les minorités ethniques ne peuvent donc pas être classées comme anglophones. Ne formant que 13% de la population, les anglos veulent s'accaparer du 7% ethnique afin de gonfler leur importance numérique.

Espérons qu'à l'avenir, nous n'entendrons plus et ne lirons plus que la population du Québec comporte 20% d'anglophones mais bien 13%.

J. ST-JEAN

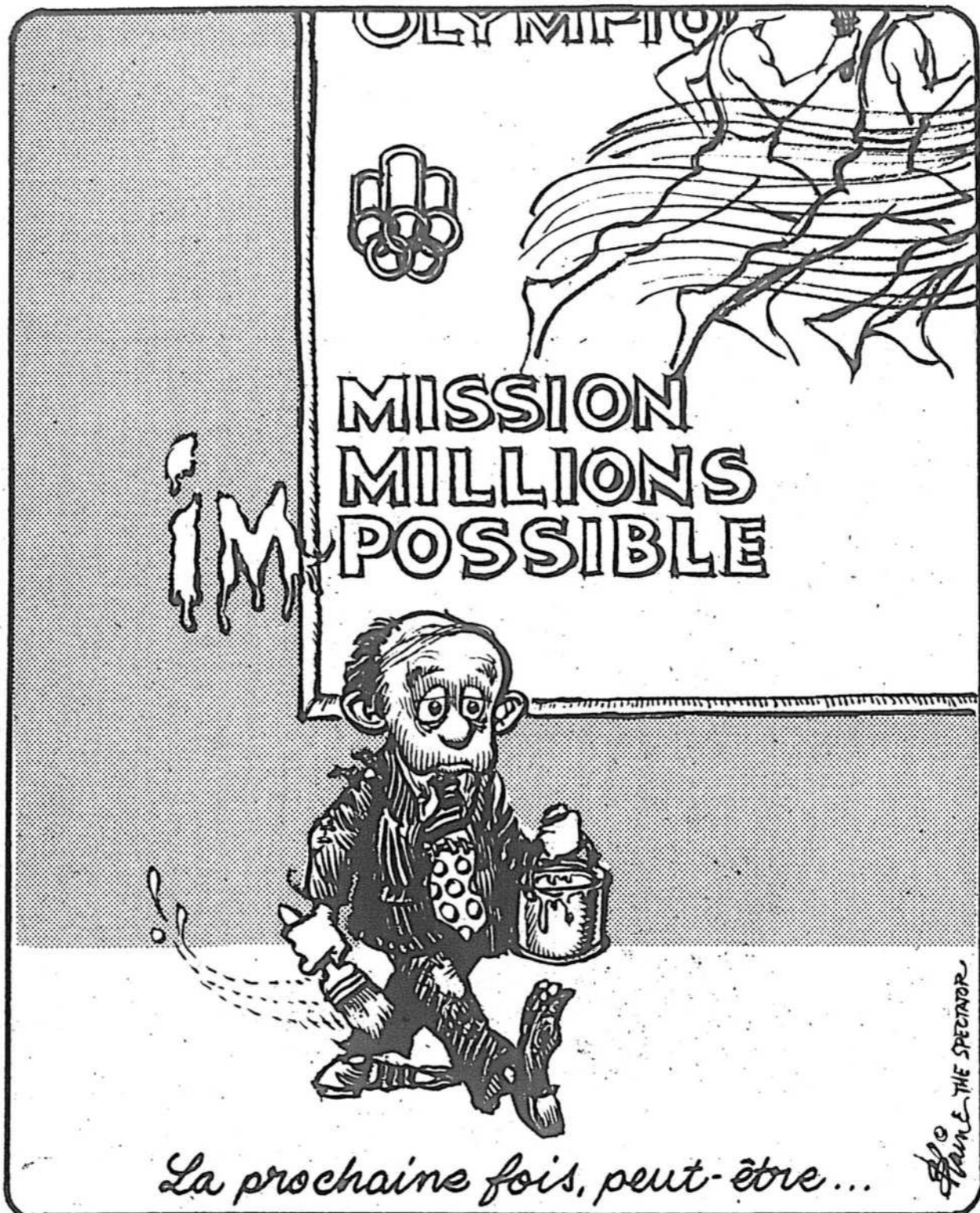
Bravo à Louise Cousineau!

Contrairement à ce que dit la jeune "étudiante en communications", Hélène Delorme (en passant, un tantinet prétentieuse), je trouve Louise Cousineau une excellente critique et pas snob du tout. On ne doit pas qualifier de snob ce qui dépasse notre entendement. Je veux bien que le journal, LA PRESSE en l'occurrence soit un moyen populaire d'information, mais moi aussi je fais partie du peuple et si cette jeune femme a le pouvoir de faire "tomber" les journalistes qu'elle critique, cela m'inquiète beaucoup pour Louise Cousineau qui a un sens très aigu de la

critique juste. En un tournemain, en trois mots, elle exprime sa pensée claire et nette. Bravo!

G.M. LORTIE

S.V.P. LA PRESSE ou bien avec plaisir les lettres qui regardent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les adapter au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.



La prochaine fois, peut-être...

Haro sur "Maxime et ses amis"

Monsieur le Président de la C.E.Q. Nous vous savons actuellement entièrement occupé dans les rouages difficiles des négociations d'une convention collective et, pourtant, nous oserons vous parler pédagogie. Nous ne parlerons pas de votre "Manuel du 1er mai". On a dit et écrit passablement sur un texte qui prétendait attaquer le système et prétendait détruire certaines valeurs déjà défuntes. Nous attaquerons précisément le "Cahier d'exercice pour le projet 5" dudit Manuel qui s'intitule "Maxime et ses amis les animaux".

Nous n'attaquons pas la C.E.Q., mais nous attaquons ce cahier pour son absence de saine pédagogie, pour son mauvais goût, pour la déformation didactique qu'il véhicule, et pour l'imbécillité qu'il favorise dans le cadre d'un enseignement faussé, en apportant aux mauvais enseignants un instrument laid et pernicieux.

Ce "Maxime et ses amis les animaux" se prétend un recueil de suggestions: à adapter selon l'âge des enfants et leur milieu; en fait, il est un horrible cahier à colorier,

permettant à des professeurs "inconscients" de reproduire des dessins pour les faire colorier par les enfants. Tout dessin d'adulte à faire colorier par un enfant, par sa méthode d'imitation, cause des effets néfastes au sens créateur de cet enfant. Même si l'on n'a fait que ses premières études en pédagogie, on le sait! D'ailleurs, selon l'esprit du "Manuel du 1er mai", on voit mal qu'on puisse viser à tuer les concepts personnels d'un enfant pour l'enrégimenter dans un type de représentation impersonnel et uniformisant. Ce n'est pas à des pédagogues de carrière comme ceux de la C.E.Q. qu'on a à rappeler les expériences de Russel et de Waugaman, qui prouvent l'inefficacité complète de toute méthode de coloriage par les enfants, méthode qui va à l'encontre d'un véritable enseignement individuel parce qu'elle ne respecte pas l'expression personnelle.

Il suffit d'avoir observé un enfant qui colore un chien dont le contour a été établi préalablement: il ne peut exprimer ses sentiments vis-

à-vis de l'animal: qu'il l'aime, le déteste ou qu'il en ait peur. Le remplissage enrégimenter l'enfant dans une forme représentative sans individualité et sans expression personnelle. Sans compter le blocage ainsi réalisé chez cet enfant qui voudra plus tard réaliser le dessin d'un chien, qui se rappellera l'image colorée et dira: "Je ne sais pas dessiner...". Ce qu'il faut traduire par: "Je ne peux pas reproduire le dessin exécuté par un adulte, dont on m'a présenté l'image, comme étant plus parfait que mon dessin."

Ajoutons, pour le cas du cahier qui nous préoccupe, que les dessins à schémas d'adulte offerts ainsi en pâture aux enfants du Québec par la C.E.Q. sont d'un goût plus que douteux, et qu'ils poussent l'effronterie jusqu'à dicter quelles couleurs employer, comme on peut le voir à la page 25. De quel droit? et pour quelles fins? (...)

L'Association des professeurs d'arts plastiques du Québec
Paul BEAUPRE
Président

en bref

Que l'Hydro s'explique

Mes factures bimestrielles d'électricité de l'Hydro-Québec de 1975 portent des chiffres de consommation qui sont le double de ceux de 1972. Ma consommation est passée de 474 kWh, en 1972, pour une période déterminée, à 1150, en 1975. Et cela, bien que j'aie supprimé les appareils chauffants: cuisinière, chauffage de toutes sortes, sècheuse, etc., et que notre chauffe-eau ne fonctionne que 4 heures sur 24.

On m'a placé un compteur rénové. Départ: 0 kWh. Toutes les semaines depuis le 30 juin, date de son installation, je relève les chiffres de consommation. Dans ces relevés, il y a des écarts fantastiques, bien que nos restrictions citées plus haut soient appliquées à la lettre.

Qui manipule ces chiffres qui vont du simple au plus que double? Et ceci par sept jours? (...) Serait-ce que l'Hydro-Québec veut nous faire payer, en partie, les milliards des travaux de la baie James?

Luc ROLLAND
Montréal

La plainte était injuste

Monsieur Réginald Henry
Restaurant le Ruisselet
Caplan

Cher monsieur,
J'ai beaucoup apprécié votre lettre à Monsieur Yvon Bernier de Québec. Celui-ci se plaignait du coût de son petit déjeuner à votre restaurant.

Le ton très courtois de votre lettre est à la hauteur de la qualité du service et de la nourriture que l'on retrouve au Ruisselet (...)

Denis BRUNET
Chambly

Des fleurs...

Il m'arrive de trouver fatigant votre collaborateur, M. Pierre Beaudry, mais à le lire je m'instruis parfois et je vous suis, gré de sa collaboration.

Je ne partage pas très souvent les opinions de M. Jean Pelletier mais je tiens pour un journaliste consciencieux et renseigné et qui fait réfléchir son lecteur. Qu'il demande de plus?

Ancien journaliste, par goût et pour comparer j'achète assez souvent des quotidiens de l'étranger et suis d'avis que LA PRESSE, depuis plusieurs mois, vaut les meilleurs.

Willie CHEVALIER
Montréal

Illogisme

Au pays du Québec, on jase très fort. On veut se séparer de la Confédération.

Or, les employés du gouvernement provincial à Québec assurent leurs véhicules dans une flotte de compagnie anglaise. Ce réservoir d'argent profitera-t-il aux francophones?

Les anglophones seront logiques: ils sauront profiter de nos dollars pour faire fonctionner leurs propres industries et je les en félicite.

Mme H. LEGAREUR
St-Lazare,
Comté de Vaudreuil.

Avortement et excommunication

C'est ce titre qui coiffait la réflexion de M. Claude Morin, de Montréal, parue dans LA PRESSE, en page A-4, en date du mardi 2 septembre 1975. Monsieur Morin ne se gêne pas pour déblâter alors contre l'A.F.E.A.S. (Association féminine d'éducation et d'action sociale) et une des nombreuses résolutions acceptées lors du congrès provincial de cet organisme tenu à Sherbrooke en date du 19-20 août 1975. Il pousse même le sans-gêne jusqu'à appuyer son argumentation de nombreuses citations du Code de Droit Canonique sur l'excommunication, pensant probablement rendre ainsi l'opinion publique favorable à sa cause.

En agissant ainsi, monsieur Morin, vous faites preuve d'ignorance quant à vos connaissances sur cet organisme qu'est l'A.F.E.A.S., ses buts, sa méthode et des résultats obtenus grâce aux interventions de cet organisme; vous faites preuve aussi d'ignorance quant au dernier congrès provincial et du contexte dans lequel cette résolution a été présentée.

Vous écrivez: "Lors du récent congrès de l'A.F.E.A.S. à Sherbrooke, nombre de résolutions furent adoptées; une, entre autres, demande au gouvernement de la province, la formation immédiate d'un comité d'avortement dans tous les hôpitaux. Cette suggestion à l'autorité civile surprend beaucoup, venant de l'A.F.E.A.S."

J'étais présent au congrès et j'aimerais vous citer textuellement et intégralement le texte et le contexte de la résolution afin de mieux vous informer, ainsi que le lecteur qui a été trompé par votre billet, pour qu'à l'avenir vous pre-

niez de meilleures informations avant d'écrire. Cet item a été étudié dans l'atelier no 2 et le cahier avait comme titre AFFAIRES SOCIALES. Je cite.

"A — POLITIQUES FAMILIALES

Les buts premiers de l'A.F.E.A.S. étant l'éducation et l'action sociale, toujours et en tout temps, cet organisme s'est voulu attentif aux problèmes de la société actuelle. Par son action, l'A.F.E.A.S. se veut être agent de changement en vue de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Notre association n'est pas un organisme familial comme tel, c'est-à-dire que notre but premier est d'amener les femmes du Québec à se prendre en charge, à s'engager pleinement dans leur contexte social, à se définir elles-mêmes en tant que citoyennes à part entière.

Cependant, on ne saurait faire la promotion de la femme sans la relier directement à sa famille. La plupart de nos membres sont des mères de famille et leurs problèmes prioritaires sont d'ordre familial. En effet, que l'on parle d'économie, de culture, d'éducation, c'est toujours du contexte familial que se forment les discussions. Nos membres veulent assumer pleinement leurs rôles de mères, d'éducatrices, de responsables. Depuis quelques décennies surtout, nous assistons au Québec à une véritable "révolution" au niveau familial.

C'est pourquoi l'A.F.E.A.S. œuvre depuis longtemps la mise sur pied d'une véritable politique de la famille. Encore récemment, suite à des débats déclenchés de partout sur l'avortement, l'A.F.E.A.S. a réclamé, au niveau des deux paliers

de gouvernement, une loi-cadre de politique familiale qui deviendrait politique préventive à l'avortement:

— politique de logement plus humaine,

— mesures sociales protégeant la femme enceinte,

— création d'emplois à temps partiel pour les femmes,

— services d'aides-familiales reconnus et subventionnés,

— information sur la planification des naissances et services organisés à la portée de tous.

1 — COMITÉ THERAPEUTIQUE.

Puisque les comités de décision pour avortements dans les hôpitaux sont à peu près inopérants, pourquoi ne pas étudier la possibilité de fonder quelques cliniques spéciales pour femmes enceintes, services sociaux très spécialisés, et possible-ment, dans les cas extrêmes, pratique d'avortements après examen et décision d'un comité légalement constitué. Les centres d'accueil dans les C.L.S.C. et les centres de consultation familiale pourraient diriger les cas pénibles de grossesse vers des cliniques spécialisées.

Vu l'absence d'aide à la femme enceinte, vu la presque inopérance des comités thérapeutiques prévus par la loi, pourquoi ne pas élargir le rôle de ces comités? Le rôle d'un comité thérapeutique obligatoire pourrait avoir comme but: éducation au respect de la vie et pourrait faire un travail positif d'aide, c'est-à-dire: "information sur les inconvénients de l'avortement (d'ordre médical, psychologique, moral), possibilité d'aide pour mener à terme sa grossesse, information sur la contraception pour prévenir d'autres grossesses indésirées, etc..."

Compte tenu des motifs énumérés dans la loi, la composition du comité ne saurait être en effet limitée à des médecins: il y aurait place pour des psychologues, des travailleurs sociaux, des infirmières, et par conséquent, une place beaucoup plus grande pourrait y être faite à des femmes, ce qui ne serait que très normal et bénéfique. Ce comité devrait avoir des pouvoirs assez larges pour lui permettre de remplir tous les objectifs qui s'imposent: aide psychologique (écoute, compréhension, information, conseil), aide pécuniaire au besoin, aide technique (poursuite des études, pension discrète, etc...), aide médicale enfin pour les cas où une thérapie s'impose, ou pour les cas où l'avortement est indiqué. (L'AVORTEMENT ET LA LOI, par Guy Durand). Il serait bon d'insister sur le fait que ce comité ne serait pas un comité d'avortement mais un comité d'aide, l'avortement restant une solution de dernier recours.

En conséquence, nous demandons aux gouvernements:

1 — Que la loi actuelle sur l'avortement soit maintenue, mais d'assortir cette loi de mesures d'aide à la femme enceinte;

2 — Que l'on transforme l'actuel comité d'avortement thérapeutique pour l'ouvrir à d'autres spécialistes (notamment psychologues et travailleurs sociaux) et du même coup pour y faire davantage place aux femmes;

3 — Que les médecins traitants réfèrent d'abord à ce comité les patientes en difficultés.

Gérard LAMBERT, prêtre,
Ferme-Neuve,
Conseiller moral de la
Fédération de Mont-Laurier.

FAITES RENOVER VOTRE MAISON MAINTENANT! N'ATTENDEZ PAS L'AUGMENTATION DES PRIX

VENTE DE 7 JOURS POUR PROPRIETAIRES

COMMANDEZ MAINTENANT!
PAYEZ EN 90 JOURS

Donnez à votre maison une magnifique apparence d'accueil pour toujours.

AUVENTS de FIBRE de VERRE et d'ALUMINIUM pour BALCONS et PATIOS

GARANTIE MORRIS Depuis plus de 50 ans. Marchandises satisfaisantes ou remplacées sans frais.

Votre choix de 14 combinaisons de couleurs en aluminium et 10 en fibre de verre. N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle votre peinture. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux, possèdent les meilleures caractéristiques et en plus de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

TERMES FACILES
Estimation gratuite
342-3800
soit
737-1960

5479 ROYALMOUNT, V.M.R. (15^e rue à l'ouest de l'avenue de la Savane)
 Succursale à Québec
 283, rue Saint-Paul
 Tél.: 692-2127

Pauline Julien Le beau grand parti pris

par Georges-H. GERMAIN

Pauline Julien a commencé hier soir sa semaine au Théâtre du Nouveau Monde. Spectacle en deux parties, l'une consacrée à Bertolt Brecht exclusivement, l'autre à des auteurs et des compositeurs québécois (Pauline a signé les paroles de six de ses chansons).

Il y a une chose que je trouve difficile avec cette belle grande et bonne femme qu'est Pauline. Quand je n'aime pas ce qu'elle fait, ça me fait mal, comme si j'avais l'impression de trahir les miens et d'être infidèle à moi-même et à tous ceux que j'aime. Mais en toute logique, je trouve normal de ressentir de telles angoisses devant cette chanteuse qui nous parle beaucoup de ce qui va mal et de ce qui fait mal dans le monde.

Qu'elle soit brechtienne ou québécoise, Pauline Julien révèle toujours dans ses chansons des malaises sociaux ou existentiels que son public finit par ressentir d'une manière ou d'une autre. Elle est de la race tête et angoissante des inquiéteurs publics. Et à travers elle, c'est souvent le sombre côté des choses que l'on perçoit, c'est la difficulté de vivre, de partir, de dormir, d'être (Québécois). Mais on dirait qu'il y a là-dedans une sorte de parti pris dont l'esprit obstiné semble vouloir diriger toute l'attention sur des sujets de préoccupation d'une lourdeur écrasante.

Comme l'indiquait la citation de Brecht qu'on avait placée en exergue sur le programme, "ainsi va le monde, et il ne va pas bien! Ce qu'il faut, c'est changer le monde". Bien sûr, bien sûr. Il faudra toujours changer le monde. Mais il est peut-être assez grand aujourd'hui pour se changer tout seul de temps en temps. Et dans les chansons de Pauline, ça ne semble pas possible: il faut lutter à tout prix pour changer le monde. Et la lutte et

le changement doivent nécessairement se faire au niveau des classes sociales. C'est cette grille marxiste et systématiquement des choses qui me déroutent chez Pauline Julien. Et il me semble que ça donne une sorte de lourdeur à tout le spectacle.

Mais cette lourdeur, vivement ressentie dans toute la première partie, se dissipe cependant peu à peu avec des chansons comme "Insomnie Blues" et "L'âme à la tendresse" (deux tomes de Pauline et Dompière), comme "L'américaine",

"Faudrait" ou "Le voyage à Miami", des chansons pleines d'humour et d'ironie et de vérités dans lesquelles Pauline (admirable bête de scène) et ses musiciens (fidèles accompagnateurs) nous donnent le meilleur d'eux-mêmes. Et il y a sur la fin, le terriblement émouvant "Mommy" qui apporte on dirait une sorte de caution sentimentale à toutes ces froides chansons à thèse ou à charge que sont "La moitié du monde" ou "La litanie des gens gentils" ou "Poula Paix".



Pauline JULIEN

Tournée interrompue pour Dietrich

SYDNEY — Marlene Dietrich a été victime d'une fracture du fémur, lundi soir, alors qu'elle venait de commencer son spectacle sur la scène du Théâtre Royal de Sydney.

A peine le tableau d'ouverture de son spectacle était-il terminé que la grande artiste fit une chute malencontreuse. Aussitôt transportée à l'hôpital Saint-Vincent de Darlinghurst, on a constaté une fracture à la jambe gauche.

La suite de la tournée de la vedette a été annulée, ont annoncé les promoteurs du spectacle. Ils n'ont pas pré-

visé la gravité de la fracture. Selon le directeur du théâtre, l'actrice américaine a fait une lourde chute juste au moment de commencer la septième de ses douze représentations dans le cadre de sa tournée en Australie. Il y a deux ans, elle s'était fracturée le col du fémur en tombant sur scène, et les journaux de Sydney ont remarqué qu'elle avait de la difficulté à se mouvoir pendant ses performances.

Se produisant dans les chansons qui l'avaient rendue célèbre dans la période avant-guerre, Marlene Dietrich,

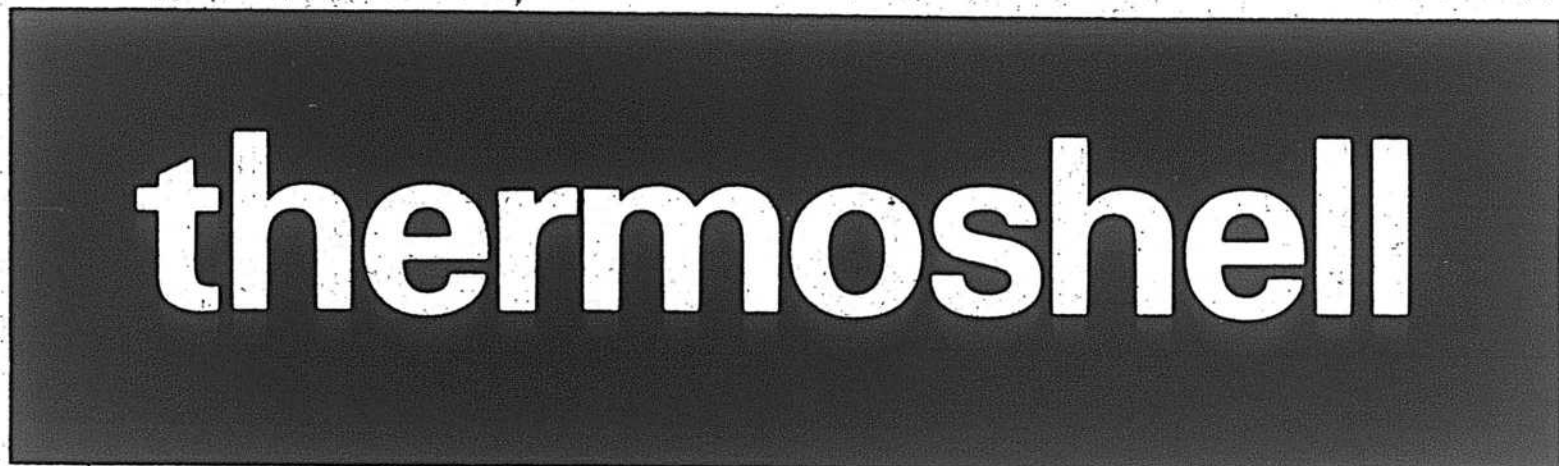
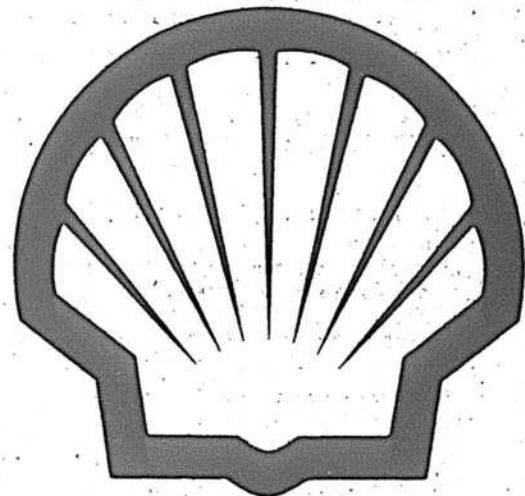
agée maintenant de 70 ans, a recueilli des opinions mitigées de la part des critiques de Sydney. Mais chaque soir le public lui réservait des ovations.

TRUSCO

Specialties de maison (1962) Inc.
à déménagement dans des locaux neufs et spacieux pour mieux vous servir au

2015, boul. THIMENS, SAINT-LAURENT, QUÉBEC

TÉL.: 333-1000



Du nouveau pour les familles qui veulent être bien chauffées

Grand prix à Michel Brault

Le film "Les Ordres" de Michel Brault s'est vu décerner un grand prix par l'Organisation internationale du cinéma (OIC). Ce film fait ressortir l'odieuse des mesures d'emprisonnement arbitraires décrétées à l'occasion de la crise politique d'octobre 1970, au Québec.

Les Vautours présentés au FIFE

Le Festival international du film de l'ensemble francophone (FIFE) a commencé le 26 septembre à Genève et se poursuivra jusqu'au 4 octobre.

Tous les deux ans, cette manifestation se déroule à Dinard et les autres années dans une ville de l'ensemble francophone en dehors de la France. Pour 1975, elle a lieu à Genève, où elle est accueillie par le centre d'animation cinématographique de la ville.

Consacré aux films des pays francophones, le FIFE, selon M. de Chartre, son président, limite la compétition à la francophonie, non pas dans un esprit de particularisme linguistique, mais par un souci de spécialisation indispensable à un désir d'efficacité immédiate, afin de permettre une meilleure promotion des films présentés. Toutefois, depuis 1971, le FIFE admet toutes réalisations de ces pays quel que soit l'art utilisé, sous réserve de qualité et de sous-titres français.

Ce festival a permis la révélation du cinéma africain avec notamment les films de Traoré Gouman Sembène, du Maroc avec notamment S. Ben Barka et de mieux faire connaître les cinémas suisse ou belge ainsi que de jeunes auteurs français.

Cette année, comme les années précédentes, le festival présente douze films en compétition, de bonne qualité homogène, ayant tous un intérêt sociologique ou politique. C'est ainsi que sont projetés notamment "Kafr Qassem", film libanais de Borhân Al-Ahoulie, "La guerre du pétrole n'aura pas lieu", de S. Ben Barka et "El Chergui", de M. Snihl (Maroc), "Lettre paysanne", de Safi Faye (Sénégal), "Haïti, le chemin de la liberté", le premier film haïtien contre le régime d'Arnaud Antonin, "Jeanne d'Arc", de Chantal Akerman (Belgique) et "Les Vautours", de Jean-Claude Labrecque (Canada).

Thermoshell: une nouvelle façon d'envisager le confort au foyer, mise au point par Shell

Nous voulons vous offrir une gamme complète de services et de produits pour le confort au foyer — en mettant l'accent sur l'économie et la conservation de l'énergie. Nous avons rassemblé, dans le guide des économies Thermoshell, une foule de conseils pratiques pour économiser le combustible.

Par ailleurs, nous vous proposons le Chronotherm Thermoshell, un thermostat d'un genre nouveau qui vous permet de concilier confort et économie. Dans le même ordre d'idées, le Plan de protection globale de Thermoshell a été conçu pour vous protéger contre les factures de réparations imprévues et pour vous aider à maintenir le rendement de votre fournaise à son maximum.

Bien entendu, le centre Thermoshell vous offre aussi les livraisons automatiques et le Plan de paiements mensuels égaux. Vous y trouverez également une gamme complète de fournaises, chauffe-eau, humidificateurs centraux et autres appareils ayant trait au confort au foyer. Tous sont conçus dans le but d'aider à limiter vos dépenses de chauffage.

Lisez attentivement cette annonce et découvrez pourquoi nous disons: "Aide-toi, Thermoshell t'aidera!"



Un nouveau guide des économies de combustible

Cette brochure intéressante et facile à lire est remplie de conseils pratiques et d'idées qui vous permettront de diminuer vos factures d'huile de chauffage tout en conservant le même niveau de confort au foyer.

Cette brochure gratuite n'est que l'un des nombreux moyens que vous offre Thermoshell pour être bien chauffé à meilleur prix. Pour la recevoir, faites-nous parvenir le bon ci-dessous.

Le Plan de protection globale de Thermoshell — de l'argent bien placé

Notre plan de protection peut vous faire économiser, car il vous assure:

- Remplacement des pièces. Si la chose est nécessaire, bon nombre des pièces essentielles de votre système de chauffage seront remplacées.
- Inspection annuelle de la fournaise. Le mauvais fonctionnement de la fournaise peut vous coûter très cher en combustible. L'inspection et le nettoyage annuels permettront à votre fournaise de donner son rendement maximal.
- Main-d'oeuvre gratuite. Les frais de main-d'oeuvre sont compris dans le coût annuel du plan.
- Service d'urgence. Des techniciens expérimentés sont prêts à venir vous dépanner jour et nuit.

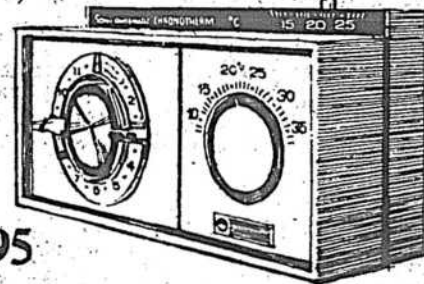
L'ensemble de ces services ne vous coûte que \$39.95 par an.



Un nouveau dispositif antigaspillage

Le thermostat Chronotherm Thermoshell, fabriqué par Honeywell, peut vous aider à économiser jusqu'à 10% sur le montant annuel des dépenses de combustible.

Il suffit de baisser la température avant d'aller se coucher. Le matin, le thermostat Chronotherm revient automatiquement au degré préféré pour la journée. (La pose du Chronotherm doit être effectuée par un électricien.)



\$39.95

(Modèle de luxe — installation en sus) \$49.95

*Renseignements tirés de la brochure "100 façons d'économiser chez soi énergie et dollars", publiée par le Ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Économiser du combustible, ce n'est pas seulement dépenser moins. C'est aussi contribuer à la conservation de notre capital énergétique.

Cohen & Son Fuels Limited 40, rue Prince
Montréal, Québec
H3C 2M9 • (514) 866-4411

Shell Canada Limited C.P. 260, Station "M"
Montréal, Québec
H1V 3M4 • (514) 353-5330

Oui, le programme Thermoshell m'intéresse.
 Je désire avoir plus de renseignements au sujet du programme Thermoshell.
 J'aimerais avoir la visite d'un représentant.

Veuillez m'envoyer la documentation sur:

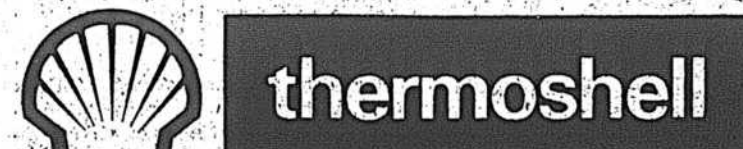
- le Plan de paiements mensuels égaux
- le Plan de protection globale de Thermoshell
- le Guide des économies Thermoshell
- le Chronotherm Thermoshell

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

Code postal _____ Téléphone _____



Pour être bien chauffé à meilleur prix... aide-toi, Thermoshell t'aidera!

Ces produits et services sont à votre disposition si vous êtes dans le rayon de livraison d'un centre Thermoshell.

Madrid n'entend pas être intimidé

MADRID (UPI, PA, Reuter, AFP) — Quelques heures après que le gouvernement espagnol eut rejeté officiellement les protestations venant de l'étranger au sujet de l'exécution, samedi, de cinq nationalistes trouvés coupables de l'assassinat de policiers, un policier de Barcelone a succombé, aujourd'hui, aux blessures subies, hier, au cours d'un raid effectué dans un hôpital par un commando apparenté vraisemblablement à un groupe révolutionnaire.

Le commando, composé de trois hommes et de deux femmes, déguisés en médecins et en infirmières, s'est emparé d'une somme d'environ \$600.000. C'est le plus important vol commis à Barcelone depuis une quarantaine d'années.

Le commando, en prenant la fuite, a tiré des rafales de mitrailleuse, blessant deux policiers, dont l'un mortellement. Selon des sources bien informées, le coup aurait été perpétré par des gens du FRAP (front révolutionnaire patriotique et anti-fasciste), mouvement de guérilla urbaine.

Le policier est le 18e à périr sous les balles depuis le début de la période de violence marquée par l'assassinat du premier ministre Luis Carrera Blanco, en 1973.

La mort du policier fournit un nouvel élément à la campagne des partisans de Franco qui commencent à réagir après la vague de protestations à l'étranger. Le maire de Madrid, M. Garcia Lomas, a lancé un appel à ses administrés pour qu'ils manifestent leur soutien, au cours d'une réédition, demain, au régime du généralissime Franco qui a rejeté toute ingérence étrangère.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion d'urgence du cabinet, le gouvernement du général

Francisco Franco "réaffirme les droits à la dignité et à la souveraineté du peuple espagnol, déclare qu'il ne se laissera aucunement intimider par les protestations étrangères qu'il rejette avec la plus grande énergie".

Le communiqué ajoute que le premier ministre Arias Navarro s'adressera à la nation par le truchement de la télévision ce soir. On ne précise pas de quoi il parlera, mais il semble certain qu'il commentera la politique officielle à l'endroit du terrorisme et les réactions de l'étranger face aux exécutions.

De plus, un communiqué du FRAP et envoyé à un journal de Bordeaux, en France, disait que des membres de ce groupe avaient noyé deux partisans de Franco pour venger ses militants assassinés. Selon ce communiqué, les deux victimes ont été attachées à des blocs de ciment et jetées à la mer à

20 milles au nord de la côte espagnole.

Isolément diplomatique

A l'étranger, les protestations ont atteint une ampleur sans précédent, certains pays et organisations allant jusqu'à réclamer l'isolement diplomatique et économique de l'Espagne.

Prenant l'initiative, le Mexique a coupé toutes communications avec l'Espagne, même les liaisons aériennes, et a réclaté la convocation d'urgence d'une réunion du Conseil de sécurité pour imposer un boycott commercial et diplomatique à Madrid. Les journalistes, les agents de commerce et de tourisme espagnols au Mexique ont reçu l'ordre de partir dans un délai de 48 heures.

Treize pays européens ont rappelé leurs ambassadeurs "pour consultations", manifestant ainsi le mécontentement de leurs gouvernements. Le dernier rappel a été annoncé, aujourd'hui, par l'Autriche. Les 12 autres pays qui avaient déjà fait connaître leur décision sont la Belgique, la Grande-Bretagne, le Danemark, la France, l'Allemagne fédérale, l'Allemagne de l'Est, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, la Suède et même la Suisse, pays neutre par tradition.

L'Espagne a rétorqué en rappelant plusieurs de ses ambassadeurs, y compris son envoyé auprès du Vatican après que le Pape eut dénoncé la répression meurtrière du régime franquiste.

Plusieurs ambassades et consulats d'Espagne ont aussi été attaqués et saccagés durant le week-end. De nouvelles manifestations de protestation ont aussi été signalées hier en certains endroits.

Au siège des Nations unies, à New York, l'ambassadeur d'Espagne à l'ONU, M. Jaime De Pines, a dénoncé comme étant "absolument inacceptable" la lettre que le président du Mexique, M. Luis Echeverria, a adressée au secrétaire général de l'ONU pour réclamer l'exclusion de l'Espagne de l'organisation mondiale. Il a dit n'avoir pas été surpris par cette nouvelle "intervention intolérable" du Mexique dans les affaires intérieures espagnoles et a vivement pris à partie le chef de l'Etat mexicain, dont il a rappelé la répression des émeutes étudiantes de 1968 et sa collaboration présumée avec les services secrets américains.

Après avoir reçu le délégué espagnol, le président du Conseil de sécurité, M. Moulay El Hassen (Mauritanie) a entrepris de consulter les membres du conseil afin d'étudier la démarche du Mexique.

Radio Renaissance fermée par les soldats portugais

LISBONNE (AP, AFP, Reuter) — Des commandos d'élite de l'armée portugaise sont intervenus, ce matin, pour fermer la station de radio Renaissance après le refus des soldats envoyés lundi sur les lieux d'imposer la seule diffusion des informations contrôlées par le gouvernement.

Radio Renaissance, qui appartenait à l'Eglise catholique, était depuis plusieurs mois aux mains du personnel qui lui avait donné une coloration à gauche très prononcée.

Lundi, le Premier ministre, l'amiral José Pinheiro de Azevedo, avait demandé à l'armée d'intervenir dans toutes les stations de radio et de télévision pour faire cesser les informations incitant au désordre.

Une unité d'infanterie envoyée à Radio Clube Portugues avait sympathisé avec le personnel et avait refusé d'exécuter les ordres du gouvernement, mais l'intervention de plusieurs officiers supérieurs avait finalement permis aux autorités d'arriver à leurs fins.

Entre-temps, le général Otelo Saraiva de Carvalho, chef du COPCON, une délégué du Front révolutionnaire uni FRU, organisateur des manifestations de lundi, et des représentants des commissions ouvrières se sont réunis la nuit dernière avec le Premier ministre José Pinheiro de Azevedo au palais présidentiel.

Deux mille manifestants du FRU massés devant le ministère de l'Information ont d'abord conspué le général Carvalho, allant jusqu'à le traiter de "fasciste". A sa sortie du ministère, ils lui ont demandé de les conduire au palais présidentiel de Bélem pour des entretiens avec le Premier ministre.

Ce dernier a invité hier soir le pays au calme, déclarant à la télévision que les désordres qui s'étendent dans le pays menacent l'existence même du Portugal en tant qu'Etat indépendant,

et l'ont contraint à décider l'occupation des médias.

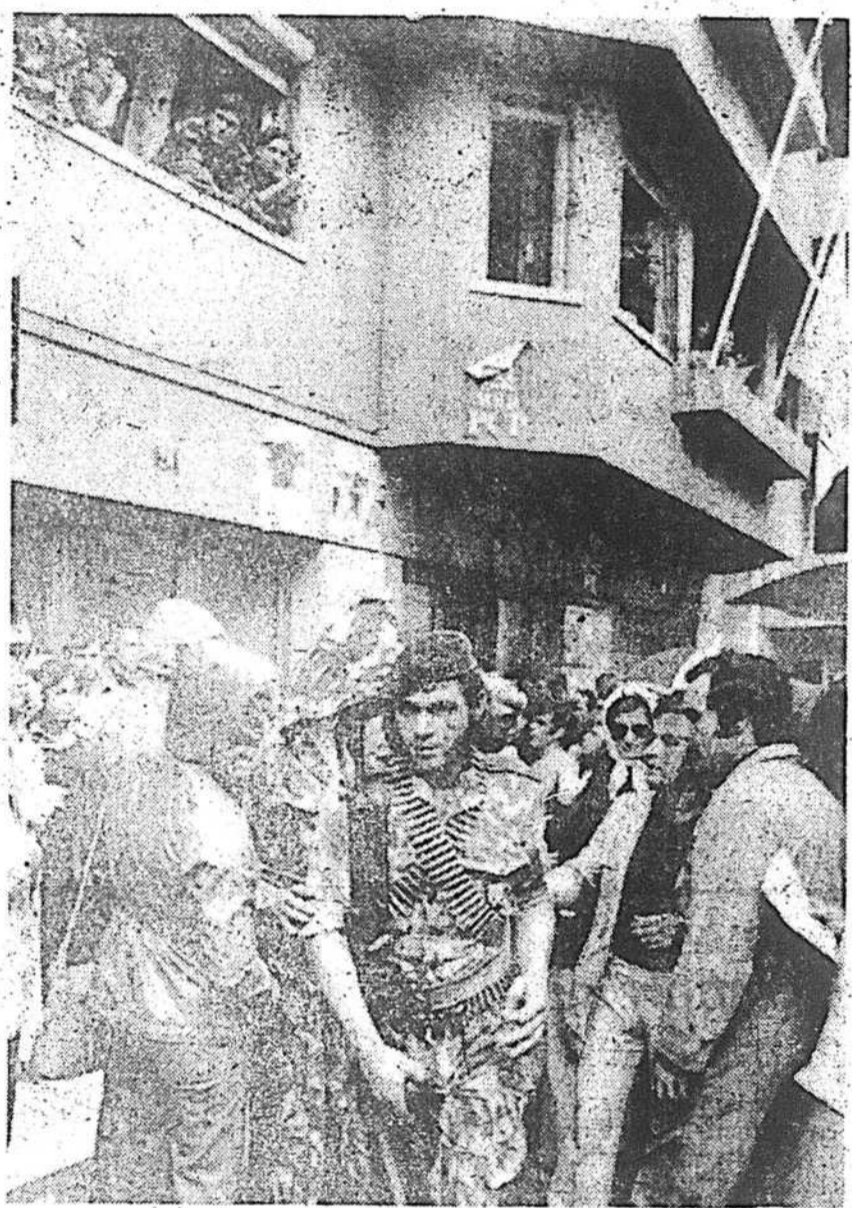
L'alternative aurait été de déclarer l'Etat d'urgence, a souligné le Premier ministre.

Dans un communiqué publié dans la nuit, le Parti communiste portugais PCP, qui participe à la coalition gouvernementale, exprime ses regrets de n'avoir pas été consulté sur la décision de faire occuper les médias. Le PCP réaffirme son opposition à toute évolution vers la droite et lance un avertissement aux "aventuriers" de l'extrême-gauche qui "jouent le jeu des réactionnaires", ajoute le communiqué.

Le Parti socialiste portugais PSP, principale formation politique du gouvernement de l'amiral Azevedo, a exprimé son soutien au premier ministre tandis que le troisième parti de la coalition gouvernementale, le Parti populaire démocratique PPD s'appretait à organiser une manifestation de soutien aux initiatives de l'amiral Azevedo.

L'épreuve de force est donc maintenant engagée entre le sixième gouvernement provisoire et l'opposition d'extrême-gauche. La bataille risque d'être décisive, car la défaite ou même un recul signifierait pour le perdant un échec qui risquerait d'être irrémédiable.

L'amiral Azevedo a choisi pour manifester pour la première fois, l'autorité de son gouvernement un terrain particulièrement difficile, celui de l'information. En effet, si beaucoup de Portugais sont las des désordres et souhaiteraient voir rétablir une discipline qui n'existe plus dans l'armée depuis les premiers jours de la révolution, ils sont, après un demi-siècle de dictature, sensibles à tout ce qui peut être considéré comme une atteinte aux libertés de la presse et à l'instauration d'une nouvelle censure.



Des manifestants sont rassemblés devant la station Radio Clube, à Lisbonne, pour protester contre l'occupation des studios par les forces armées.

Les Etats-Unis sont impliqués dans la répression à St-Domingue

La répression généralisée qui se pratique en République dominicaine et qui a été marquée, notamment, par l'assassinat de militants syndicaux, est tolérée ou perpétrée par le gouvernement de M. Joaquín Balaguer, produit de l'invasion de ce pays par les Etats-Unis, en 1965, et dépendant des sociétés multinationales.

Telle est, pour l'essentiel, la conclusion du Comité ad hoc américano-canadien sur les Droits de l'homme, formé sur l'initiative du Conseil américain des Eglises, qui vient de faire enquête sur place.

Cet organisme, au sein duquel siège M. Edouard Morin, représentant des Eglises catholique, anglicane et unie du Canada, estime que le gouvernement américain et les sociétés multinationales sont directement impliquées dans les violations des libertés fondamentales en République dominicaine.

Sans l'invasion de 1965, la présence permanente du groupe d'aide et d'assistance militaire (MAAG) et le pouvoir des sociétés multinationales, dont le siège se trouve aux Etats-Unis et au Canada, la réalité politique et sociale en République dominicaine serait très différente, soulignent les enquêteurs, qui font notamment état des compagnies Gulf and Western, Falconbridge et Rosario Mining.

Après avoir rencontré les représentants de différents secteurs de l'opinion dominicaine, le Comité a divisé en cinq catégories les violations des Droits de l'homme sous le régime Balaguer:

— atteintes au droit de syndicalisation dans les milieux urbains et ruraux;

— non-respect de la pratique judiciaire de recours à l'habeas corpus;

— traitement inhumain des prisonniers;

— suppression arbitraire de la liberté d'expression et de réunion;

— expulsion arbitraire du pays de nombreux Dominicains, et exploitation dans des conditions inhumaines des ouvriers les plus pauvres, c'est-à-dire les coupeurs de canne à sucre.

Le Comité ad hoc pour les Droits de l'homme, qui fera appel à la Commission internationale des juristes, à la Commission des Droits de l'homme des Nations unies et à d'autres organismes, prie le gouvernement Balaguer de prendre des mesures pour faire cesser les atteintes flagrantes aux libertés fondamentales du peuple dominicain. Il demande la mise en liberté immédiate de dirigeants syndicaux et de tous les prisonniers politiques injustement incarcérés.

en bref

La commission Pike demande au Congrès d'appuyer ses requêtes

WASHINGTON (PA) — La commission de la Chambre des représentants sur les services de renseignements a décidé hier de demander l'appui de l'ensemble de la Chambre à ses requêtes pour obtenir de l'administration les documents secrets qu'elle réclame.

La commission a approuvé par 10 voix contre trois une résolution déclarant que le refus de se rendre aux assignations de la commission serait considéré comme "une matière grave nécessitant des mesures appropriées" pour les faire appliquer. La résolution proposée à l'appui de la Chambre demande aussi au directeur de la CIA, M. William Colby, de remettre les documents que la commission a demandé par assignation au sujet de l'offensive du Tet de 1968 au Vietnam. La résolution ne sera pas étudiée par la Chambre avant la semaine prochaine.

Avant le vote, le président de la commission, M. Otis Pike, a déclaré: "Je pense que le temps est venu pour le Congrès de prendre position et de dire que nous avons besoin de ces informations".

Plus qu'un mois pour Mme Claustre

PARIS (AFP) — Dans trois semaines, dans un mois au plus tard Française Claustre sera libérée a écrit hier Thierry Desjardins, rapportant dans le quotidien parisien Le Figaro une déclaration que lui a faite Hissen Habre, le chef des rebelles Toubous du Tibesti auprès duquel il vient de vivre une dizaine de jours en compagnie de trois autres journalistes de la presse française. Hissen Habre a ajouté que Pierre Claustre sera libéré en même temps que son épouse et que le corps du commandant Galopin sera rendu à la France.

Hissen Habre, qui déclare au journaliste du Figaro que Française Claustre aura involontairement joué un rôle essentiel dans

cette affaire exprime son admiration sur le courage de son otage. Quant à son mari Pierre Claustre gardé en garantie de dépôt pour escroquerie, le chef des rebelles ajoute qu'il prendra sans doute le même avion que sa femme.

Hirohito en route pour les E.-Unis

TOKYO (UPI) — L'empereur Hirohito et l'impératrice Nagako sont partis aujourd'hui pour une visite officielle de deux semaines aux Etats-Unis. Après une escale technique à Anchorage, en Alaska, leur avion se posera à Williamsburg, en Virginie, où débutera leur séjour américain.

Les extrémistes de gauche, ayant annoncé leur intention de s'opposer par la force à ce voyage, un service d'ordre considérable avait été mis en place dans la capitale: 19.000 policiers dont 5.000 à l'aéroport, et une surveillance constante des ambassades étrangères et des résidences, des membres du gouvernement.

Seules 300 personnes triées sur le volet avaient pu avoir accès à l'aéroport et saluer les souverains par le cri traditionnel de "banzai" (longue vie). La suite impériale pour le voyage comprend 71 personnes. Le prince héritier Akihito assurera l'intérim de son père pendant son absence.

Moscou libéralise les visas pour les reporters américains

MOSCOU (AFP) — Pour la première fois, l'Union soviétique accepte d'accorder aux journalistes américains accrédités à Moscou des visas leur permettant d'entrer et de sortir aussi souvent qu'ils le désirent d'URSS. Cet accord, qui est réciproque, entre en vigueur le 1er octobre et a été précisé dans un échange de notes entre l'ambassade des Etats-Unis et le département de presse du ministère soviétique des Affaires étrangères. Les visas seront valables pour un an.

L'accord bilatéral est le premier qui met directement en application l'acte final d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, signé le 1er août dernier.

Selon le système actuellement en vigueur, les journalistes occidentaux accrédités à Moscou reçoivent un visa d'entrée mais doivent de-

Etat d'urgence à Addis Abeba

L'état d'urgence a été proclamé aujourd'hui, dans toute la région d'Addis-Abeba par le gouvernement militaire provisoire éthiopien, annonce Radio Addis-Abeba dans ses émissions en langue amharique.

Cette mesure entraîne la suppression des libertés civiles normales et la prise en charge du maintien de l'ordre public par les forces de sécurité (armée, police et armée territoriale).

Dans les régions où les forces de sécurité seraient insuffisantes, précise la proclamation gouvernementale lu par Radio Addis-Abeba, il incombera au personnel du ministère de l'Intérieur d'assumer le maintien de l'ordre.

La proclamation de l'état d'urgence semble faire suite au mouvement de grèves déclenché ce matin, à Addis-Abeba et dans d'autres régions, et dont l'ampleur reste jusqu'à présent imprécise.

Hunt devait droguer Anderson, non le tuer

NEW YORK (AP) — Le magazine "Time" rapporte dans son dernier numéro que Howard Hunt, l'un des plombiers du Watergate, n'avait jamais reçu l'ordre d'assassiner l'éditorialiste Jack Anderson, mais seulement de le droguer. Hunt aurait apporté ces précisions à un correspondant du "Time" venu le voir à la prison fédérale de la base aérienne d'Elgin.

Le "Washington Post" avait signalé, la semaine dernière, que Howard Hunt avait avoué à des collaborateurs qu'il avait reçu l'ordre d'exécuter Jack Anderson mais que la consigne avait été annulée à la dernière minute.

Selon "Howard" Hunt, M. Charles Colson, conseiller à la Maison-Blanche, avait proposé de droguer Jack Anderson afin de le discréditer. L'idée était de lui faire absorber un médicament qui lui aurait causé des troubles de la parole pendant une émission en direct.

M. Colson, interrogé par le "Time", a nié qu'un tel projet avait été envisagé.

Washington est muet sur les exécutions d'Espagne

WASHINGTON (AFP) — Le silence éloquent maintenu par les Etats-Unis face aux exécutions d'Espagne, que ce soit l'Administration ou le Congrès, a frappé tous les observateurs.

Les Etats-Unis ne se sont pas seulement abstenus de condamner formellement Madrid. Seuls, parmi les pays occidentaux, ils n'ont pas proféré, pour déplorer les exécutions, un seul mot qui eût été susceptible de déplaire à Madrid.

Très révélateur est à cet égard le commentaire tardif et embarrassé de M. Ron Nessen, le porte-parole de la Maison-Blanche qui, devant l'émoi du monde entier, a dû finalement se résoudre à réagir.

Le Président, a dit M. Nessen, a dans ce cas, comme dans d'autres cas, exprimé ses regrets devant le cycle de violence qui provoque des effets aussi tragiques, en d'autres termes, les cinq exécutions de samedi sont présentées comme une riposte somme toute normale aux attentats contre les policiers et on renvoie dos à dos les autorités franquistes et les militants qu'elles envoient à la mort.

Kissinger veut mettre en contact Israël et la Syrie

NEW YORK (UPI) — Au cours d'un dîner officiel qu'il a offert hier soir aux représentants permanents auprès de l'ONU et aux ministres des Affaires étrangères des 20 pays membres de la Ligue arabe, le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger a déclaré notamment que la prochaine étape des efforts faits par les Etats-Unis pour ramener la paix au Proche Orient, sera d'amener Israël et la Syrie à engager un dialogue, ainsi que d'étudier la possibilité d'inclure le cas palestinien dans un règlement global du problème du Proche Orient.

M. Kissinger s'est attaché à rassurer ses invités en les persuadant que les Etats-Unis n'avaient "aucun intérêt et aucune intention de diviser le monde arabe". Il a souligné que

le porte-parole de la Maison-Blanche a encore dit que le rappel pour consultations de l'ambassadeur des Etats-Unis à Madrid n'était pas envisagé.

Le gouvernement américain, a encore déclaré M. Nessen, considère que le problème des négociations en cours entre les Etats-Unis et l'Espagne pour le renouvellement du bail des bases américaines dans ce pays était "totallement séparé" de la position de Washington concernant ces exécutions qui constituent fondamentalement, dans l'optique de Washington, une affaire intérieure espagnole.

Cependant, l'absence de toute condamnation et même de tout regret précis de la part du président Ford face à un événement qui a provoqué l'indignation dans la plupart des grandes capitales occidentales paraît, aux yeux des observateurs, nécessairement liée à cette négociation en cours. On sait que M. Kissinger s'est entretenu pendant le week-end à ce propos avec son collègue, M. Pedro Cortina, ministre des Affaires étrangères d'Espagne, qui a indiqué qu'un accord pourrait

intervenir pour la conclusion d'un nouveau traité dans les tout prochains jours.

L'activité reprend peu à peu au Liban

BEYROUTH (AFP, UPI) — Amorcée lundi, la normalisation de la situation à Beyrouth est devenue complète, ce matin, avec la réouverture des banques et des magasins dans l'ensemble de la capitale libanaise.

Cette reprise des activités commerciales se traduit par d'énormes embouteillages dans le centre de la ville.

Radio-Liban continue à lancer des appels aux fonctionnaires ainsi qu'aux employés et ouvriers du secteur public, en particulier au personnel du service de nettoyage de la municipalité, les invitant à reprendre le travail sans délai.

L'accumulation, depuis quinze jours, des ordures ménagères sur les trottoirs et la chaussée, s'ajoutant aux décombres des souks incendiés et des immeubles effondrés, constitue le principal problème auquel doivent faire face les autorités municipales.

Sur le plan de la sécurité, Radio-Liban conseille toujours à la population d'éviter les routes traversant les secteurs de Chiab-Ain Remmaneh (banlieue sud-est) et de Nabaa (banlieue nord-est) qui se trouvent encore hors du contrôle des forces de sécurité intérieure.

Au cours de la journée de lundi, plusieurs milliers d'habitants de la capitale sont sortis, pour la première fois depuis deux semaines, pour se procurer les denrées disponibles dans les quelques magasins d'alimentation ouverts. Pourtant, les rues son redevenues désertes en fin d'après-midi.

Les créations "Accolade" à la manière de Monet

Les bijoux modernes ont l'avantage de se porter aussi bien le jour que le soir. Monet, un nom réputé de New York, a créé la collection "Accolade" dans cette intention. Ils ont le bel effet d'un bijou de prix — sans en coûter autant — et la sobriété d'une création moderne. Vous pouvez voir toute la collection des bijoux Monet chez Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Pointe-Claire, Anjou, Cavendish, Laval. Également à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie, Ottawa Bayshore, ainsi qu'au nouveau magasin Eaton de Ste-Foy, Place Ste-Foy. (215). Les articles illustrés ne sont pas grandeur nature.

Dans la collection "Accolade" de Monet, réalisée en métal doré au fini antique avec relief pointillé:

De gauche à droite

Collier	30.00
Boucles-anneaux	pre 15.00
Pendentif sur chaînette	20.00
Boucles-agrafes	pre 12.50
Bracelet	25.00
Broche	12.50

Quantités limitées
Achat en personne seulement



EATON

La grande vente Transcanada se poursuit aujourd'hui, et mercredi dans tous les magasins Eaton de Montréal

À cause des difficultés de transport de la semaine dernière, vous n'avez probablement pas pu profiter de notre plus important événement de la saison. Pour cette raison, des centaines d'articles seront toujours en vente aujourd'hui et mercredi, tant qu'il y aura du stock. Ne manquez pas cette occasion! Magasinez tôt pour vous assurer d'un bon choix!

Les articles-vedettes de la vente Transcanada sont signalés par des affichettes rouges, il y en a sur tous les comptoirs!



Les bons numéros en "Fortrel" de Decorum

Si les robes que vous essayez ne semblent jamais avoir été faites pour vous, vous devriez certainement vous habiller en tailles spécialisées. Eaton vous propose des modèles bien choisis en polyester "Fortrel" soyeux signés Decorum. Faciles d'entretien: lavez à la machine, laissez égoutter. Eaton Centre-ville (La Colonnade, troisième étage), Pointe-Claire, Anjou, Cavendish, Laval. Également à ou par Ottawa Bayshore et Ste-Foy. (541) Achat en personne seulement.

Magasin et catalogue
842-9211

Ensemble 2-pièces comprenant jupe de ligne A sur taille élastique et haut ceinturé à encolure en V avec col, glissière au dos. Motif floral vert ou rouille. Tailles 12½ à 24½.

l'ens. 45.00

Robe de ligne d'une seule tombée s'évasant vers le bas, pouvant se porter sans ceinture, avec épaule à découpe et encolure nouée. Imprimé floral rouille/vert ou gris-bleu/brun. Tailles 14½ à 24½.

ch. 45.00

Vous aimerez l'effet du "SuperSuède"!

Son effet suédé velouteux et léger ne le rend pas fragile pour autant. Vous pourrez le laver à la machine! Barney a utilisé le "SuperSuède" fait de triacétate "Arnel" et nylon pour réaliser des tenues faciles à porter que la jeune élégante adoptera. Tailles 5 à 13. Eaton Centre-ville (Jeune Montréalaise, troisième étage), Pointe-Claire, Anjou, Cavendish, Laval. Également à ou par Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy. (241)

Ensemble 2-pièces comprenant veste-chemise ceinturée avec 2 poches plaquées, empiècement devant, et jupe évasée à glissière au dos. Ton chamois ou vert foncé.

l'ens. 33.00

Robe-chemisier boutonnée tout le long et ceinturée souplesment, avec deux poches fendues et poignets boutonnés. Ton chamois ou bleu.

ch. 31.00

Utilisez votre
carte-comptable Eaton



La position de Choquette est la plus répandue dans les milieux de l'éducation

par Marianne FAVREAU

M. Jérôme Choquette est en bonne compagnie, dans les milieux de l'éducation, quand il assure que l'école française doit être la règle pour tous, sauf pour les véritables anglophones.

«Des organismes comme le Conseil supérieur de l'éducation, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, la Centrale de l'enseignement du Québec et la Commission des écoles catholiques de Montréal ont réitéré hier à LA PRESSE leurs positions sur la question.»

Ce qu'il y a de remarquable dans cette polarisation vers le critère de la langue maternelle pour l'admission des classes anglaises, c'est qu'elle vient de milieux qui ont les questions scolaires très près.

«Que M. Choquette en soit arrivé à ces mêmes conclusions après s'être frotté aux difficultés d'application de la loi 22, rien de plus prévisible semble-t-il pour ces organismes.»

«Justement, ce point sur lequel a achoppé M. Choquette, contingentement versus tests, nous en avions prévu et soulevé les difficultés d'application», rappelle la présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

Au moment de la présentation du projet de loi 22, l'an dernier, la position de la CECM faisait de l'école française l'école de tous, réservant l'école anglaise aux seuls enfants de langue maternelle anglaise. On voulait également intégrer à l'école française tous les nouveaux venus.

«Le critère de la langue maternelle n'est pas simple dans tous les cas, remarque

Mme Roux, mais on estimait qu'il créait moins d'injustice que les tests et le contingentement.»

Quant à M. Jean-Marie Beauchemin, président du Conseil supérieur de l'éducation, il rappelle que l'organisme est là pour donner des conseils et avis au ministre (qui doit en voir la pertinence) et non comme groupe de pression.

Or, tant au moment de la présentation du projet de loi 22 qu'au moment de l'adoption de la réglementation qui en découle au chapitre de la langue d'enseignement, le Conseil supérieur de l'éducation a répété la même chose: affirmation du français comme langue d'enseignement au Québec, critère de langue maternelle anglaise pour fréquenter une classe anglaise.

De plus, le Conseil rejetait complètement l'utilisation de tests pour décider de la langue d'étude des enfants.

Le ministre de l'Éducation de l'époque M. François Cloutier (qui était également le parrain de la loi 22) passa outre à l'avis du Conseil supérieur de l'éducation.

De son côté, la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec faisait aussi de l'école française la règle pour tous, à l'exception des élèves de langue maternelle anglaise. Les élèves déjà inscrits dans ce secteur y poursuivaient cependant leurs études.

C'est à la régie de la langue qu'on confiait l'étude et la définition du critère de la langue maternelle.

Quant à la CEQ, elle réclamait aussi un système d'enseignement unique en français, faisant toutefois exception pour les élèves de lan-

gue maternelle anglaise là où ils sont suffisamment nombreux pour justifier des classes anglaises. On dirigeait également tous les immigrants à l'école française.

Se montrant plus radicale que la FCSCQ, la CEQ n'oubliait pas la "saignée" opérée par les transferts dus à la loi 63: elle réclamait le rapatriement de ceux qui avaient opté pour l'anglais par suite de cette loi.

Des actions concrètes?

Il est impossible de voir, pour le moment, si un mouvement se dessine pour ramener cette question au coeur des débats linguistiques en milieu scolaire, et obtenir éventuellement un amendement à la loi. Le bureau de direction de la FCSCQ se réunit en fin de semaine et reverra non seulement la question linguistique mais également l'ensemble des politiques en éducation.

La CEQ, affairée à ses négociations pour l'obtention d'une convention collective, laisse au Mouvement Québec français dont elle est membre, l'initiative de l'action.

Quant au Conseil supérieur de l'éducation, organisme apolitique de par son mandat, il signale simplement que son point de vue n'a pas varié depuis l'année dernière.

Enfin, le Syndicat des enseignants de Le Royer signale qu'il sera vigilant et

que le ministre Garneau ne pourra pas solutionner le problème de Saint-Léonard par un tour de passe-passe, par des opérations comptables.

En effet, des observateurs en arrivent à la conclusion qu'à l'intérieur de la loi, rien ne peut donner satisfaction aux 182 enfants qui veulent aller à l'anglais malgré le contingentement. Appliquer le contingentement à l'île de Montréal ou à la province, c'est aller à l'encontre de la loi (article 40) qui parle strictement de "commissions scolaires".

L'exclusion du contingentement d'un certain nombre d'enfants qui auraient été coïncés entre les lois 63 et 22 comme le suggère le Consilio, semble aussi tirée par les cheveux.

Quant à la Fédération des Italo-Canadiens, elle a fait parvenir hier un télégramme au nouveau ministre de l'Éducation dans lequel, elle demande à son tour des amendements au chapitre de la langue d'enseignement pour clarifier la politique du gouvernement et déterminer vraiment les droits des citoyens.

Elle demande également de donner justice "aux 182 enfants de Le Royer lésés par un texte de loi insatisfaisant tant au point de vue juridique qu'administratif et social."

Desrosiers s'explique "difficilement" le départ de Choquette

Visiblement surpris — comme tout le monde — de la démission de M. Jérôme Choquette, non seulement comme ministre, mais comme membre du Parti libéral, à propos de la Loi 22, le président du Parti libéral du Québec, M. Claude Desrosiers, "s'explique difficilement" pourquoi le député d'Outremont a décidé tout à coup de rompre les ponts avec son parti.

"A la rigueur", nous a-t-il déclaré hier, je comprendrais pourquoi il a quitté le cabinet Bourassa sur cette question. M. Choquette est un homme entier, il l'a déjà montré à quelques reprises. Malgré tout, a ajouté M. Desrosiers, il n'était pas nécessaire de quitter le parti pour cela.

Il me semble que le parti a montré assez de souplesse, assez d'ouverture d'esprit dans ce domaine. MM. Sprague et Ciaccia ont exprimé leur dissidence sur le même sujet, mais ils n'ont pas démissionné. A mon avis, M. Choquette pouvait faire de même. Toutefois, a précisé M. Desrosiers, c'est une question de conscience que je ne jugerai pas. Ce qui ne

m'empêche pas d'être surpris, comme tout le monde, à commencer par ses organisateurs d'Outremont, qui, j'en suis sûr, n'ont pas été prévenus par M. Choquette de sa décision."

Saint-Pierre

Pour sa part, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, attribue la démission subite de son ex-collègue Jérôme Choquette à son impulsivité.

"M. Choquette avait un tempérament assez entier mais il était aussi très impulsif. Il y avait certes un désaccord entre lui et le cabinet des ministres mais je n'aurais jamais pensé que cette mésentente l'aurait poussé à démissionner de son poste de ministre de l'Éducation et de membre du Parti libéral", a déclaré à LA PRESSE M. Saint-Pierre en exprimant sa surprise.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce qui a déjà occupé le poste de M. Choquette à l'Éducation a soutenu qu'il fallait au moins donner un an de sursis à la Loi 22 afin de déterminer si elle doit être modifiée. Selon lui, ce n'est que l'an prochain que les statistiques démontreront, avec rigueur si la loi remplit le rôle pour lequel elle a été adoptée, à savoir diriger vers l'école française les enfants d'immigrants autres qu'anglophones.

L'ingénieur Billotey devant les tribunaux

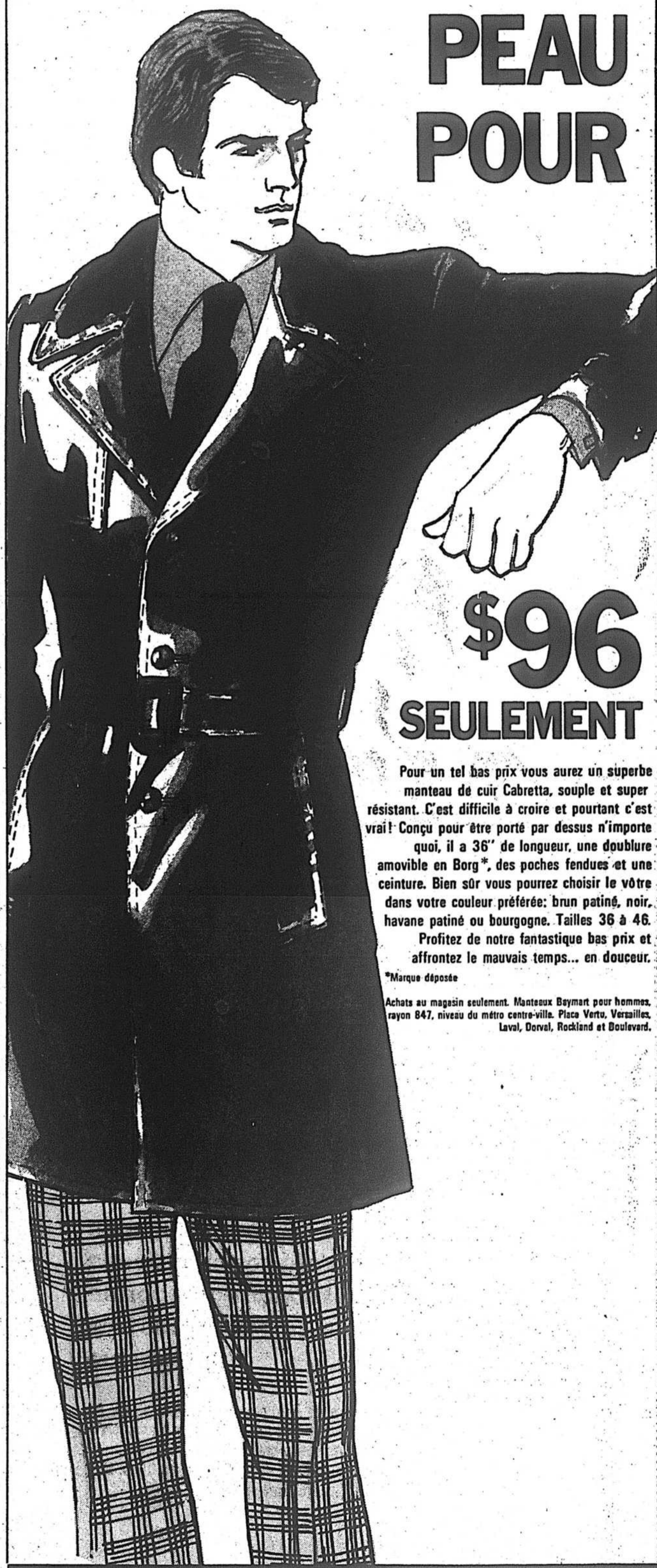
Deux ingénieurs locaux ont déclaré, hier après-midi, devant le juge Alexandre Mierswinsky, que l'ingénieur français Louis Billotey, chef de l'agence dirigée par M. Roger Taillibert, responsable du projet du site olympique, leur avait donné des consultations et des avis au sujet des travaux en cours à cet endroit.

M. Philippe Albert a soutenu que M. Billotey, qui est accusé d'avoir pratiqué illégalement la profession d'ingénieur à Montréal, lui aurait exposé certaines techniques destinées à la mise en place des rampes, au stade.

De son côté, l'ingénieur Egli a soutenu que le prévenu lui aurait expliqué la façon d'effectuer certains calculs, pour la réalisation de ces mêmes rampes.

L'instruction a été ajournée au 24 octobre prochain alors que le procureur de l'ingénieur Français, Me Philippe Casgrain, aura décidé s'il présentera une défense ou non à l'accusation telle que portée.

AU CHAUD DANS UNE NOUVELLE PEAU POUR



\$96 SEULEMENT

Pour un tel bas prix vous aurez un superbe manteau de cuir Cabretta, souple et super résistant. C'est difficile à croire et pourtant c'est vrai! Conçu pour être porté par dessus n'importe quoi, il a 36" de longueur, une doublure amovible en Borg*, des poches fendues et une ceinture. Bien sûr vous pourrez choisir le vôtre dans votre couleur préférée: brun patiné, noir, havane patiné ou bourgogne. Tailles 36 à 46. Profitez de notre fantastique bas prix et affrontez le mauvais temps... en douceur.

*Marque déposée

Achats au magasin seulement. Manteaux Beymart pour hommes, rayon 847, niveau du métro centre-ville, Place Vertu, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

ERRATUM

COURS DE CEGEP DANS LA PRESSE

Dû à des circonstances incontrôlables, la leçon no 2 a été publiée par erreur dans La Presse du lundi 29 septembre au lieu de la leçon no 3.

Pour pallier à cette erreur, nous publierons la leçon no 3 dans La Presse du jeudi 2 octobre.

NOUS NOUS EXCUSONS DE CE CONTRETEMPS.

la presse

Le 2 octobre, différenciez-vous au volant d'une nouvelle voiture.

General Motors présente une nouvelle voiture.

- Elle peut faire 48 mil./gal. sur la grand-route et 33.6 mil./gal. en ville.*
- On peut y charger des objets ayant jusqu'à quatre pieds de largeur.
- Elle a un diamètre de braquage parmi les plus courts qui soient.
- Elle est bien insonorisée
- C'est un coupé deux portes à arrière ouvrant pouvant recevoir quatre passagers. Un modèle deux places est également disponible.
- Elle est en vente chez plus de 7,000 concessionnaires General Motors d'Amérique du Nord qui en assurent également le service après-vente.

Ils seront heureux de répondre à toutes vos questions. Ils seront heureux de vous faire faire un essai sur route.

Chez le concessionnaire General Motors



*Ces données sont les résultats des essais de l'E.P.A. (Agence américaine de protection de l'environnement) faits avec un modèle équipé d'un moteur et d'une boîte de vitesses standard, ainsi que d'un pont arrière à rapport standard. Il se pourrait que vous n'obteniez pas les résultats de l'E.P.A. L'écart dépendra de plusieurs facteurs, tels que les routes, votre façon de conduire, l'état de votre voiture et son équipement en option.

"Où les aubaines sont quotidiennes" **Magasin 'Petit budget'** DE LA BAIE D'HUDSON

HEURES D'OUVERTURE: MARDI et MERCREDI, de 9h30 à 18h. JEUDI de 9h à 21h, VENDREDI de 9h30 à 21h, SAMEDI, de 9h à 17h.

Sacs à main similibruit pas chers

Marque Canadienne. Bas prix du Jour de la Baie. 3 modèles de la collection de 12.

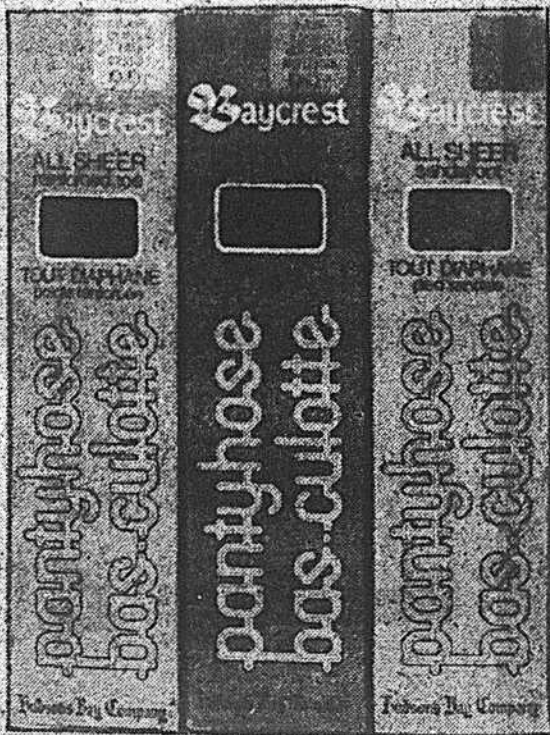
- (805) Sac moyen à deux poignées, fermeture à pression, poche à glissière à l'intérieur. Gingembre ou cognac. Ord. \$14 **988 ch.**
 - (806) Sac à rabat, en bandoulière, 3 compartiments. Gingembre ou cognac. Ord. \$16 **1288 ch.**
 - (807) Sac à deux poignées, fermeture éclair, poche à glissière à l'intérieur. Noir, havane ou cognac. Ord. \$18 **1288 ch.**
- Achats au magasin seulement. Sacs à main, rayon 210, au rez-de-chaussée, centre-ville et dans toutes les succursales.

1288988

Sacs mode en véritable cuir

Quatre modèles de notre collection de 13 sont ici représentés.

- (801) Sac à rabat, bandoulière, deux compartiments. Noir, brun, marine, havane, cognac ou tabac. **988 ch.**
- (802) Fermeture à pression bandoulière réglable. Noir brun marine, havane ou cognac. **988 ch.**
- (803) Fermeture à pression. Forme moyenne, deux poignées et bandoulière réglable. Havane, cognac ou noir **1288 ch.**
- (804) Fermeture à pression deux poignées. Havane, cognac ou noir **1288 ch.**



JEUDI, VENDREDI, SAMEDI MENU SPÉCIAL JOUR de la BAIE

Filet de sole
pommes de terre et légumes
Un verre de vin ou
une bière
Thé ou café
1.98

Le Buffet, au septième centre-ville
Aussi
La Chaumière à Côte Vertu, Dorval, Laval et Versailles.

Jour

108 ch.
6/588

Collants fins Baycrest

- (808) Culotte et pointes renforcées. Brun noisette, beige clair, épicas, "misty" P.M.G.E.G. Ord. 1.50 ch.
- (808) Pointes renforcées, culotte non renforcée. Beige clair, noisette, beige transparent, fusain, épicas, gris. P.M.G.E.G. Ord. 1.50 ch.
- (810) Talon "sandale", culotte non renforcée. Beige clair, noisette, fusain, cuivre, beige transparent. P.M.G.E.G. Ord. \$1.50
- (811) Modèle Maxi. Culotte et pointes renforcées. Hanches et taille fortes. Mini maxi et super maxi. Ord. 1.50 ch.
- (812) Collant de soutien, culotte et pointes renforcées. Noisette beige clair, taupe foncé. P.M.G.E.G. ou queen. Ord. 4.50 **348 ch.**

Tableau des tailles		
Petite (P)	4'9" à 5'4"	85 à 115 lb
Moyenne (M)	4'10" à 5'6"	100 à 130 lb
Grande (G)	4'11" à 5'8"	105 à 165 lb
extra-grande (EG)	5' à 5'10"	115 à 175 lb
Mini Maxi	4'10" à 5'5"	150 à 225 lb
Super maxi	5'2" à 5'10"	180 à 250 lb
Queen	5'3" à 5'4"	140 à 225 lb

.78 ch.
6/448

- (813) Modèle classique, culotte et pointes renforcées. Beige, taupe, moka, cacao, fusain. P.M.G. Ord. .99 ch.
- (814) Culotte renforcée. Beige, taupe, moka, cacao, "shadow". P.M.G. Ord. .99 ch.
- (815) Pied sandale. Neibe, taupe, fusain, cacao, noir. P.M.G. Ord. .99 ch.

Tableau de tailles:		
Petite (P)	4'10" à 5'5"	85 à 130 lb
Moyenne (M)	4'11" à 5'8"	100 à 155 lb
Grande (G)	5'4" à 6"	120 à 170 lb

Téléphoner à 842-6261. Bas, rayon 225, au rez-de-chaussée, centre-ville et dans toutes les succursales.

Ord. \$2 **138** la paire

Chaussettes longue durée

(816) Chaussettes recommandées pour l'école, les sports. Maille 70% acrylique et 30% nylon. Lavables en machine. Motif losanges dans les tons suivants: blanc, marine, brun, vert ou rouge. Pointure universelle (9-11)

Téléphoner à 842-6261. Bas, rayon 225, au rez-de-chaussée, centre ville et dans toutes les succursales.

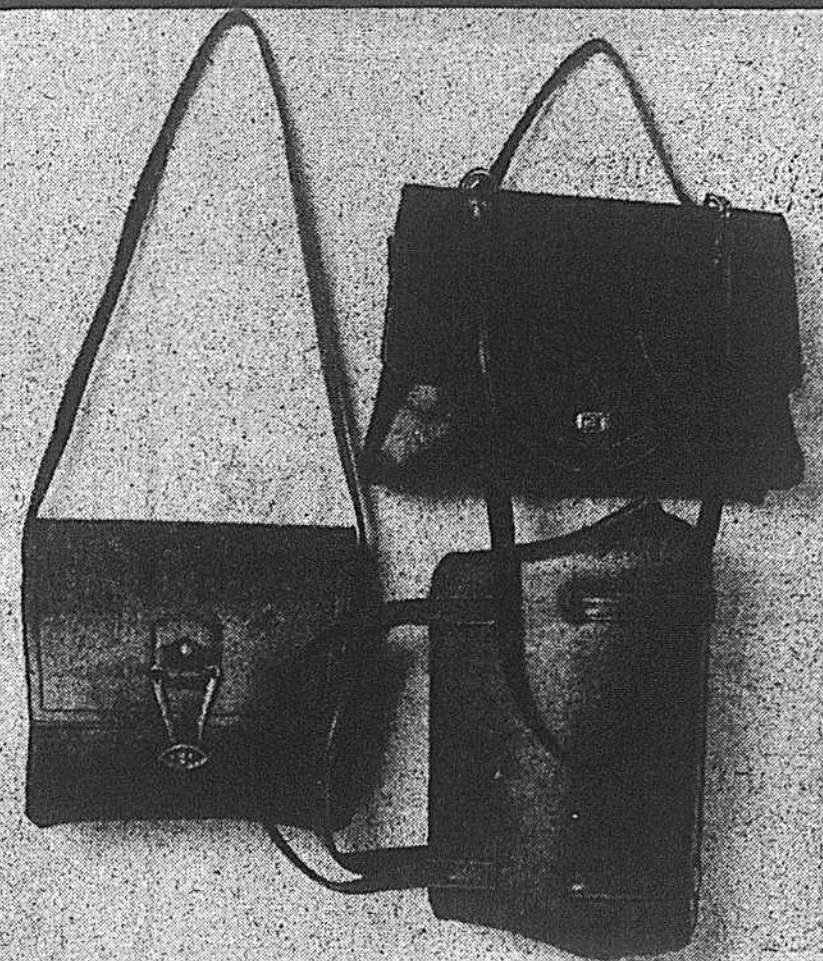


118 le paquet de 2

Duo collants

(817) Deux modèles: classique avec culotte et pointes renforcées ou sans ligne de démarcation avec pointes renforcées. Beige, épicas ou moka. Taille universelle (100 à 160 lb). Paquet de 2. Une aubaine formidable du Jour de la Baie.

Téléphoner à 842-6261. Accessoires mode, rayon 829 Baymart, au niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales.

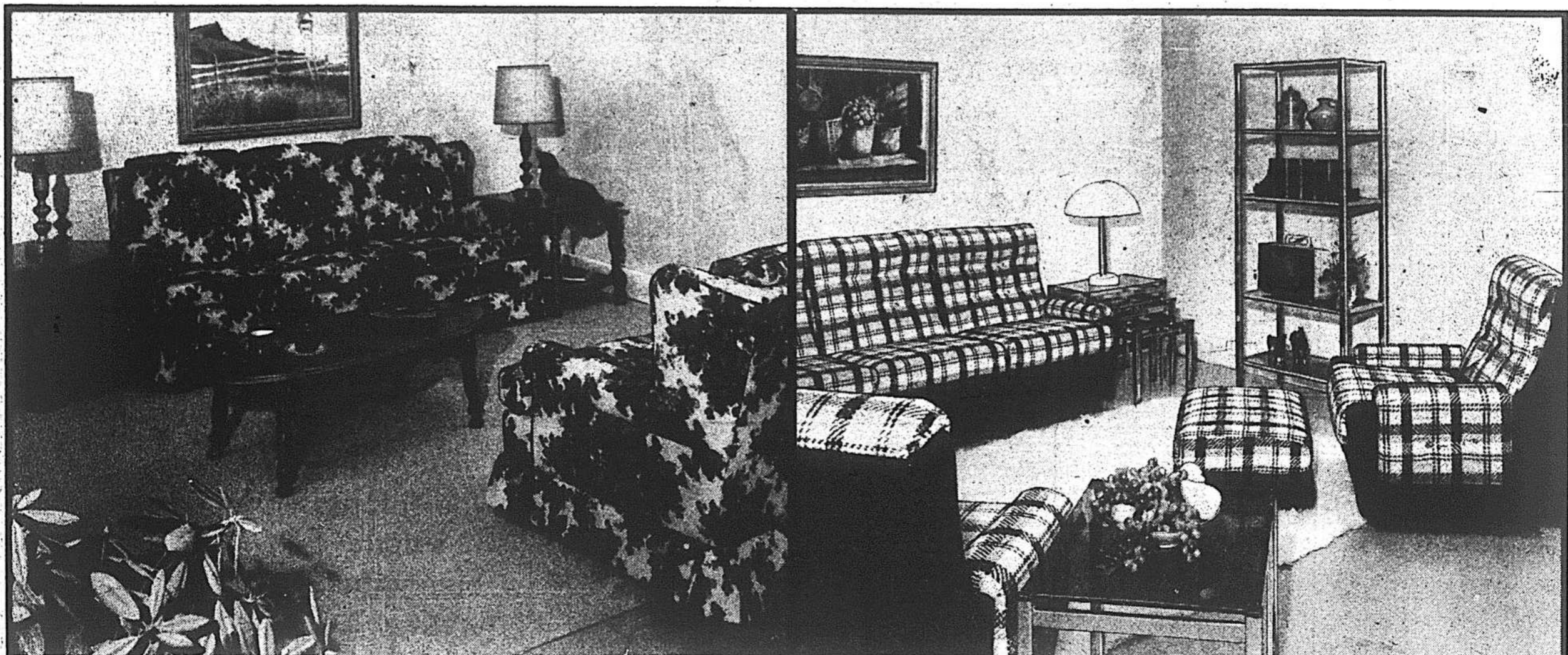


Sacs à main en polyuréthane

688 ch

3 modèles seulement de notre collection de 6 sont ici représentés. Chameau, fauve, loutre, épicas ou noir. (818) Baluchon deux poignées (819) Modèle à bandoulière, deux compartiments, fermoir à loquet, (820) Deux compartiments, bandoulière amovible, fermeture à loquet. (821) Hors photo. Trois compartiments, bandoulière réglable, fermeture à pression. (822) Hors photo. Trois compartiments, bandoulière réglable, fermeture à pression. (823) Hors photo. Trois compartiments "Est-Ouest" fermeture à loquet.

Téléphoner à 842-6261. Accessoires mode, rayon 829, Baymart, au niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales.



\$468

Salon style colonial Futurian

(1601) Canapé et fauteuil à ailettes, accoudoirs arrondis, coussins de dossier semi-attendants, et coussins de siège rembourrés de polymousse. Tissu fleuri de couleurs: rouge, olive/or. Canapé, environ 80" sur 34" sur 24". Fauteuil, environ: 31" sur 34" sur 34"

Facilités de paiement sur demande

Tables d'appoint

(1602) Style Colonial de marque Heirloom. Bois massif d'érable fini "candlelight" (couleur érable). Dimensions approximatives

- A. Table basse ovale, 50" sur 21" sur 15" **\$78**
- B. Table d'appoint, 28" sur 19 1/2" sur 21" **\$78**
- C. Table tambour hexagonale, 25" sur 25" sur 21 1/2" **\$148**

Facilités de paiement sur demande

\$698

Salon 4 pièces style contemporain

(1603) De House of Braemore. Bas prix du Jour de la Baie. Canapé, deux fauteuils et pouf. Dossiers semi-attendants, accoudoirs arrondis, coussins de sièges rembourrés de mousse poly et enveloppés de Fortrel*. Tissu 100% Olefin à carreaux couleur brun café, beige avoine. Toutes les dimensions sont approximatives. Canapé: 86" sur 38" sur 36". Fauteuils: 34" sur 38" sur 36".

Facilités de paiement sur demande.

Tables de style contemporain

(1604) Plateaux en verre fumé. Marque Liberty. Piétements tube carré chromé.

- A. Table basse, 20" sur 49" sur 15" **7488**
- B. Table de bout, 20" sur 26" sur 20" **7488**
- C. Tables gigognes **14488**
- D. Étagère, 15" sur 29" sur 71" **18888**

Facilités de paiement sur demande

Téléphoner à 842-6261. Meubles au 6e étage centre-ville et dans toutes les succursales.



\$128

Fauteuil pivotant POUR MADAME

(1606) Dossier bas à coussin semi-attendant, rembourré de flocon de mousse poly, coussin de siège en forme de "T" et réversible, carcasse solide en bois dur. Velours froissé vert mousse ou or, volant au bas. Environ 34 1/2" de haut.

Facilités de paiement sur demande.



\$88 ch.

Fauteuil inclinable 3 positions

(1607) Style moderne. Carcasse en bois surdéché à l'étuve. Trois positions confortables pour la lecture, la télé ou la détente. Vinylé Naughayde® roux ou brun.

Facilités de paiement sur demande



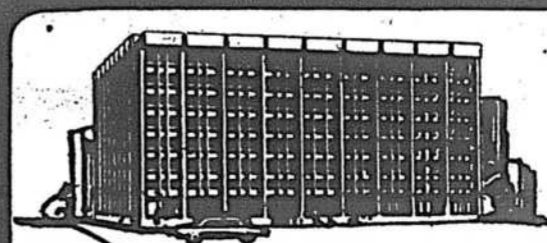
\$138

Fauteuil pivotant POUR MONSIEUR

(1608) Dossier haut à coussin semi-attendant et rembourré de flocons de mousse, coussin de siège réversible en forme de "T". Velours froissé en vert mousse ou or. Carcasse en bois dur. Environ 38 1/2" de haut.

Facilités de paiement sur demande

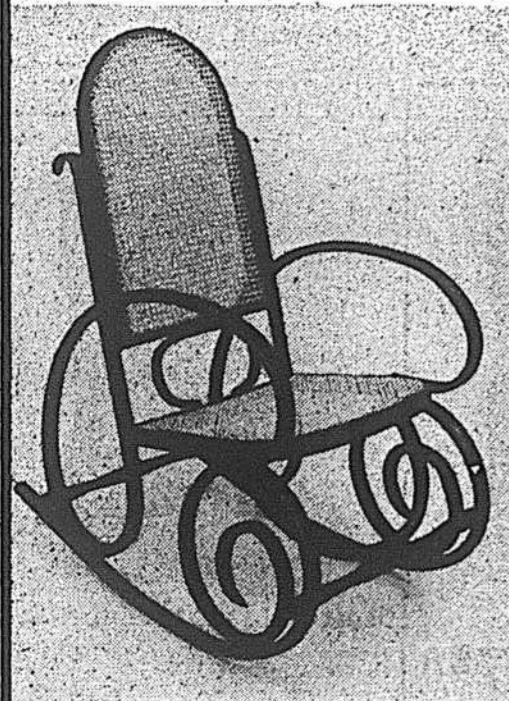
Téléphoner à 842-6261. Meubles, rayon 511, au sixième, centre-ville et dans toutes les succursales.



Parkade la Baie à niveaux multiples rue Aylmer

Stationnement abrité, accès facile, tarifs avantageux.
Première demi-heure .50
Deuxième demi-heure .50
 Chaque heure suivante .50

Jour



\$98 ch.

Berceuse "Bentwood"

(1609) Un fauteuil qui invite à la détente. Importé d'Espagne. Siège et dossier cannés. Carcasse bois noir ou noyer.

Facilités de paiement sur demande.



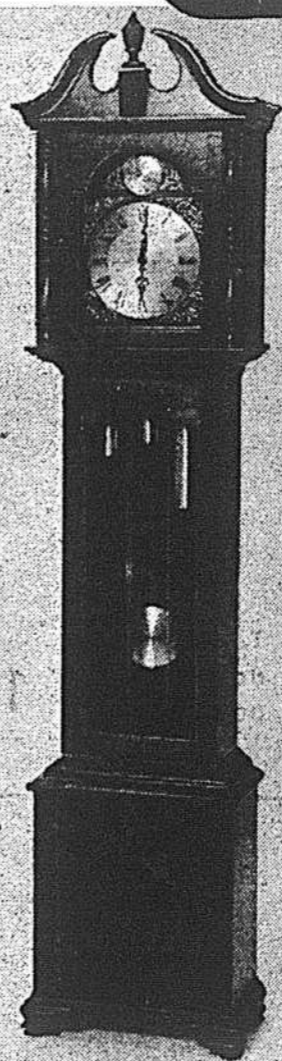
3188 l'ens.

Ens. de bridge 5 pièces

(1609) Table de métal et plateau de cuirette avec 4 chaises pliantes. Armature noire avec rouge, armature brun-noyer avec havane ou armature grise avec rouge. Table, environ 30" sur 30". Se vend en ensemble ou à l'unité.

Téléphoner à 842-6261 Menuis articles, rayon 754 rez-de-chaussée, centre-ville et dans toutes les succursales.

table **988 ch.**
chaises **588 ch.**

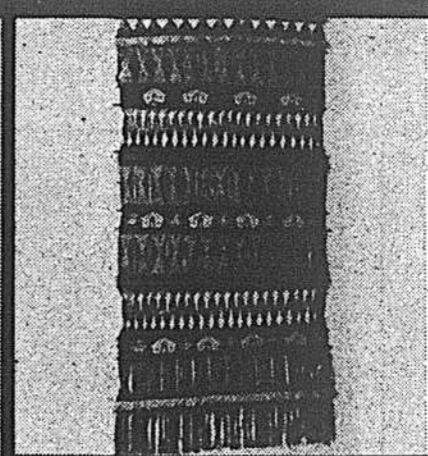


\$488

Horloge de parquet

(1611) Ébénisterie façon érable ou pacanier (centre-ville seulement) et pin. Carillon Westminster, sonnant à chaque quart d'heure. (Veuillez compter 5 semaines pour le livraison) 74" x 19"

Facilités de paiement sur demande

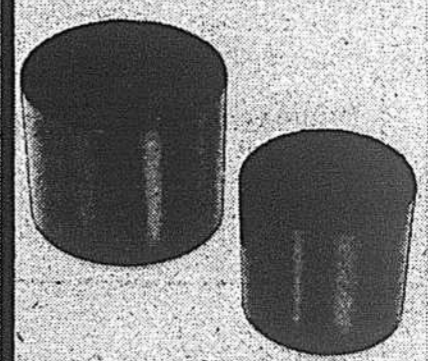


Décorations murales de Colombie

(1612) Artisanat de l'Amérique latine. Murales tout coton aux dessins modernes de couleur.

- A. 3' sur 6' **2388 ch.**
- B. 2' sur 3' **1488 ch.**

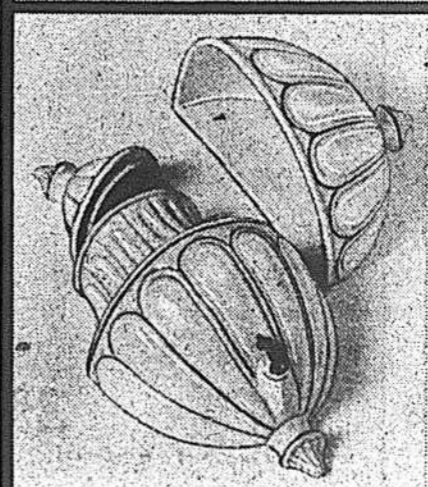
Téléphoner à 842-6261. La Galerie d'art, rayon 526, au cinquième étage, centre-ville et dans toutes les succursales.



Cache-pots modernes

(1613) Cinq dimensions. Plastique robuste. Forme ronde moderne. Brun ou blanc.

- A. 7 1/2" sur 7 1/2" Ord. 7.95 **488 ch.**
- B. 10 1/2" sur 8 1/2" Ord. 13.95 **888 ch.**
- C. 11" sur 10 1/2" Ord. 18.95 **1288 ch.**
- D. 12 1/2" sur 12 1/2" Ord. 23.95 **1688 ch.**
- E. 15 1/2" sur 11 1/2" Ord. 34.95 **2288 ch.**



1688

Ensemble accessoires de salle de bains

(1614) Ensemble trois pièces comprenant: baignin, urne et couvercle en céramique blanche façon coquille et vert.

Téléphoner à 842-6261. Accessoires-maison, rayon 534, au cinquième étage, centre-ville et dans toutes les succursales.

20% de rabais sur lampes du stock courant

(1610) Collection choisie de lampes de toutes sortes, de tous styles: moderne, rustique, traditionnel, classique. Tables, lampadaires et fixtures du stock courant.

C'est une offre sensationnelle du jour de la Baie.

Achats en magasin seulement. Luminaires, rayon 545, quatrième étage, centre-ville et dans toutes les succursales.

Carter: le meilleur puisqu'il en faut un!

par Pierre LADOUCEUR

En 1975, il n'y aura pas eu de grande vedette chez les Expos. Lors d'une saison consacrée à la phase II, on a vu des étoiles naissantes, mais aucun joueur des Expos ne mérite le qualificatif de joueur vedette dans la ligue Nationale de baseball.

Pourtant, il en est un, parmi ces jeunes joueurs, qui a su retenir l'attention plus que tout autre. Gary Carter, par sa fougue et son excellence au jeu, a été le choix de l'Association des chroniqueurs de baseball montréalais, succédant à Willie Davis (1974), Mike Marshall (1972-1973), Ron Hunt (1971), Earl Morton (1970) et Rusty Staub (1969).

Carter, un fort candidat au titre de recrue de l'année dans la ligue Nationale, a dominé les Expos pour 10 points produits (68), il a terminé au deuxième rang pour les circuits (17), les buts sur balles (22) et il a conservé une moyenne offensive de .270.

Je suis satisfait de mon rendement à l'attaque, même si je considère que j'aurais pu faire encore mieux. Il y a toutefois eu deux blessures, cette fracture des côtes en début de saison et cette blessure au genou droit en début de septembre, qui ont certes ralenti ma production," a admis Carter.

Mais, dans l'ensemble, Gene Marchant avait déclaré à l'entraînement et j'abondais dans le même sens que lui à ce moment-là, qu'il serait satisfait si j'égalais ma production de 1974 à Memphis. J'avais alors cogné 23 circuits, produit 82 points et conservé une moyenne offensive de .268," a noté Carter.

Tout de même, je ne peux pas me plaindre puisque mon idole, Johnny Bench des Reds de Cincinnati, à sa première saison avec les Reds en 1968, avait connu une saison de 15 circuits, 82 points produits et une moyenne offensive de .275," a ajouté Carter.

Carter touchera donc les \$5,000 qui accompagnent évidemment cet honneur.

"C'est avec joie que je toucherai ce chèque de \$5,000 que l'on me remettra lors du Banquet du Club des amis du baseball le 25 janvier. Cela sera le premier paiement sur la maison que je veux acheter à Placentia en banlieue de Los Angeles.

J'aurai donc touché \$5,000 cette saison grâce à ces honneurs et, croyez-moi, cela est important pour moi. Vous n'êtes pas sans savoir que les joueurs recrues dans le baseball majeur ne font pas des salaires extravagants," a signalé Carter qui devrait être légèrement au-dessus du salaire minimum qui est de \$18,500 dans le baseball majeur.

Et, sur le plan baseball, que réserve l'avenir à Gary Carter?

"Je ne sais pas vraiment ce que les dirigeants de l'équipe décideront pendant la morte saison. J'ai l'impression que l'état de santé de Harry Foa influencera leur décision à savoir si je jouerai au champ droit ou encore derrière le rebord.

"Je suis prêt à jouer où ils voudront, que ce soit au champ extérieur ou derrière le rebord. Cependant, je dois admettre que j'ai bien aimé mon expérience comme receveur régulier des Expos au cours du mois de septembre. C'est beaucoup plus facile de bien jouer une position lorsque vous êtes appelé à y jouer jour après jour," a spécifié Carter.

"Ce qui m'intéresse vraiment pour 1976, c'est la production de l'équipe. Je crois sincèrement que nous avons les éléments pour grimper au classement dans la division Est de la ligue Nationale."

Quant à ses objectifs pour 1976, Carter estime qu'une production de 20 à 25 circuits, 80 à 90 points produits et une moyenne aux abords de .300 serait apte à le rendre heureux.

Mais que fait-il de la guigne des gagnés de deuxième année?

"Je ne crois pas à ces superstitions. Il était sensé y avoir une ligne qui s'acharnait sur les jeunes joueurs des Expos qui étaient considérés par excellence à l'entraînement. Je crois avoir convaincu les gens que cela n'était qu'un effet du hasard."

Pierre Charbonneau est mort

par Gilles BLANCHARD

Pierre Charbonneau s'est éteint hier à l'âge de 57 ans.

Il aurait souri qu'on dise à son sujet qu'il était l'un des grandes forces du sport québécois.

Ce qui comptait pour lui, c'était d'aller droit devant, en respectant l'autre. Il avait le culte de l'autre.

Je le vois encore entrer en la centrale administrative de la Confédération des sports du Québec (CSQ), boulevard de Maisonneuve, ou avant, rue Bagg, avec ce petit quelque chose de militaire qui lui restait de son séjour dans les Forces armées, mis avec goût, sobriement, tempes grises, serviette sous le bras, président de la Fédération d'athlétisme (FAQ) ou de la CSQ, l'homme d'affaires oscillant de plus en plus rapidement entre le bureau de la Sun Life et les sempiternelles réunions du sport amateur. Je le vois s'arrêter une minute auprès de chacun, l'air d'un homme en vacances, multiplier les bons mots, s'installer lentement à la table des débats...

En ces temps de tourmente en sport amateur, Pierre Charbonneau était la force, le roc, le gars effacé qui n'élevait jamais la voix, qui ralliait, sans qu'il n'y paraisse, les plus extrémistes à la cause. C'était le gars dont on finissait par dire, l'objectif atteint, qu'il avait été, admirablement bien servi par son calme, son sens de la diplomatie et sa logique.

Rien à la vérité ne ressemblait moins à Pierre Charbonneau que cette intelligence froide qu'on lui attribuait.

S'il était habile à manier les grands enfants du sport amateur, c'est qu'il les aimait et qu'il était au fond de tous les piétements d'impatience. Si l'on finissait toujours par accepter le cheminement modéré qui se trouvait inévitablement le sien, c'est qu'on le sentait si fermement convaincu qu'on

lui concédait d'avance le succès, peu importe la voie.

Pierre Charbonneau était un ardent, un converti, un passionné du sport.

Du sport comme moyen d'atteindre et d'élever les hommes.

Il n'était ni technicien ni esthète, mais je n'ai vu personne, ces dix dernières années, donner autant et si bien au sport que Pierre Charbonneau. Comme je n'ai vu personne inspirer autant de gens du milieu par le seul exemple.

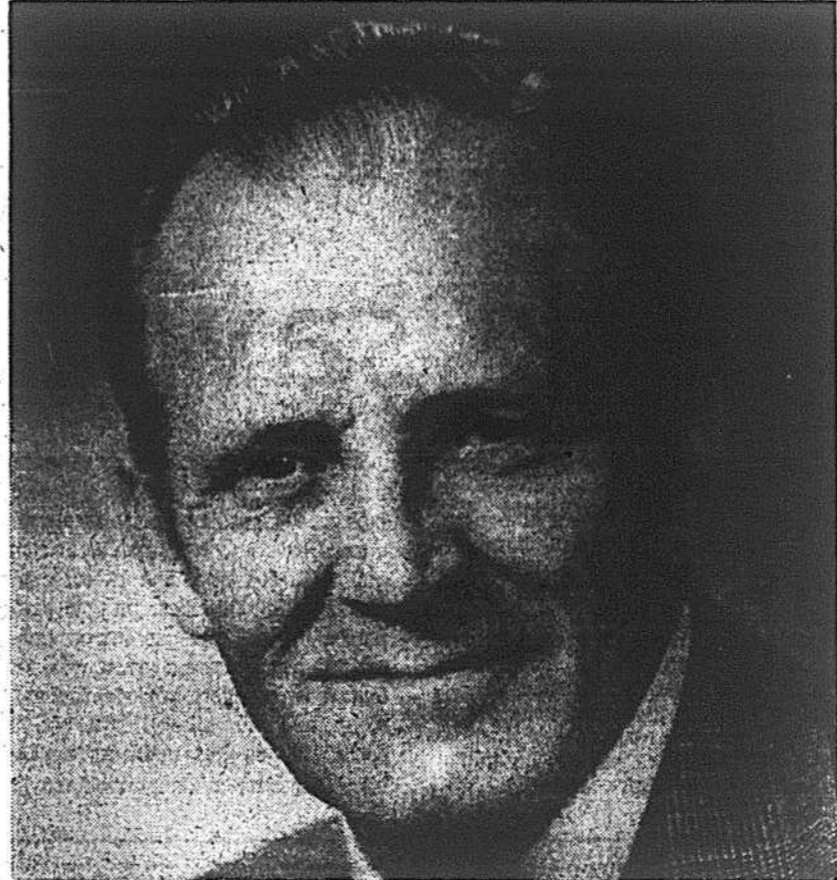
"Il travaillait trop fort. Il s'est tué à l'ouvrage, me disait hier René Le-cavalier, un ami d'enfance. Le printemps dernier, nous nous étions vus à l'occasion de la série Canadien-Buffalo, et je l'avais trouvé changé, fatigué."

Pierre Charbonneau était de toutes les corvées, de tous les mandats, de toutes les premières. Un homme tout d'une pièce, totalement intéressé, que le Québec utilisait dans toutes les urgences.

C'est l'athlétisme qui le gagna d'abord. On le retrouve d'abord à Saint-Lambert lors des épreuves de sélection en vue des Jeux de Tokyo. Puis au fameux Congrès du sport qui allait lancer toute l'infrastructure du sport québécois, à l'exécutif de la CSQ, à la présidence de la FAQ, à celle de la CSQ, puis au Comité organisateur des Jeux (COJO).

Un défricheur dont on se souvient mal parce qu'il cachait tout derrière un sourire. Parce qu'il fuyait la publicité. Parce qu'aussi tous ses règnes furent ceux du calme et de la raison. "Il possédait une rare vision du sport, raconte François Godbout. A la CSQ comme au COJO, je l'ai vu réussir de véritables tours de force. "Vous verrez", disait-il aux sceptiques, et les événements lui donnaient toujours raison."

Pierre Charbonneau avait foi, foi



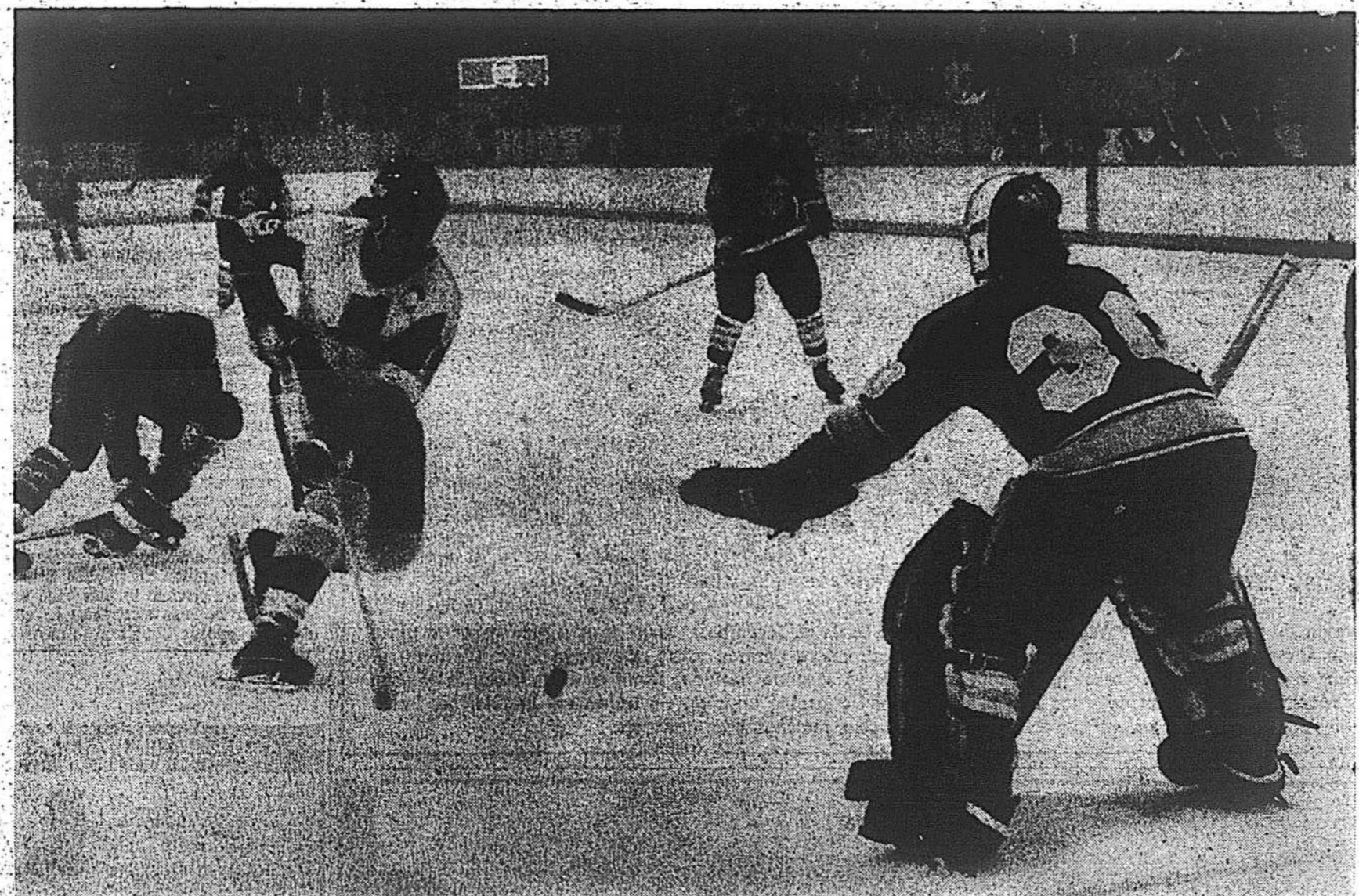
Pierre Charbonneau

dans le sport et foi dans les hommes quels qu'ils soient. Il fit la paix, à une époque tourmentée, entre la CSQ et les autorités gouvernementales, il intéressa l'industrie privée au sport québécois (souvenez-vous de l'octroi de \$15,000 par année pendant trois ans accordé par la BCN à la FAQ), il eût l'idée de la création de la Fondation de la CSQ, maintenant la Fondation de l'athlète québécois, il établit un pont entre l'athlétisme français et québécois, il dénicha Jo Malléjac après avoir travaillé à instituer la formule du directeur technique et personne ne s'étouffa de le retrouver un jour aux côtés de Jean Drapeau quand vient le moment de convertir le monde olympique à Montréal. "La victoire d'Amsterdam m'a procuré la plus forte sensation de ma vie", avait-il confié à Richard Garneau. Il en avait été l'un des principaux artisans. Il avait appris à si bien connaître les gens des Comités

nationaux et des Fédérations internationales, il avait si bien accompli son boulot, que le maire Drapeau avait pu prédire correctement à des journalistes montréalais l'allure qu'allait prendre le scrutin d'Amsterdam.

Pour Simon Saint-Pierre, le vice-président du COJO, Pierre Charbonneau était tout simplement "Monsieur Sport olympique". Aucune décision ne se prenait rue Notre-Dame qui eût pu influencer l'aspect sportif de Montréal 1976 sans que Pierre ne soit consulté. "Jamais l'Olympisme ne fut mieux servi, raconte Simon, et je ne puis encore accepter qu'il ne soit pas là au milieu de la Fête l'été prochain."

Officiel mineur, organisateur, promoteur de l'athlétisme, dirigeant du sport québécois, ambassadeur montréalais à l'étranger, il n'est pas de mission que Pierre Charbonneau n'ait acceptée depuis dix ans au nom du sport et des hommes.



Le capitaine du National, Yvon Vautour, ne comptera pas cette fois. Le gardien Mike Parker arrêtera cette rondelle sautillante. Vautour avait compté un peu plus tôt et le Laval a battu les Festivals de Hull 6-2.

Laval gagne son match d'ouverture

"On a le temps de s'énerver!"

-Lally Lalonde

par Robert DUGUAY

Tout s'est déroulé dans l'ordre le plus parfait. Le National de Laval a gagné, 6-2, son match d'ouverture contre les Festivals de Hull, Michel Bossy a compté trois buts, Yvon Vautour, le nouveau capitaine de l'équipe, en a réussi un, Denis Charbonneau, le successeur de Robert Sauvé, s'est bien comporté devant ses filets.

On aurait dit un match "pacté" pour faire plaisir à la direction du National et aux 1,764 fervents qui s'étaient déplacés pour la circonstance.

Même que Lally Lalonde, l'instructeur des Festivals, ressemblait, après le match, à un bonhomme qui savait à peu près, avant le début des hostilités, comment le tout allait se dérouler.

"Le National, c'est un trop bon club pour lui, spotter trois buts en première période, a-t-il résumé. En deuxième, nous n'avons pas profité de nos sept échappées et c'est là que le match s'est joué."

"Mais je ne m'en fais pas. Notre

premier match sur la route, avec 11 nouveaux joueurs, ça ne devait pas faire des merveilles."

Lally Lalonde est un bien drôle de coach. Si vous avez l'occasion de l'observer pendant un match, vous constaterez qu'il passe pas mal de son temps à jaser avec les spectateurs, à rire ou à informer ses seconds de quelque découverte récente.

"Écoutez, avoué-t-il, je ne vais tout de même pas commencer à m'énerver. La saison est longue, je ne serais pas capable de me rendre au bout s'il fallait que je m'en fasse pour chaque mauvais jeu."

"Je vois toujours ce que je veux voir. Ce soir, si mon gardien avait été à la hauteur en première période, on aurait peut-être offert une meilleure lutte. Son grand défaut, à Paul Stos, c'est qu'il manque de concentration. Il y en a des avions qui partent pour Sudbury tous les jours et je vais lui donner son ticket s'il conserve cette mauvaise habitude. J'ai pas le temps de nialiser avec ça."

Effectivement, Paul Stos n'a pas été très brillant hier. Il a d'abord laissé Bossy ouvrir le pointage à la deuxième minute de jeu avant de faire la même politesse à Yvon Vautour moins de deux minutes plus tard. Richard Jarry, lui non plus, n'a pas eu à sortir son lancer du dimanche pour réaliser le troisième but de la première période.

UN PERSONNAGE

Lally Lalonde est un des personnages les plus connus dans la région d'Ottawa. Il anime deux émissions de radio sur le sport, dont "le 5th quarter", un hot-line qui suit tous les matches des Rough Riders de la ligue Canadienne de football.

Lui-même ancien joueur professionnel de football "J'ai joué 11 ans dans le Big Four", de hockey avec le Buffalo de la ligue Américaine" et de crosse "c'était plus sérieux qu'aujourd'hui", il n'en est pas à ses premières armes derrière un banc puisqu'il a également été instructeur dans ces trois disciplines.

"J'étais gérant dans une taverne quand la direction des Festivals est venue me proposer ce poste, raconte-t-il. J'ai immédiatement accepté. Parce que le sport, c'est toute ma vie et... parce que ça paie bien."

"Je suis un gagnant, un jour pas très lointain, ce sera mon tour."

BLOC NOTES... Michel Parent a réussi l'autre filet du National... Denis Pomerleau et Gary McFayden ont compté ceux des Festivals, tard en troisième période... Une seule bagarre pendant le match; elle a opposé Al-lard Leblanc et Richard Paquette... Marc Parent, l'objet d'une chicane entre le National et le Junior de Montréal la saison dernière, a signé un contrat avec le National hier... Au cours des deux premiers matches de son équipe, Michel Bossy a déjà récolté sept points, dont quatre buts... Philippe Bellemare a joué un solide match à la ligne bleue... Les Castors de Sherbrooke sont les visiteurs à Laval demain soir...

Green Bay perd contre les Broncos!

DENVER (PA) — Le quart-arrière Steve Ramsey qui a remplacé Charley Johnson vers la fin de la première demie a mené tant que bien que mal les Broncos de Denver à une victoire de 23-13 contre les Packers de Green Bay, hier, dans un match de la ligue Nationale de football.

C'est surtout grâce à leur défensive, laquelle a embouteillé la glorieuse offensive au sol des Packers que les Broncos doivent cette victoire.

Ramsey, qui attendait la chance de débiter au quart depuis la campagne 71 alors qu'il avait dirigé toute la saison les Broncos, a pris les choses en main et a complété une passe de touché de 10 verges à la recrue Dolbin avant d'entreprendre une autre marche qui devait amener les Broncos à quelques verges des buts du Green Bay et permettre ainsi à Jim Turner de réussir un placement.

Une défensive serrée et de bonnes interceptions ont réglé le cas des Packers.

L'Europe fatiguée de l'ACHA

WINNIPEG — Le président des Jets de Winnipeg, de l'Association mondiale de hockey, a déclaré à Winnipeg que son équipe avait été encouragée à se joindre à la Fédération internationale de hockey sur glace.

Bob Graham a fait cette déclaration lors du retour de son équipe qui avait disputé neuf matches en Suède, en Finlande et en Tchécoslovaquie, remportant cinq victoires, subissant trois revers et annulant une fois.

Il a précisé que ces trois pays lui avaient promis leur appui et que l'acceptation des Jets lui permettrait de traiter directement avec la fédération sans passer par l'Association canadienne de hockey amateur et faciliterait l'organisation d'un tournoi international à Winnipeg l'automne prochain.

Il a terminé en annonçant que les Jets rencontreraient encore des clubs étrangers l'an prochain, y compris des clubs soviétiques, mais qu'il ne savait pas encore si les matches auraient lieu en Europe ou au Canada.

Casey Stengel mort ce matin

GLENDALE, Californie (UPI) — Casey Stengel, qui était au tableau d'honneur du baseball pour avoir dirigé l'équipe qui a remporté le plus de victoires, mais qui a surtout gagné l'affection des Américains en tant que capitaine d'une équipe de perdants, est décédé aujourd'hui à l'âge de 85 ans.

Stengel, qui a gagné le plus grand nombre de championnats et de victoires dans les séries mondiales que n'importe quel autre manager, est décédé d'un cancer, ce matin, à 1h 58, à l'hôpital de Glendale.

En ses 55 ans de vie active au baseball, Stengel joua pour cinq équipes et fut manager de quatre. C'est en tant que manager des Yankees de New York qu'il s'acquitta le plus de gloire, gagnant 10 championnats de la Ligue américaine, de 1949, à 1960 et des victoires dans sept séries mondiales.

Après avoir été congédié, à 70 ans, "parce qu'il était trop vieux", il devint capitaine des Mets de New York qui furent toujours perdants mais qui attirèrent des foules aussi considérables que les Yankees eux-mêmes.

La Pologne s'est bien amusée...

QUÉBEC (PC) — Le Danemark et la Pologne ont respectivement battu le Japon 33-13 et le Canada 35-13, hier, au PEPS de l'université Laval, dans le cadre des compétitions internationales de handball Montréal 1975.

Pierre Ferdiad a réussi cinq buts pour le Canada, qui a été nettement dominé par ses adversaires, comme le score l'indique. Le gardien Claude Lefebvre s'est bien défendu dans les circonstances, alors que la défensive canadienne était souvent débordée.

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Table of stock prices for Montreal, including columns for company names, bid/ask prices, and volume.

Table of stock prices for Montreal, including columns for company names, bid/ask prices, and volume.

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Table of market indices for Montreal, including indices for various sectors like Industriels, Banques, and Papier.

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table of market indices for Toronto, including indices for various sectors like Industriels, Aur., Mét., and Pét.

la Bourse en bref

Summary of market news and trends, mentioning volume and price movements.

Table of commodity prices for Montreal, including various types of oil, gas, and other raw materials.

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Table of stock prices for Toronto, including columns for company names, bid/ask prices, and volume.

Table of stock prices for Toronto, including columns for company names, bid/ask prices, and volume.

NEW YORK

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Table of stock prices for New York, including columns for company names, bid/ask prices, and volume.

Table of stock prices for New York, including columns for company names, bid/ask prices, and volume.

Dow Jones hier

805.23 - 13.37

Dow Jones à 10h30

799.05 - 6.18

Table of Dow Jones index components and their respective values.

AUBIN (Lucien) — A Montréal, le 29 septembre 1975, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Lucien Aubin, époux de Lucille Marceau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Francine, Robert, Jacques et Antoine. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4240, rue Adam

BELLEMARE (Gaston) — A Montréal, le 29 septembre 1975 à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gaston Bellemare, directeur des achats à la compagnie Cordon Bleu Ltée, époux de Fleur-Ange McManus; il laisse ses enfants: Denis, Yvon, France et Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 octobre. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 10526, rue St-Laurent pour se rendre à l'église St-André-Apôtrophe, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7h.

COMTOIS (Paul-Emile) — A Montréal, le 29 septembre 1975 à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul-Emile Comtois, époux de Blanche Gaudreault, père de Serge (époux de Johanne Bel-He), Gilles, Yvan et Louise. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Langlois 8623, rue Hochelaga pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Maurice) — A St-Roch-de-l'Achigan, le 28 septembre 1975 à l'âge de 51 ans 11 mois est décédé M. Maurice Grenier, demeurant 83B, Rivière Nord, St-Roch-de-l'Achigan. Il laisse dans le deuil Mlle Violette Masson, ainsi que ses enfants: Maurice jr, Sylvie, Diane et son gendre Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Jean-Denis Beauchamp 425, rue Principale, St-Roch-de-l'Achigan, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Roch-de-l'Achigan, lieu de la sépulture.

LAFFERRIÈRE (Michel) — Accidentellement à Terrebonne, le 28 septembre 1975 à l'âge de 27 ans, est décédé M. Michel Lafferrière, fils de Jean-Maurice Lafferrière et de Jacqueline Couture. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Giroux et Fils Inc. 11130, boul. Pie-IX pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 11 h. a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Joseph-Edouard) — A Montréal, le 29 septembre 1975, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph-Edouard Latour, époux de Bernadette De Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORRIS (Louis-Philippe) — A Hawkesbury, Ontario, le 28 septembre 1975, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Louis-Philippe Morris, époux de feu Jacqueline Danis. Il laisse 2 fils, Richard, d'Hawkesbury, Daniel, à la maison, 2 filles: Francine (Mme Denis Gagnon), de Gatineau, Micheline, à la maison, 4 frères: Roland, Jean, Robert, Alain, tous d'Hawkesbury, 2 sœurs: Dolorès (Mme Raymond Lalonde) et Jeannine (Mme Jean-Paul Hotte), toutes deux d'Hawkesbury. Demeurant 706 boul. Cartier, Hawkesbury. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Quenneville, 1243, rue Lawnsdowne, Hawkesbury pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIGOUIN (Côme) — A Chambly, le 28 septembre 1975, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Côme Sigouin, époux d'Olivette Levac. Père d'André, Gilles et Lise. Les funérailles auront lieu mercredi 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Ed. Darche et Fils Inc., 330, rue Martel, Chambly pour se rendre à l'église Saint-Joseph de Chambly où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h. p.m. Exposé ce soir à 7 h.

BARRETTE (Pierre) — A Montréal, le 28 septembre 1975 à l'âge de 23 ans est décédé M. Pierre Barrette, fils de feu Maurice Barrette et de Lucette Garand, frère de Micheline et Carole (Mme Serge Phaneuf). Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons J. A. Guilbault Inc., 3539, boul. St-Michel, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Esprit-de-Rosemont où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

BLAIN (Roma) — A Vaudreuil, le 28 septembre 1975 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Roma Blain, voyageur de commerce, époux de Jeanette Beauregard. Demeurant au 187, Quinchin, Vaudreuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Aubry et Trudeau 12, rue Saint-Charles, Dorion à 14h45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste de Dorion où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, le salon sera fermé entre 5h et 7h.

DAUNAIS (Annette) — A Montréal, le 27 septembre 1975, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Annette Joyal, épouse de feu Gaston Daunais. Elle laisse dans le deuil sa fille Huguette, sa sœur Mme McCrudden (Prudentienne) et son frère Ubald. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Adolphe Lemay Inc., 25, rue Laurier est, à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Denis où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDRY (Marie-Ange Frenette) — A Québec, le 28 septembre 1975, à l'âge de 87 ans est décédée dame Marie-Ange Frenette, épouse de feu Marc Gaudry, autrefois de Sillery. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Louis-Philippe Pigeon (Madeleine), M. et Mme Roger Gaudry (Madeleine Vallée), Mlle Lorraine Gaudry, l'abbé Fernand Gaudry, P.M.E., Mlle Claire Gaudry, M. et Mme Clément Délése (Lise), beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gustave Gaudry, M. et Mme Albert Gaudry, Sr Théophile Gaudry, O.S.U., Sr Laurette Gaudry, Rédemptoriste, Mme Norbert Morin (Yvonne Gaudry), Mme Gérard Gaudry, Mme Dominique Gaudry, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira du funérarium Lépine Cloutier Ltée, 1584, chemin St-Louis, à 9 h 50 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGADEC (Louis) — Subitement à Montréal, le 29 septembre 1975 à l'âge de 52 ans, est décédé M. Louis Lagadec jr. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGRAND (Régina) — A Montréal, le 27 septembre 1975, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Emile Legrand, née Régina Dumaine. Elle laisse dans le deuil 5 garçons et 1 fille. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, boul. Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLEE (Albert) — A Outremont, le 28 septembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Albert Léveillé, ex-employé de la Banque Canadienne Nationale. Il laisse dans le deuil sa sœur Rose-Blanche Léveillé et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc. et J.-S. Vallée Ltée, 1111 ouest, rue Laurier, Outremont, à 11 h 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TETREAULT (Clément) — A Pointe St-Charles, le 28 septembre 1975 à l'âge de 55 ans, est décédé M. Clément Tétréault, demeurant 2843, St-Charles. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 1270, rue Laprairie à 8h45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h. a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Marie-Louise) — A Montréal, le 29 septembre 1975, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Lionel Beauchamp, née Marie-Louise Chagnon, demeurant rue Mercier, mère de Gérard, Jeannette, Marcel, épouse de Suzanne Flanagan, Claire, épouse de Gilbert Vassé, Armand, épouse de Thérèse Gérin-Lajoie, Rita, épouse d'André Bourdeau, Thérèse, Pierrette, épouse d'Yvon Juneau, Suzanne, épouse de Pierre Van Uytendaele, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga, à 10h30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Fleurette) — A Montréal, le 29 septembre 1975, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Jean-Paul Boileau, née Fleurette Fortin, mère de Lyne et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons J.C. Roy Inc., 3340, boul. de la Concorde, Duvernay, à 2h45, pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 3h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Ernestine) — A St-Constant, le 29 septembre 1975, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Ernestine Lemieux, épouse de feu Albert David, mère de René, époux d'Hélène Cormier, Mme Gustave Desrochers (Madeleine), Mme Armand Laberge (Claire), Mme Jacqueline David, Jean-Guy, époux de Ghislaine Lajeunesse. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Poissant et Fils, 180, rue St-Pierre, St-Constant, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Constant, où le service sera célébré à 10h30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENRI (Antoinette) — A St-Roch-de-l'Achigan, le 28 septembre 1975 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Adrien Henri, née Antoinette Poitras, Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Jean-Denis Beauchamp, 425, rue Principale, St-Roch-de-l'Achigan, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de St-Roch-de-l'Achigan, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7h.

KIMPTON (Yves) — A Saint-Jérôme, le 27 septembre 1975 à l'âge de 56 ans, est décédé M. Yves Kimpton, pharmacien, époux de Marie-Paule Desjardins. Père de Daniel, époux de Diane St-Jean, Robert époux de Lise Bernard, Marc, Pierre et Claude. Il laisse dans le deuil sa belle-mère Mme Thérèse Desjardins et un petit-fils François. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira de la maison funéraire Trudel 400, rue Labelle pour se rendre à l'église Sainte-Paule où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Saint-Jérôme lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer.

KOURI (Henry "Harry") — A Ste-Adèle, le 29 septembre 1975, à l'âge de 71 ans est décédé M. Henry (Harry) Kouri, époux d'Armande Richer, demeurant 110 rue Lesage, Ste-Adèle. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons McGuire Inc., 955, rue Grignon, Ste-Adèle, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Adèle-en-Haut où le service sera célébré à 4 h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGELIER (Yvonne) — A Montréal, le 28 septembre 1975, à l'âge de 84 ans est décédée Mme David Langelier, née Yvonne Beauchamp, outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Aurélie (Mme Léo Racine), Estelle (Mme Edmond Brillon), Bernard, époux de Rita Brière, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4737, rue Delorimier, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Marie-Louise) — A la résidence Maison-neuve, de Montréal, le 28 septembre 1975 à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Elzéar Tremblay, née Marie-Louise Audet, dit Lapointe. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Charles E. Rajotte Inc., 3635, rue Hochelaga pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Rose-Alma) — A Longueuil, le 28 septembre 1975, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Onézime Bouchard, née Rose-Alma Brais. Demeurant au 105 Guilbault, Longueuil. Mère de Mme Armand Guay, née Laure Rena, son épouse Lucienne Gauthier. Mme Maurice Jetté, née Cécile, cinq petits-enfants, neuf arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Ed. Darche et Fils Inc., 86, rue St-Charles, ouest pour se rendre à l'église Saint-Antoine où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Saint-Antoine de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Raoul-J.) — A Lachine, le 27 septembre 1975 à l'âge de 70 ans est décédé Raoul-J. Brunet, époux de Anna Belec. Père de Maurice, Jean-Pierre (époux de Lisette Déry) et Gilles. Lui survivent ses petits-enfants José, Anne, Richard, Pierre et Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1750, rue Notre-Dame, Lachine, angle 18e avenue pour se rendre à l'église Saint-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

DESMEULES (Jacques) — A Montréal, le 29 septembre 1975 à l'âge de 46 ans, est décédé M. Jacques Desmeules, fils de feu Louis Desmeules et de feu Blanche Bouchard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2805, rue Allard pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUTIL (Antonio) — A Montréal, le 29 septembre 1975, à l'âge de 73 ans, est décédé Antonio Dutil, époux d'Yvette Dorion, demeurant rue Notre-Dame est, père de Jean-Jacques, époux d'Henriette Laframboise, Mariette, épouse de Gilles Saint-Pierre, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga, à 9h30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Yvonne) — A Ville de Laval, le 29 septembre 1975, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Yvonne Deniger, épouse de feu Georges Henri Lefebvre. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles, époux de Marie-Hélène Gauvreau, Colette (Mme Pierre Seers), Yvon, époux de Rita Auger, Marthe (Mme Jean-Claude Vaillancourt), ses frères et sœurs, beau-frère et belles-sœurs: Dr et Mme Albert Deniger (Blanche Duquette), M. et Mme Eugène Deniger (Edwige Trépanier), Mgr Georges Deniger, p.d., Mme Arthur C. Davy (Simone), Mlle Rollande Deniger, Dr et Mme Rodrigue Lefebvre (Marthe McDuff), Mme Jeanne Deniger, Mme Régina Barrette, Mme Alenise Lefebvre ainsi que 13 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc et J. S. Vallée Ltée, 1111, rue Laurier ouest, Outremont à 11h pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 11h15 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte sera exposée ce soir à 7h.

MIRAGLIA (Blanche) — A Montréal, le 27 septembre 1975, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Joseph Miraglia, née Blanche Mercier. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Mme Evangéline Gauthier, Jeanne (Mme Camille Ste-Croix), Mme Lucienne Mercier, Valmont et Laurier, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Albert Miraglia, M. Mme Paul Parissi, M. Mme Agnès Varalta, Mme Marie-Rose Miraglia, Jean Rodi et Mme Victoria Mercier. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, rue Crémazie, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLAND (Guy) — A Ville St-Gabriel, accidentellement, le 27 septembre 1975 à l'âge de 27 ans, est décédé M. Guy Pelland, fils de Roland Pelland et de Berthe Beausoleil, demeurant 1440, 3e rang, St-Gabriel. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Yves Poitras Inc., 65, rue Beausoleil, Ville St-Gabriel, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de St-Gabriel, lieu de la sépulture.

TROTIER (Euclide) — A Montréal, le 28 septembre 1975, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Euclide Trotier, époux de Thérèse Grondin. Outre son épouse, il laisse son fils Donald; ses frères et sœurs: Fernand, époux de Thérèse Bertrand; Paul, époux de Jacqueline Philippe; Noël, épouse d'Antonio Leblanc; Laurent, époux de Lise Thériault; Ernest, époux de Thérèse Fortin; Marcel, époux de Jocelyne Godin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 5805, rue Boileau, à 1 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Victaires, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL (Marie-Anne) — A Lachine, le 29 septembre 1975, à l'âge de 82 ans est décédée Marie-Anne Beausoleil, épouse de feu Hercule Beausoleil, mère d'Armand (époux de Cécile Poitras), Simone (Mme Rémi Flanthe), Jeannette (Mme Marcel Champagne) et Pauline (Mme William Whelan). Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame, Lachine, angle 18e avenue, pour se rendre à l'église des Ste-Ange où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

BRUNET (Raoul-J.) — A Lachine, le 29 septembre 1975, à l'âge de 82 ans est décédée Marie-Anne Beausoleil, épouse de feu Hercule Beausoleil, mère d'Armand (époux de Cécile Poitras), Simone (Mme Rémi Flanthe), Jeannette (Mme Marcel Champagne) et Pauline (Mme William Whelan). Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame, Lachine, angle 18e avenue pour se rendre à l'église Saint-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

DEMEULES (Jacques) — A Montréal, le 29 septembre 1975 à l'âge de 46 ans, est décédé M. Jacques Desmeules, fils de feu Louis Desmeules et de feu Blanche Bouchard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2805, rue Allard pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUTIL (Antonio) — A Montréal, le 29 septembre 1975, à l'âge de 73 ans, est décédé Antonio Dutil, époux d'Yvette Dorion, demeurant rue Notre-Dame est, père de Jean-Jacques, époux d'Henriette Laframboise, Mariette, épouse de Gilles Saint-Pierre, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga, à 9h30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Yvonne) — A Ville de Laval, le 29 septembre 1975, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Yvonne Deniger, épouse de feu Georges Henri Lefebvre. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles, époux de Marie-Hélène Gauvreau, Colette (Mme Pierre Seers), Yvon, époux de Rita Auger, Marthe (Mme Jean-Claude Vaillancourt), ses frères et sœurs, beau-frère et belles-sœurs: Dr et Mme Albert Deniger (Blanche Duquette), M. et Mme Eugène Deniger (Edwige Trépanier), Mgr Georges Deniger, p.d., Mme Arthur C. Davy (Simone), Mlle Rollande Deniger, Dr et Mme Rodrigue Lefebvre (Marthe McDuff), Mme Jeanne Deniger, Mme Régina Barrette, Mme Alenise Lefebvre ainsi que 13 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc et J. S. Vallée Ltée, 1111, rue Laurier ouest, Outremont à 11h pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 11h15 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte sera exposée ce soir à 7h.

MIRAGLIA (Blanche) — A Montréal, le 27 septembre 1975, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Joseph Miraglia, née Blanche Mercier. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Mme Evangéline Gauthier, Jeanne (Mme Camille Ste-Croix), Mme Lucienne Mercier, Valmont et Laurier, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Albert Miraglia, M. Mme Paul Parissi, M. Mme Agnès Varalta, Mme Marie-Rose Miraglia, Jean Rodi et Mme Victoria Mercier. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, rue Crémazie, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLAND (Guy) — A Ville St-Gabriel, accidentellement, le 27 septembre 1975 à l'âge de 27 ans, est décédé M. Guy Pelland, fils de Roland Pelland et de Berthe Beausoleil, demeurant 1440, 3e rang, St-Gabriel. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Yves Poitras Inc., 65, rue Beausoleil, Ville St-Gabriel, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de St-Gabriel, lieu de la sépulture.

TROTIER (Euclide) — A Montréal, le 28 septembre 1975, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Euclide Trotier, époux de Thérèse Grondin. Outre son épouse, il laisse son fils Donald; ses frères et sœurs: Fernand, époux de Thérèse Bertrand; Paul, époux de Jacqueline Philippe; Noël, épouse d'Antonio Leblanc; Laurent, époux de Lise Thériault; Ernest, époux de Thérèse Fortin; Marcel, époux de Jocelyne Godin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 5805, rue Boileau, à 1 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Victaires, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL (Marie-Anne) — A Lachine, le 29 septembre 1975, à l'âge de 82 ans est décédée Marie-Anne Beausoleil, épouse de feu Hercule Beausoleil, mère d'Armand (époux de Cécile Poitras), Simone (Mme Rémi Flanthe), Jeannette (Mme Marcel Champagne) et Pauline (Mme William Whelan). Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame, Lachine, angle 18e avenue, pour se rendre à l'église des Ste-Ange où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

BRUNET (Raoul-J.) — A Lachine, le 29 septembre 1975, à l'âge de 82 ans est décédée Marie-Anne Beausoleil, épouse de feu Hercule Beausoleil, mère d'Armand (époux de Cécile Poitras), Simone (Mme Rémi Flanthe), Jeannette (Mme Marcel Champagne) et Pauline (Mme William Whelan). Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame, Lachine, angle 18e avenue pour se rendre à l'église Saint-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

DESMEULES (Jacques) — A Montréal, le 29 septembre 1975 à l'âge de 46 ans, est décédé M. Jacques Desmeules, fils de feu Louis Desmeules et de feu Blanche Bouchard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2805, rue Allard pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUTIL (Antonio) — A Montréal, le 29 septembre 1975, à l'âge de 73 ans, est décédé Antonio Dutil, époux d'Yvette Dorion, demeurant rue Notre-Dame est, père de Jean-Jacques, époux d'Henriette Laframboise, Mariette, épouse de Gilles Saint-Pierre, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga, à 9h30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Yvonne) — A Ville de Laval, le 29 septembre 1975, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Yvonne Deniger, épouse de feu Georges Henri Lefebvre. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gilles, époux de Marie-Hélène Gauvreau, Colette (Mme Pierre Seers), Yvon, époux de Rita Auger, Marthe (Mme Jean-Claude Vaillancourt), ses frères et sœurs, beau-frère et belles-sœurs: Dr et Mme Albert Deniger (Blanche Duquette), M. et Mme Eugène Deniger (Edwige Trépanier), Mgr Georges Deniger, p.d., Mme Arthur C. Davy (Simone), Mlle Rollande Deniger, Dr et Mme Rodrigue Lefebvre (Marthe McDuff), Mme Jeanne Deniger, Mme Régina Barrette, Mme Alenise Lefebvre ainsi que 13 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc et J. S. Vallée Ltée, 1111, rue Laurier ouest, Outremont à 11h pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 11h15 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte sera exposée ce soir à 7h.

MIRAGLIA (Blanche) — A Montréal, le 27 septembre 1975, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Joseph Miraglia, née Blanche Mercier. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Mme Evangéline Gauthier, Jeanne (Mme Camille Ste-Croix), Mme Lucienne Mercier, Valmont et Laurier, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Albert Miraglia, M. Mme Paul Parissi, M. Mme Agnès Varalta, Mme Marie-Rose Miraglia, Jean Rodi et Mme Victoria Mercier. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, rue Crémazie, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLAND (Guy) — A Ville St-Gabriel, accidentellement, le 27 septembre 1975 à l'âge de 27 ans, est décédé M. Guy Pelland, fils de Roland Pelland et de Berthe Beausoleil, demeurant 1440, 3e rang, St-Gabriel. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Yves Poitras Inc., 65, rue Beausoleil, Ville St-Gabriel, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de St-Gabriel, lieu de la sépulture.

TROTIER (Euclide) — A Montréal, le 28 septembre 1975, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Euclide Trotier, époux de Thérèse Grondin. Outre son épouse, il laisse son fils Donald; ses frères et sœurs: Fernand, époux de Thérèse Bertrand; Paul, époux de Jacqueline Philippe; Noël, épouse d'Antonio Leblanc; Laurent, époux de Lise Thériault; Ernest, époux de Thérèse Fortin; Marcel, époux de Jocelyne Godin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 5805, rue Boileau, à 1 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Victaires, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL (Marie-Anne) — A Lachine, le 29 septembre 1975, à l'âge de 82 ans est décédée Marie-Anne Beausoleil, épouse de feu Hercule Beausoleil, mère d'Armand (époux de Cécile Poitras), Simone (Mme Rémi Flanthe), Jeannette (Mme Marcel Champagne) et Pauline (Mme William Whelan). Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame, Lachine, angle 18e avenue, pour se rendre à l'église des Ste-Ange où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

BRUNET (Raoul-J.) — A Lachine, le 29 septembre 1975, à l'âge de 82 ans est décédée Marie-Anne Beausoleil, épouse de feu Hercule Beausoleil, mère d'Armand (époux de Cécile Poitras), Simone (Mme Rémi Flanthe), Jeannette (Mme Marcel Champagne) et Pauline (Mme William Whelan). Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame, Lachine, angle 18e avenue pour se rendre à l'église Saint-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

DESMEULES (Jacques) — A Montréal, le 29 septembre 1975 à l'âge de 46 ans, est décédé M. Jacques Desmeules, fils de feu Louis Desmeules et de feu Blanche Bouchard. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2805, rue Allard pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUTIL (Antonio) — A Montréal, le 29 septembre 1975, à l'âge de 73 ans, est décédé Antonio Dutil, époux d'Yvette Dorion, demeurant rue Notre-Dame est, père de Jean-Jacques, époux d'Henriette Laframboise, Mariette, épouse de Gilles Saint-Pierre, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga, à 9h30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Yvonne) — A Ville de Laval, le 29 septembre 1975, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Yvonne